

NOM ACTION : ETAT DES LIEUX AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Cholet Agglomération a souhaité lancé une réflexion sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'objectif est de mettre en lien les différents acteurs agricoles des filières courtes et longues de l'agriculture de son territoire, en vue de structurer un schéma alimentaire, permettant notamment de :

- favoriser l'accès à tous à une alimentation locale,
- favoriser l'approvisionnement de la restauration collective par des produits locaux,
- sensibiliser ses administrés autour des enjeux de l'alimentation.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La Chambre d'Agriculture de la Région Pays de la Loire ont accompagné Cholet Agglomération dans l'élaboration d'un état des lieux agricole et alimentaire du territoire choletais.

L'état des lieux agricole et alimentaire du territoire de Cholet Agglomération comprenait :

- un état des lieux de la production et de la consommation : document de synthèse avec infographie, données statistiques et cartographie,
- un recensement des acteurs du système alimentaire du choletais et un repérage des initiatives existantes : document de synthèse, annuaire des acteurs (structures de restauration collective de la petite enfance, des personnes âgées, etc ; producteurs en vente directe et lieux de distribution, outils de transformation, aide sociale alimentaire, etc) et des initiatives, synthèse des entretiens,
- mise à jour avec élargissement géographique à l'échelle de Cholet Agglomération du guide de vente directe de 2012.

Calendrier de l'action :

Février à Juillet 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal : 14 280 €
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	14 280 €	5 000 €					
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Néant

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Néant		
Intitulé de l'indicateurs	Néant		

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

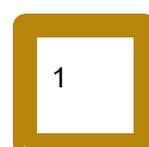
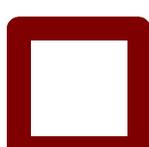
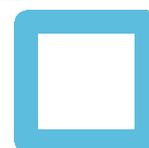
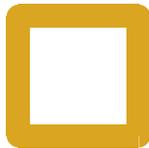
Perspectives futures :

2025 : *Elaboration d'un guide de vente directe à l'échelle de Cholet Agglomération*

2025 : *Elaboration d'un Document Alimentaire*

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : PLATEFORME SOLUTIONS PARTAGE - PROMOTION

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Cette plateforme facilite les échanges entre les entreprises du territoire, avec un impact social et sociétal, économique et environnemental. Cholet Agglomération y adhère.

Dans le cadre de sa transition écologique, Cholet Agglomération souhaite faciliter les échanges entre entreprises, en permettant une mutualisation et une optimisation de leurs ressources disponibles : prêt de main d'œuvre, partage de ressources matérielles et/ou immobilières, valorisation de matières.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

C'est une plateforme simple et intuitive qui permet de :

- mutualiser les compétences
- rentabiliser les investissements matériels
- réduire les coûts de formation
- transformer les déchets en matières premières

La promotion de la plateforme a été faite dans le cadre des différents RDV entreprises.

Calendrier de l'action :

Tout au long de l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	3 800 €
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	3800						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

- Nombre d'entreprises du territoire inscrite sur la plateforme

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Nombre d'entreprises du territoire inscrite sur la plateforme	25	25	23	7
Intitulé de l'indicateur quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Evolution de cette plateforme via un nouveau prestataire (FACTORYZ) et possibilité de transfert avec l'ADECC

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : PLATEFORME DE REVENTE OU VENTE DIRECTE DU MATERIEL, D'OUTILLAGE OBSOLETE DE LA COLLECTIVITE (Agorastore)

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ – *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

- Favoriser l'économie circulaire en recensant les matériels ou équipements dont les services n'ont plus l'utilité et qui peuvent faire l'objet d'un réemploi et en les mettant en vente via une plateforme (Agorastore) ou via une clause de reprise de l'ancien équipement intégrée dans la consultation d'achat du nouveau matériel.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Inventaire des biens à vendre
- Préparation et saisie des décisions ou délibérations de cessions
- Saisie des annonces de vente ou prise de contact avec prestataire retenu dans le cadre de la consultation
- Transmission des informations sur les ventes à la Direction des finances pour établissement du titre de recettes
- Relance éventuelle des acheteurs pour paiement
- Après encaissement du prix de vente, rencontre de l'acheteur et établissement des documents pour réaliser la cession.

Calendrier de l'action : Année 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet	

Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	Cholet Agglomération : 2 063,04 € (Commission Agorastore) Ville de Cholet : 5 081,73 € (Commission Agorastore) CIAS : 383,01 € (Commission Agorastore)						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	Cholet Agglomération : 57 207,96 € net (commission Agorastore déduite) Ville de Cholet : 54 703,27 € net (commission Agorastore déduite) CIAS : 4 122,99 €						

		(commission Agorastore déduite)						
--	--	---------------------------------	--	--	--	--	--	--

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Temps difficilement quantifiable car variable d'une annonce sur l'autre.						
---	---	--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Médaille " Meilleur vendeur Agora " (Bronze) décernée en 2024 pour Cholet Agglomération.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Ventés réalisées en 2024 : Cholet Agglomération : 13 équipements ou lots d'équipements répertoriés – 12 équipements ou lots vendus (dont 2 par vente directe) Ville de Cholet : 31 équipements ou lots d'équipements répertoriés – 29 équipements ou lots vendus CIAS : 7 équipements ou lots d'équipements répertoriés – 2 équipements ou lots vendus.			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :

indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Réemploi des supports de communication

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Contexte d'augmentation des coûts des matériaux et des supports, recherche d'économies.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Quand c'est possible, réutilisation des structures (enrouleurs, oriflammes, panneaux) en changeant uniquement le visuel.

Adhésifs posés sur des gourdes offertes aux usagers pour ne pas jeter ces supports qui avaient l'ancien logo de l'agglomération.

Ré-adhésivage de panneaux PVC d'anciennes expositions pour la scénographie des expositions des musées d'Art et d'Histoire et Musée du Textile et de la Mode.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Fabrication et pose d'adhésifs sur 1000 gourdes : 1845 € TTC						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION :
ADHESION A L'ADECC : Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

L' Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) est un réseau de structures (entreprises, collectivités, associations) qui s'engagent pour l'économie circulaire, initié et soutenu par la CCI et l'ADEME. Aujourd'hui ce sont plus de 200 entreprises adhérentes.

Afin d'accompagner Cholet Agglomération dans sa transition écologique et pour répondre aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la direction du développement économique a adhéré à l'association en 2024.

Cette adhésion permet d'organiser des temps à destination des acteurs économiques sur la thématique de l'économie circulaire.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Mai 2024 : adhésion à l'ADECC

L'adhésion permet de :

- partager des connaissances et acculturer les agents de la collectivité : accès à une base de connaissances et de ressources précieuses sur les meilleures pratiques, les tendances du secteur et les nouvelles innovations dans le domaine,
- échanger avec le réseau et l'ensemble des adhérents, dont les entreprises de notre territoire, et ainsi faciliter la création de partenariats,
- faciliter le partage de ressources, d'équipements et de bonnes pratiques entre les membres, ce qui peut réduire les coûts et améliorer l'efficacité,
- accéder à des financements : être informé sur les opportunités de financement et accéder à des subventions ou des ressources pour des projets spécifiques.

Calendrier de l'action :

- Mai 2024 : adhésion à l'ADECC

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	1080 €
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	1080	6600 (1100+5500)					
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

- Retour d'expérience des entreprises

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Projet accompagné				

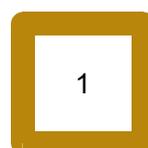
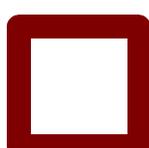
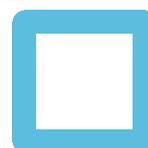
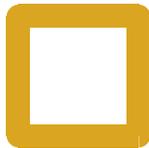
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Renouvellement de l'adhésion en 2025
- Organisation de temps forts à destination des acteurs économiques :
 - Collecte D3E
 - Brocante aux matériaux
 - Petits déjeuners d'information sur l'économie circulaire
- Participation aux temps réseau avec les adhérents

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Assemblée générale de l'ADECC à Cholet



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

L'Assemblée Générale 2024 de l'ADECC a eu lieu le 23 mai 2024, à Cholet, au tiers lieu Monade.

Temps fort annuel, rassemblant des acteurs de l'économie circulaire et leurs adhérents avec des conférences, des témoignages, des ateliers sur la revalorisation des déchets.

Cholet Agglomération a été partenaire de l'événement.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

23 MAI 2024

- 14h-15h - Témoignages des adhérents
- 15h-15h30 - Atelier "Adopte ta matière"
- 16h30-17h30 - Tables d'intelligence collective
- 18h-19h30 - Conférence "Coopérer avec les écosystèmes territoriaux pour gagner en résilience"

Calendrier de l'action :

23 mai : AG ADECC au Tiers Lieu Monade

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON X**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler

vosre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



[L'économie circulaire](#) [Actualités](#) [Carte](#) [Documents & outils](#) [Communauté](#) [À propos](#)

LE RDV ANNUEL

ASSEMBLEE GENERALE SUIVI DE
TMOIGNAGES ATELIERS CONFERENCES

ADECC
ECONOMIE CIRCULAIRE ET COLLABORATIVE

23 MAI

37 BD GENERAL FAIDHERBE
49 300 CHOLET

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

ECOSYSTEME TERRITOIRES
INTER-ENTREPRISES COOPERATIONS

Initiée et soutenue par



En partenariat avec



Louer ses
pratique éc
06/02/2025

La Revue
03/02/2025

[Atelier EF
DURABLE
31/01/2025

Voies de P
31/01/2025

La Fédéral
Manifesto
30/01/2025

[Financem
fonctionna
30/01/2025

NOM ACTION : Recyclage des matériaux du cimetière



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne territoriale

Contexte et Objectifs :

La Ville de Cholet gère le cimetière de la Croix de Bault. Régulièrement elle est conduite à reprendre des concessions non reconduites ou en état d'abandon, au terme d'une procédure très encadrée. Ces reprises permettent ensuite de proposer les emplacements libérés à de nouvelles familles.

Les matériaux utilisés pour l'aménagement des sépultures ne sont pas souvent récupérables ils sont donc détruits mais les débris sont concassés et réutilisés pour des programmes de voirie.

En revanche les portes des cases de columbarium sont polies pour enlever la gravure et réutilisées.

Les restes végétaux sont collectés et recyclés de même que les pots de fleurs.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

En 2024, la Ville a récupéré et fait traiter 54,5 tonnes de matériaux qui ont été repris par une entreprise pour le concassage.

Par ailleurs 51,8 tonnes de déchets verts ont pu être collectés.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	54,5 euros de frais de recyclage en plus de l'utilisation d'une grue du service voirie du CTM
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	54,5 €						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	0						
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	0						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Pas de moyens spécifiques Il faut de toute façon évacuer les déchets						

Indicateurs qualitatifs : Les collaborateurs ont la satisfaction de se dire que les matériaux ne sont pas perdus mais réemployés.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Première année de présentation de cette pratique			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : Développement économique

Service :

NOM ACTION : Faciliter le recrutement des entreprises

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Accompagner les problématiques de recrutement en facilitant la mise en relation entre demandeurs d'emploi et entreprises.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Cholet Agglomération met à disposition des entreprises un stand aménagé afin de permettre aux recruteurs de mener de rapides entretiens avec les demandeurs d'emploi. L'invitation est adressée aux demandeurs d'emploi via une campagne de communication (affichage et réseaux sociaux). Celle-ci est relayée par les acteurs de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Cap emploi, etc.).

Calendrier de l'action : 1 fois par an

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2019 (forum en présentiel)	2021 (forum virtuel)	2022 (forum en présentiel)	2023
Nombre d'entreprises participantes	102	70	125	132

Nombre de visiteurs	1400	2424	800	3000
----------------------------	------	------	-----	------

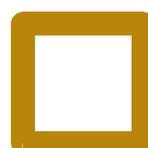
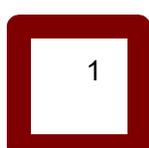
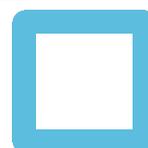
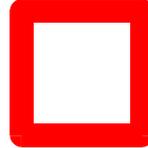
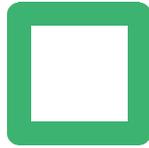
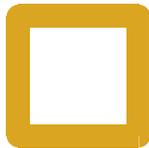
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Nouveau forum prévu en 2025

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

Direction : ENVIRONNEMENT

Service : COMMUN AUX SERVICES EAU POTABLE, ESPACES NATURELS ET GESTION DES DÉCHETS

NOM ACTION : Marchés réservés pour des prestations d'entretien des espaces verts avec des établissements médico-sociaux de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et avec des établissements visant l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territorial (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Entretien de certains espaces verts et espaces naturels de Cholet Agglomération et réalisation de prestations de broyage, réalisés par les établissements Qualéa, L'Eclaircie et Fil d'Ariane, en marchés réservés.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

Rappel historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant)

Marché 2022-2025 (Marché réservé de prestation de broyage des déchets / File d'Ariane et Eclaircie)

Réalisations 2023

GD :

Entretien des espaces verts de 11 déchèteries et écopoints : Entretien paysager des déchèteries via un marché réservé avec réusage des déchets par l'entreprise d'insertion.

EPEN :

Entretien des sites de captages pour l'eau potable : les deux 2 retenues des barrages de Ribou et Verdon et le champ captant d'eau souterraine de la Rucette..

Entretien des espaces naturels d'intérêt communautaire de l'AdC (3 étangs et 1 lande).

Mise en place de l'écopaturage sur les sites de captage (5 secteurs pour un total de 18 730 m²).

Réalisations 2024

GD :

Entretien des espaces verts de 11 déchèteries et écopoints : Entretien paysager des déchèteries via un marché réservé avec réusage des déchets par l'entreprise d'insertion.

EPEN :

Entretien des sites de captages pour l'eau potable : le grand site de captage de Ribou (lacs-réservoirs de Ribou et Verdon) et le champ captant d'eau souterraine de la Rucette.

Entretien des espaces naturels d'intérêt communautaire de Cholet Agglomération (les étangs de Péronne, les Noues, la Godinière et la lande du Chêne Rond).

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget annexe eau potable :
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Budget consacré (prévisionnel, réalisé, prévu, économies):

Entretien des déchèteries et écopoints :	35 280 € TTC/an
Entretien des sites de captage (Ribou, Verdon, Rucette) :	130 748 € TTC/an
Entretien des espaces naturels (Etangs des Noues, Péronne et Godinière, et Lande du Chêne Rond) :	40 226 € TTC/an

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
2			3		
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
			1		
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : PARTICIPATION AUX RESEAUX DES DEVELOPPEURS ECONOMIQUES

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Animé par Solutions&co pour le compte de la Région des Pays de la Loire, le RDE est une communauté de plus de 150 développeurs économiques issus notamment des collectivités territoriales. Basé sur l'échange et le partage entre développeurs économiques, l'objectif du RDE est d'accompagner encore plus efficacement les entreprises et les territoires ligériens. Notamment sur des enjeux de transition écologique.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

L'offre de services du RDE est très complète et aborde les enjeux contemporains tels que la transition écologique au travers de :

- La Rencontre régionale du RDE : se rencontrer pour partager et prendre de la hauteur
- L'Académie RDE : se former pour répondre au mieux aux problématiques des entreprises et des territoires
- Les appels à contribution pour répondre à une problématique liée au développement économique et territorial (via une fiche retour d'expérience)
- Les matinées d'intégration pour les développeurs économiques nouvellement recrutés ou plus anciens dans leur fonction
- Les webinaires pour bénéficier d'une expertise sur une problématique donnée
- Les excursions pour découvrir les richesses du territoire et s'inspirer
- La learning expedition pour avoir une vision des tendances
- Le speed-meeting pour rencontrer des solutionneurs et avoir des retours d'expériences
- Les réunions départementales pour échanger et partager des retours d'expériences

Calendrier de l'action :

Tout au long de l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON X

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	0 €
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Retour d'expérience des territoires

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Nombre de participation aux temps organisés			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et objectifs :

En continuité de la révision du SCoT approuvé en février 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H) est élaboré dans le respect des objectifs du développement durable.

Il a pour objectif, dans les principes du SCoT, de préciser le projet d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années, dans un document unique à l'échelle de Cholet Agglomération, tout en tenant compte des spécificités communales.

Le PLUi-H définit un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de Cholet Agglomération en veillant et favorisant :

- une utilisation économe des espaces agricoles et naturels,
- la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières,
- l'adaptation des moyens et aménagements en matière de mobilités douce et en commun,
- la diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat,
- la répartition géographique équilibrée entre emploi, habitat, commerces, et services,
- la préservation et la restauration du patrimoine culturel et bâti,
- la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la protection des milieux naturels, des paysages, de la qualité de l'air, de l'eau du sol et du sous-sol,
- la prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

L'année 2024 a permis de poursuivre les échanges et la pédagogie auprès des élus de l'Agglomération concernant l'application de la loi Climat et Résilience sur le territoire et la proposition d'un nouveau scénario de développement. Celui-ci envisage de limiter la consommation foncière à 325 hectares sur la période 2021-2041 (contre 415 ha entre 2011 et 2021).

Dans cette optique, suite à un travail préalable de pré-identification effectué par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Maine-et-Loire en 2023, le recensement des disponibilités foncières en zones d'activités économiques s'est finalisé en 2024, ce qui a permis de définir un potentiel de densification au sein de ces espaces. De même, en partenariat avec les 26 communes de l'Agglomération, des secteurs ont été définis au sein des enveloppes urbaines des communes (" dents creuses ", friches, etc.) pour accueillir de nouveaux logements sans consommer de surfaces naturelles, agricoles ou forestières.

Calendrier de l'action :

Débat sur le PADD début 2025.
Arrêt de projet printemps 2025.
Approbation début 2026.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

Oui	Mandat politique / Stratégie
Oui	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet	

Agglomération	Budget principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	38 000 €	395 000 €					
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	804 (0,5 ETP)	1 607 (1 ETP)					

Indicateurs qualitatifs :

Non définissables

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Non définissables

Année				
--------------	--	--	--	--

Intitulé de l'indicateur quantitatif				
Intitulé de l'indicateur quantitatif				

Émissions de CO₂ évitées :

Non définissables

Perspectives futures :

Non définissables

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : Politique locale de l'habitat



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Objectifs Habitat inscrits dans le SCoT de Cholet Agglomération : Accroître l'attractivité résidentielle dans un territoire multipolaire

1. Dynamiser la production de logements
2. Favoriser le renouvellement du parc d'habitat existant
3. Développer une offre de logements diversifiée

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Sur le parc privé, Cholet Agglomération a mis en place des dispositifs en faveur de la réhabilitation et la rénovation des logements :

- une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour le Cœur de Ville de Cholet
- une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multisites (22 centres-bourgs) sur Cholet Agglomération
- une Prime'Accession
- un service d'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat à destination de ses habitants

Sur le parc public, Cholet Agglomération a défini les orientations de sa politique intercommunale des attributions de logements sociaux afin de favoriser l'équilibre territorial du logement social et son accessibilité, entérinées lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 13 février 2020. La collectivité accompagne financièrement les constructions et les réhabilitations des logements locatifs publics.

Cholet Agglomération accompagne également financièrement les communes qui veulent acquérir un terrain dans l'enveloppe urbaine. Les opérations doivent concourir à l'aménagement des centres-bourgs et des centres-villes par l'urbanisation des dents creuses, réinvestissement ou reconversion de friches urbaines, acquisition et amélioration de bâtiments vacants, vétustes, inhabitables ou indécents... Les projets doivent contribuer à créer ou réhabiliter des logements, prioritairement en locatif public et accession sociale à la propriété.

Calendrier de l'action :

- 2021-2026 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour le Cœur de Ville de Cholet
- 2023-2028 : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multisites (20 centres-bourgs) sur Cholet Agglomération
- Dispositifs renouvelés de façon annuelle :
 - Aide à l'acquisition-amélioration du parc privé en centre-bourg ou centre-ville " Prime'Accession "
 - Aide à la construction de logements locatifs publics
 - Aide à la réhabilitation et à l'adaptation du parc locatif public
 - Aide à l'acquisition foncière et immobilière

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

Oui	Mandat politique / Stratégie
Oui	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal

CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	- OPAH-RU Coeur de Ville : 94 880,95 € - OPAH-RU Multisites : 194 907,29 €	- OPAH-RU Coeur de Ville : 120 000 € - OPAH-RU Multisites : 149 105 €	- OPAH-RU Coeur de Ville : 47 409 € - OPAH-RU Multisites : 175 000 €	- OPAH-RU Multisites : 175 000 €	- OPAH-RU Multisites : 35 000 €		
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	- OPAH-RU Coeur de Ville : 74 668 € - OPAH-RU Coeur de Ville (Façade) : 56 832 € - OPAH-RU Multisites : 69 671 € - Prime'Accession : 15 310 € - Construction LLS : 14 500 € - Réhabilitation LLS : 33 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 0 €	- OPAH-RU Coeur de Ville : 100 000 € - OPAH-RU Coeur de Ville (Façade) : 70 000 € - OPAH-RU Multisites : 79 680 € - Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €	- OPAH-RU Coeur de Ville : 50 000 € - OPAH-RU Coeur de Ville (Façade) : 35 000 € - OPAH-RU Multisites : 79 680 € - Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €	- OPAH-RU Multisites : 79 680 € - Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €	- OPAH-RU Multisites : 20 000 € - Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €	- Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €	- Prime'Accession : 50 000 € - Construction LLS : 150 000 € - Réhabilitation LLS : 60 000 € - Acquisition foncière et immobilière : 140 000 €

Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
---------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à	<i>Recettes de fonctionn</i>							
---------------------------	------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

l'action	<i>ement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investis sement (en € TTC)</i>							

Ressour ces humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillée s)</i>	804 h (0,5 ETP)	1 607 h (1 ETP)					
--	--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Indicateurs qualitatifs :

Non définissables

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2024	2024	2024	2024
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Aide à la production de logements publics	Aide à la rénovation de logements publics	Aide Prime'Accession	Aide aux propriétaires privés OPAH-RU Cœur de Ville de Cholet	Service d'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	12 logts	12 logts	4 logts	23 logts	926 personnes en A1* + 147 personnes en A2**

Émissions de CO₂ évités :

Non définissables

Perspectives futures :

Non définissables

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Action Cœur de Ville Cholet

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Objectifs Action Cœur de Ville inscrits dans la convention-cadre de 2018

1. Améliorer l'effet vitrine du centre-ville
2. Renforcer la polarité commerciale et le parcours marchand
3. Renforcer les démarches de conquête de clientèles
4. Améliorer l'attractivité et la singularité du centre-ville
5. Densifier la population en centre-ville
6. Implanter de nouveaux moteurs de fréquentation
7. Définir un projet d'ensemble sur le secteur Gare

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Pilotage de l'activité commerciale en centre-ville et protection des linéaires commerçants

Aides à la rénovation de devantures d'immeubles et de commerces + OPAH-RU

Études comportement et achats en centre-ville

Etudes de piétonnisation du centre-ville

Permis de louer et permis de diviser

Requalification du parking Turpault

Ouverture d'un guichet unique à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération

Travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable dans le centre-ville

Installation de nouvelles colonnes enterrées dans le centre-ville

Ravalement de l'église Notre-Dame

Réhabilitation du jardin du Mail

Piétonnisation du secteur Notre-Dame

Requalification du boulevard Jeanne-d'Arc

A noter que toutes ces actions ne sont pas faites par moi-même, mais bien par les services compétents sur chaque sujet. Je suggère donc de se rapprocher de ces derniers, voire tout simplement de leurs fiches pour davantage d'informations.

N'hésitez pas à m'appeler s'il y a des questions.

Calendrier de l'action :

2018 – 2023 : Action Coeur de Ville

2023 – 2026 : Action Coeur de Ville 2, en prolongation du programme

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal, eau potable, assainissement et déchets
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**



Si besoin, pour plus d'informations: ?<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Eco exemplarité de la ZAC du Val de Moine



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

La ZAC du Val de Moine répond avant tout à une attente sociale : Offrir des logements à la population. L'opération vise une mixité sociale (présence importante de logements locatifs sociaux, programmes de logements en location-accession sociale, accession libre à la propriété avec une très grande variété de prix de terrains, ...) et générationnelle importante (EPAHD sur le quartier, résidence étudiante livrée en septembre 2020, équipements scolaire et petite enfance réalisés, etc...). La programmation du quartier offre des services à la population : parc avec aire de jeux ; salle d'activités et de loisirs ; équipements petite enfance et scolaire... Les transports publics desservent le quartier. Une attention particulière est portée sur la thématique environnementale : végétalisation du quartier, intégration d'une continuité écologique au quartier en aménageant la coulée verte du parc et Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). Enfin, par les marchés publics d'aménagement et par les projets privés qu'elle génère, la ZAC du Val de Moine dynamise une économie : entreprises de BTP, constructeurs de maisons, architectes et maîtres d'œuvre, artisans divers...

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Études :

Sans objet.

Chantier :

2^e trimestre 2024 : Achèvement de la viabilisation de la tranche 3.3.

Travaux de viabilisation des tranches 2.1, 3.1 et 3.2 entièrement finalisés et en attente de rétrocession.

Poursuite des constructions en cours sur les tranches 2.3 et 2.4.

La société de réinsertion par le travail " L'Eclaircie " intervient sur les terrains viabilisés non vendus sur les tranches 2.3 et 2.4.

Création d'un nouvel ilot promoteur sur la tranche 1.

Calendrier de l'action :

Création de la ZAC : 11/07/2005

Concession des études et de la réalisation à ALTER Public : 17/12/2010

Commercialisation :

- tranche 1 : 2nd semestre 2011
- tranche 3.1/3.2 : fin octobre 2017
- tranche 2.2 : mi octobre 2019
- tranche 2.3 / 2.4 : mars 2021
- tranche 3.3 : mars 2023

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

Oui	Mandat politique / Stratégie
Oui	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal

CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	268 (0,2 ETP)						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Non définissables

Perspectives futures :

Non définissables

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Observatoire du foncier économique



Action nouvelle



Action récurrente

Action ~~interne~~ (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du PLUi-H : il s'agit de déterminer de nouveaux potentiels de densification et d'optimisation foncière notamment à vocation économique.

De plus, la loi Climat et Résilience impose de nouvelles règles, à travers notamment la trajectoire du zéro artificialisation nette (ZAN) des sols à l'horizon 2050.

Dans ce contexte, une convention partenariale triennale existe entre Cholet Agglomération et la CCI, permettant à la collectivité de recenser, quantifier et qualifier les potentiels fonciers pouvant être densifiés et optimisés, les unités foncières en cours de commercialisation, les locaux d'activités disponibles, les friches d'activités ainsi que les projets des entreprises/établissements.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

2023 : Une enquête en ligne du 1^{er} juin au 5 juillet 2023 adressée aux entreprises présentes dans les ZA

2024 :

- Inventaire des zones d'activités économiques et de leurs potentiels d'optimisation
- Une enquête qualitative auprès de 70 entreprises avec une grille d'entretien intégrant les enjeux du ZAN mais également ceux liés au PCAET. Les échanges ont porté sur :
 - L'usage du foncier afin d'identifier des gisements ou au contraire des contraintes,
 - L'adaptation et l'usage des locaux, ce qui a permis d'identifier des projets " in situ",
 - Des échanges sur la grande thématique du développement durable : mutualisation, mobilité, énergie, eau, biodiversité... ce qui a permis d'identifier les attentes des entreprises dans ce domaine.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	63 000€
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Environ 280 h						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

- Données collectées
- Nombre d'entreprises rencontrées dans ce cadre : 69
- Nombre d'entreprises souhaitant poursuivre les échanges dans le cadre du ZAN et du PCAET

Année	2024			
Gisement foncier identifié	52,9 ha			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- 2025 : restitution des entretiens aux entreprises
- 2025 : suivi des gisements fonciers
- 2025 : poursuite de l'observatoire

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

Direction : Batiments

Service : conduite d'opérations

NOM ACTION : Construction de la Cuisine Centrale

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Offrir une nouvelle cuisine centrale capable d'assurer 4000 repas / jour, favorisant les circuits courts et respectant la loi Egalim

Améliorer la qualité de vie au travail du personnel de la cuisine

Proposer des visites pédagogiques afin de mettre en avant le travail du personnel pour la préparation des repas

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Construction de la cuisine centrale

Conception du bâtiment indice Bbio : 10 % plus performant que la RT2012

Consommation énergie indice Cep : 60 % plus performant

Calendrier de l'action :

Construction jusqu'en décembre 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :RT2012
Norme appliquée sur le bâtiment : meilleure efficacité RT2012 – 10 %

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :
Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....
Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	10 000 000 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : Batiments

Service : conduite d'opérations

NOM ACTION : Construction d'un nouveau bâtiment au Domaine Universitaire



Action nouvelle



Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Permettre aux étudiants d'étudier dans de bonnes conditions.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Construction du bâtiment B du domaine universitaire avec isolation bio sourcée, structure bois, bardage bois
Isolation renforcée et Cep diminuée (RT2012-18%)

Calendrier de l'action :

Construction de septembre 2023 à juillet 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :RT2012

Norme appliquée sur le bâtiment : meilleure efficacité RT2012 – 18 %

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	3 000 000 € TTC
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT

Service : Assainissement

NOM ACTION : Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

Nouvelles orientations politiques sur la base de l'intérêt de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales tant sur le plan économique que sur le plan environnemental.

Maîtriser les dépenses par une optimisation de la priorisation et de la programmation des travaux prescrits par les schémas directeurs eaux usées et eaux pluviales conduits sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Prévenir les débordements des réseaux : mise en place d'ouvrages de stockage/infiltration/restitution intégrés à l'aménagement urbain et définir des prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales pour les nouveaux aménagements, limitation de l'imperméabilisation, favoriser l'infiltration et l'évaporation.

Préserver la qualité de l'eau et les usages : en diminuant les volumes rejetés, en régulant les flux, en favorisant la décantation des polluants.

Maîtriser les dépenses : Remplacer les linéaires de canalisations et bassins de stockage coûteux par des espaces publics assurant eux même la fonction de stockage.

Aménager de façon crédible et durable le territoire et mettre en œuvre des techniques mieux intégrés à l'aménagement urbain, intégrer l'eau dans la ville et assumer l'inondabilité du territoire en la contrôlant.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Réalisations 2024

- Mise en œuvre de la démarche sur plusieurs projets représentatifs (lotissement, renouvellement urbain, bâtiment, zone économique) : lotissement de ...

- Poursuite des études des zonages intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées : choix des scénarios de gestion (prescriptions techniques et modalités d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme)

Autre :

...

Historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant) :

2015 et 2016 : sensibilisation par la Direction Environnement, visite des élus de l'Environnement au carrefour de l'eau à Rennes et journée CPIE ; engagement d'une réflexion entre les élus de l'Environnement.

2017 et 2018 : session de sensibilisation et de formation à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales des différents acteurs (Elus, Direction...).

2020 : Réalisation des premiers chantiers – Discussion de réalisation de la GIEP sur les zones d'activités économiques

2021 : Suite du chantier Favreau, fond de concours pour le lotissement Prés de l'Île à Mazières en Mauges

2023 : Réalisation de diverses opérations pilotes – Lancement des études des zonages intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées (état des lieux) - Publication d'un guide technique GIEP

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal (volet eaux pluviales) / budget annexe de l'assainissement (volet eaux usées)
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	260 k€ (zonages EU/EP)						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	1 600 h (zonage EU/EP)						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs			

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

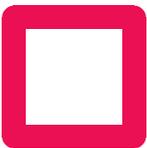
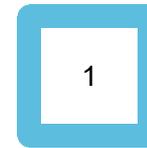
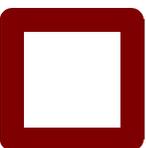
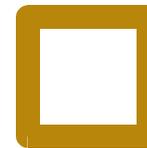
Perspectives futures :

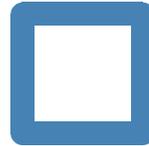
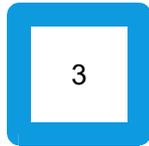
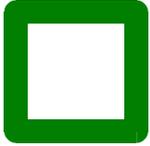
- 2025 et 2026 : poursuite des études de zonages intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées (procédures réglementaires et mise en œuvre)

-

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Renouvellement du parc d'éclairage public afin de permettre une amélioration énergétique et réduire les impacts sur biodiversité

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

En 2024 nous avons remplacé 608 lanternes,
Le nombre de kw était de 137.221 kw avant les chantiers.

Avec les lanternes LED, la consommation actuelle est de 37.86 kw,
Soit un gain de 99,36 kw et 14 591.31 € pour 608 lanternes.

Calendrier de l'action : Annuel

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	450 000 € TTC
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	450000						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	14591.31						
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	3						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : POLITIQUE GLOBALE DE DEPLACEMENT



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Fixer les grandes orientations en matière de déplacements.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Adoptée dans sa version initiale en février 2008, la Politique Globale de Déplacements (PGD) de l'ex CAC fixait les grandes orientations en matière de déplacements pour les 5 à 10 années à venir :

- > définir une stratégie opérationnelle pour les alternatives au tout voiture ;
- > adapter les modes doux aux besoins ;
- > favoriser de nouvelles pratiques telles que le covoiturage.

Adaptée à l'échelle du nouveau territoire intercommunal et de ses spécificités, la PGD a été révisée à l'automne 2018 simultanément au SCOT dont elle constitue toujours le volet déplacements. Trois axes stratégiques ont été définis :

- > offrir une solution de transport public à l'ensemble de la population de Cholet Agglomération ;
- > intégrer la transition énergétique dans la politique de déplacements ;
- > Intégrer le numérique dans la politique de déplacements.

La PGD est ainsi la feuille de route de Cholet Agglomération en matière de mobilités

Calendrier de l'action :

La Politique Globale des Déplacements (PGD) constitue le volet déplacement du SCOT de Cholet Agglomération. En 2005 comme en 2015, après un large diagnostic à partir de différentes études, des orientations ont été définies puis des fiches actions créées afin de répondre aux enjeux des déplacements sur l'agglomération.

Ces fiches actions tracent les grands axes de la politique de déplacements menée par Cholet Agglomération permettant d'atteindre les objectifs de qualité de vie qu'elle s'est fixée pour ses habitants.

Quatre grands axes ont été retenus, chacun étant décliné en plusieurs actions :

- Axe A : Infrastructures Circulation Stationnement
- Axe B : Mode doux, Transport Public, Transport Collectif
- Axe C : Modifier les pratiques et les comportements
- Axe D : Transport de Marchandises Logistique

L'enquête ménages réalisée en 2016 a pour objectif de connaître les habitudes et les préoccupations des habitants du Choletais, en matière de déplacements et définir les orientations pour le transport public, la circulation et le stationnement des automobiles, ainsi que les trajets en deux-roues ou à pied.

Le numérique dans la politique de déplacement

L'application Choletbus : permet la dématérialisation, une solution en plus pour les usagers, moins d'éditions de tickets et pas de déplacements pour acheter son titre de transport. Une nouvelle version a été mise en place courant été 2023 afin d'intégrer tous les services mobilité :

- Choletbus Covoit',
- Un service Choletbus 2 Roues de location de VAELS (vélo à assistance électrique en libre-service) accessible via une application ou une webapp

En décembre 2020, l'assistant SNCF, 1ère appli de MaaS (Mobility as a Service) intègre dans son offre tout en un la vente de titres pour les réseaux de transport en commun de 6 nouvelles villes en France dont Cholet

Développement Wifi gratuit : réseau bus urbain, favorable à l'attractivité du réseau

Mise en place d'un système billettique depuis Novembre 2021

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : RENOUELEMENT PARC BUS

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Finir de renouveler les plus anciens véhicules diesel plus polluants
Et avoir une stratégie de renouvellement du parc pour les prochaines années

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Réaliser un audit sur la stratégie de renouvellement du parc de véhicules

Calendrier de l'action :

Un audit a été réalisé par un cabinet extérieur en 2024 pour analyser différents scénarios de stratégie de motorisation du parc bus.

Il s'agit ainsi :

- De mettre en avant des éléments de coûts et des éléments techniques pour mettre en œuvre une stratégie énergétique sur le parc
- D'identifier les facteurs de risque associés à la stratégie choisie
- D'identifier les éléments annexes pour accompagner ce choix de filière

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	13k€						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Evolution des taux de rejets - TPC

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% entre 2022 et 2014
Oxydes d'azote	167,5	158,9	144,1	109,7	95,7	95,7	88,7	88,7	74,7	-55,40%
Monoxyde de carbone	90,2	86,8	81,8	68,2	60,2	60,2	56,2	56,2	48,2	-46,56%
Hydrocarbures	24,85	23,75	21,69	17,29	15,09	15,09	13,99	13,99	11,79	-52,56%
Particules	4,26	3,91	3,62	2,22	1,92	1,92	1,77	1,77	1,47	-65,49%

Émissions de CO₂ évités :

Baisse des émissions attendues :

	2030	2035	2040
Emissions NOx	-8%	-26%	-73%
Emissions PM	-10%	-26%	-73%

Perspectives futures :

Renouveler les véhicules avec un mix électrique/diesel dès 2027, et une accélération des acquisitions dès 2030.

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>
13 MESURES RELATIVES À LA LÛTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : SCHEMA LIAISONS DOUCES

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

- Créer une continuité entre les aménagements existants,
- Définir des itinéraires cyclables en dehors des besoins loisirs, notamment entre les quartiers prioritaires, les zones d'emploi, les établissements scolaires et la Gare SNCF,
- Mettre en œuvre des aménagements facilitant l'usage des 2 roues,
- Donner aux 2 roues une place dans la chaîne de déplacements.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le schéma 2 roues s'est achevé en 2023. Un nouveau schéma des liaisons douces, incluant les sentiers de randonnées, est en cours de réalisation pour les 10 ans à venir. Il sera adopté dans le courant du 1er semestre 2025 pour la période 2025-2035.

Calendrier de l'action :

Actions réalisées depuis 2014 sur Cholet Agglomération : 609 arceaux de stationnement, 8 abris ouverts, 12 abris sécurisés pouvant accueillir 10 vélos par abri, 170 panneaux d'itinéraires conseillés, 53 kms de liaisons cyclables (piste bidirectionnelle, piste unidirectionnelle, bande cyclable, chaucidou, chemin indépendant parallèle à RD), aménagements spécifiques sur 4 giratoires du périphérique choletais, 20 sas vélos, 9 cédez le passage vélo au feu, édition du plan des itinéraires cyclables 2023 de Cholet Agglomération. Partenariat avec Géovélo, l'application GPS vélo.

En 2024 :

- une piste bidirectionnelle entre Nuaille et Cholet,
- une piste bidirectionnelle entre Mazières en Mauges et Cholet,
- une piste bidirectionnelle dans le boulevard Jeanne d'Arc à Cholet,
- un double-sens cyclable dans la rue Marceau à Cholet,
- un chaucidou dans la rue de la Vendée au Puy St Bonnet,
- une piste bidirectionnelle dans la rue Pasteur à Trémentines,
- un double-sens cyclable dans la rue du Comice à Maulévrier,
- un chaucidou dans la rue des Mauges à Trémentines,
- un chaucidou dans la rue du Général de Gaulles à Trémentines,
- un chaucidou sur une partie de la D960 à Nuaille,
- un chaucidou sur la place du Pré de la Halle à Maulévrier,
- un chaucidou dans la rue Joachim du Bellay à Coron.

Choletbus 2 Roues :

Service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) longue durée :

En novembre 2019, 45 vélos à assistance électrique ont été proposés à la location aux habitants des 26 communes de Cholet Agglomération. Au printemps 2020, 105 VAE supplémentaires ont été mis en location.

L'objectif est de faire tester le vélo à assistance électrique au plus grand nombre afin d'en acheter un par la suite aux vélocistes de Cholet Agglomération.

Janvier 2021, ouverture de l'Espace Mobilité Durable en centre-ville de Cholet, lieu central du service Choletbus 2 Roues pour la location et l'entretien de VAE, puis ce lieu offre une possibilité supplémentaire pour sensibiliser l'ensemble de la population à la mobilité durable et mettre en avant l'ensemble des services proposés.

En mars 2022, achat de 50 VAE supplémentaires. Ainsi 200 VAE sont proposés à la location longue durée.

L'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) :

En mars 2021, Cholet Agglomération a décidé de promouvoir l'utilisation du vélo et d'accorder une aide, sous forme de subvention, aux habitants du territoire qui achètent un VAE

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Cholet Agglomération et de la Politique Générale des Déplacements (PGD) à l'échelle de Cholet Agglomération.

La mise en œuvre opérationnelle du dispositif est confiée à TPC par le biais de l'Espace Mobilité Durable.

Vélo à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) :

Mise en service du VAELS depuis fin septembre 2022 dans Cholet avec 70 vélos répartis sur 12 stations. Le service ouvert 24h/24 et 7 jours/7, permet d'effectuer des déplacements de proximité en milieu urbain et de compléter l'offre de transport public.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	430 k€	6 millions sur 10 ans					
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Liaisons cyclables (km)	14,7			
Locations mensuelles VAE	1429	1592	1570	1257
Aides achat (nb de dossiers)	568	766	665	347

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Poursuite des aménagements cyclables dans les communes.

Travail réalisé en lien avec le département afin d'avancer dans la création de liaisons cyclables intercommunales.

Préparation du futur Schéma intitulé « Schéma liaisons douces » qui prendra la suite du schéma 2 roues et il inclura la marche à pied à travers notamment les sentiers de randonnée. Il sera adopté en fin d'année 2024, pour les 10 prochaines années.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : RESEAU FERROVIAIRE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Favoriser une meilleure mise en relation de l'axe ferroviaire Nantes-Cholet-Angers avec le réseau ferré national, pour le trafic passagers. Et améliorer l'ancrage de Cholet à Nantes.

Afin de favoriser l'attractivité du Choletais : soutenir la réhabilitation de la liaison ferroviaire Cholet-Clisson ; encourager la réouverture de la liaison ferroviaire Cholet-Les Herbiers ; encourager la transformation de la ligne TER Cholet-Angers pour accueillir des TGV ; à défaut, améliorer la qualité de la desserte de la ligne TER Cholet-Angers actuelle.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La ligne Cholet Clisson a été réouverte en 2019. Une première augmentation de l'offre a été réalisée par la Région en 2021.

La Région poussant sa réflexion dans le cadre SRM 2030 et SRM 2050 qui devrait voir une intensification de l'offre Cholet-Angers et Cholet-Nantes.

Echanges concernant la réouverture de la ligne Mortagne Cholet les Herbiers

Réflexion sur le Service express régional métropolitain (SERM)

Calendrier de l'action :

Le contexte budgétaires des agglomérations et de la Région remet en cause le projet de la ligne Cholet/Mortagne/Les Herbiers

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Ligne Cholet / Les Herbiers : 150 000 usagers quotidiens en 2050 mais fortes interrogations sur le déploiement réel

Augmentation de la desserte Cholet/Nantes et Cholet/Angers à compter de décembre 2026 avec un passage à la 1/2H en heures de pointe et à l'heure en journée.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : SENSIBILISATION MODES DOUX

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Communiquer sur les différents services de mobilité de Cholet Agglomération auprès de la population du territoire, quel que soit le public : entreprises, personnes âgées, salariés, en insertion...

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Dans le cadre de sa gestion de la mobilité, TPC participe à de nombreuses actions d'animation et de sensibilisation visant à développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture, l'Espace Mobilité Durable est aussi un lieu dédié à cette dimension :

- intégration de la dimension transports collectifs ainsi que la marche et le vélo dans les projets d'aménagement,
 - développement du covoiturage,
 - aide ponctuelle et logistique dans la mise en place de Plans de Mobilité
 - présentation et promotion des offres de mobilité auprès du grand public, des salariés...
 - participation au défi mobilité en Pays de la Loire, à la semaine européenne du développement durable et à la Rentrée du transport public ayant pour objectif la promotion des services de transport collectif auprès du grand public.
 - réalisation du rallye de la mobilité durable auprès des CM2
 - réalisation d'opérations dans les collèges du territoire de sensibilisation à la sécurité dans les cars et à la mobilité durable,
- Au sein de l'Espace Mobilité Durable, mise en place d'ateliers permettant d'aborder la thématique mobilité : présentation des services mobilités, apprentissage du réseau Choletbus, apprentissage des services Choletbus 2 Roues et Choletbus Covoit', Remise en selle (rappel des bonnes pratiques à vélo en ville).

Calendrier de l'action :

Le 14^{ème} Rallye de la Mobilité Durable a eu lieu jeudi 4 avril 2024 et a réuni 23 écoles représentant plus de 600 élèves de CM2.

TPC est également intervenu en parallèle auprès de 750 élèves de CM2 afin de les sensibiliser à la mobilité durable et à l'apprentissage des transports en commun.

39 classes de 6ème et 1000 élèves, réparties dans 9 collèges de Cholet Agglomération ont été sensibilisées à la sécurité dans les cars et à un rappel sur les enjeux de la mobilité durable.

Tenue de stand lors des portes ouvertes des collèges et des lycées afin de renseigner les familles sur le réseau Choletbus (10 établissements scolaires en 2024).

Tenue de stand d'information sur les différents services de mobilité auprès des salariés, des étudiants, des habitants et des personnes en recherche d'emploi (Centre Hospitalier, Lycée Europe, Domaine Universitaire, Forum pour l'Emploi, Opération carrières, Centre Sociaux.....)

TPC a participé au Rallye Citoyen organisé par la Ville de Cholet.

Différents ateliers ont eu lieu en 2024 à l'espace mobilité durable :

- découverte des services de mobilité
- remise en selle, découverte VAE
- apprentissage du bus
- sensibilisation sécurité à vélo et trottinette...

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Budget intégré dans celui de TPC

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024			
Nombre d'ateliers organisés	23			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Forfait mobilité durable

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Valorisation des modes de déplacement considérés comme doux.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Versement d'une indemnité annuelle dénommée « forfait mobilités durables » allant de 100 € à 300 € en fonction du nombre de jours concernés.

Calendrier de l'action :

Versement annuel au cours du premier trimestre en référence à l'année passée.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	4 800 € versés en 2025
Cholet Agglomération	57 600 € versés en 2025
CIAS	2 300 € versés en 2025

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	CCAS : 3 400 € CIAS : 2 600 € Agglo : 53 400 €	CCAS : 4 800 € CIAS : 2 300 € Agglo : 57 600 €	CCAS : 5 000 € CIAS : 2 500 € Agglo : 60 000 €				
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	CCAS : 2 h	CCAS : 2 h	CCAS : 2 h				
		CIAS : 2 h	CIAS : 2 h	CIAS : 2 h				
		Agglo : 15 h	Agglo : 16 h	Agglo : 16 h				

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Agents concernés : Ville : 8 CCAS : 3 Agglo : 77 CIAS : 2	Agents concernés : Ville : 0 CCAS : 6 Agglo : 121 CIAS : 4	Agents concernés : CCAS : 14 Agglo : 205 CIAS : 10	Agents concernés : CCAS : 17 Agglo : 212 CIAS : 9
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Montant versé : Ville : 1 600 € CCAS : 600 € Agglo : 14 990 € CIAS : 400 €	Montant versé : Ville : 0 € CCAS : 1 200 € Agglo : 23 287 € CIAS : 800 €	Montant versé : CCAS : 3 400 € Agglo : 53 400 € CIAS : 2 600 €	Montant versé : CCAS : 4 800 € Agglo : 57 600 € CIAS : 2 300 €

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Création de pistes cyclables

Action nouvelle

Action récurrente

Action territoriale (pour les citoyens)

Contexte et Objectifs :

Chaque année la ville de Cholet développe son réseau cyclable avec la création de pistes cyclables

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard Hérault qui constitue une entrée de la ville, la loi prévoit la création d'un aménagement cyclable.

Ainsi à l'issue des travaux ce tronçon permettra de se connecter au réseau cyclable existant sur le boulevard de Strasbourg, le boulevard Alfred Chanzy et le boulevard Faidherbe.

De même sur le boulevard Jeanne d'Arc qui permet de se connecter avec la gare, le boulevard Faidherbe, le boulevard de Strasbourg.

Sur la rue d'Italie cela permet de desservir le quartier entier.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Jeanne d'Arc (tronçon rue du Paradis / Pont de la Casse) = piste cyclable bidirectionnelle sur 170 m

Boulevard Hérault (partie Est) = piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté du boulevard sur 400m

Rue d'Italie = piste cyclable bidirectionnelle sur 1,8 km

Calendrier de l'action :

Jeanne d'Arc = juillet à août 2024 soit 100 000 €.

Hérault = septembre à décembre 2024 soit 100 000 € en tout sur 2024 et 2025.

Italie = septembre à décembre 2024 soit 250 000 €.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie = Aménagement d'entrée de ville
X	Obligation réglementaire = Article L228-2 Code de l'Environnement
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget de la DVEP, livre blanc 5014 / 063
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	0	0					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	400 000€	50 000 €					
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)	non						
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	non						
	Recettes d'investissement (en € TTC)	non						
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	300						

Indicateurs qualitatifs :

Longueur des pistes créées voir ci-dessus.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Boulevard Jeanne d'Arc



rue d'Italie



Boulevard Hérault



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : OPTIMISATION DE LA DESSERTE BUS

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Extension du réseau de de bus avec une harmonisation sur l'ensemble du territoire à travers un renforcement de l'offre.

Mise en place du service TAD : Transport A la Demande ; un service différent et supplémentaire du réseau de bus afin de desservir le plus grand nombre.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Adaptation du réseau urbain :

- Etude sur la desserte de la ZI Dabardière et nouveau site Thalès depuis la Gare SNCF et en accès direct depuis le bd de Strasbourg

Réseau périurbain :

- La Région Pays de la Loire a modifié le contenu des accords passés avec Cholet Agglomération concernant l'utilisation des lignes 406 et 407. Par conséquent, TPC a repris entièrement la desserte des lignes 12 (Trémentines, Nuaillé) et 13 (Lys Haut Layon, Coron, Vezins, Chanteloup et Nuaillé).

Calendrier de l'action :

En septembre 2017, le réseau s'est étendu à l'ensemble du nouveau territoire de l'agglomération en proposant une première approche de renforcement de l'offre.

Après les conséquences de la crise sanitaire, le réseau Choletbus retrouve la fréquentation de 2019.

Un audit du réseau Choletbus a été réalisé fin 2022 afin de préparer la restructuration du réseau péri-urbain pour la rentrée 2023.

Aménagement du pôle d'échanges centre-ville en 2023

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Budget et Moyen humain TPC

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de lignes	34	34	34	33	32
Longueur de lignes	661 km	624 km	661	638	638
Offre kilométrique	2 522 745 kms	2 535 485 Kms	2 392 057 km	2 136 585 km	2 459 946 km
Fréquentation	5208859	4927419	4762971	3525000	5068000

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Déploiement du TAD sur tout le territoire de Cholet Agglomération en 2026
- Desserte de la ZI Dabardière

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : DEVELOPPEMENT DE LA MULTIMODALITE



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Développer de la Multimodalité (rail route bus)

Poursuivre l'intégration de la politique de stationnement dans les réflexions d'aménagement. Encourager le partage de la voirie au profit des modes non motorisés. Permettre la création d'aires de covoiturage. Favoriser l'accueil des deux-roues en lien avec les autres modes de déplacement.

Favoriser les modes doux et actifs (marche à pied, vélo)

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Particulièrement encouragée par les politiques publiques de transport, la multimodalité désigne la combinaison de différents moyens de transport lors d'un même trajet. Dans le Choletais, la gare de Cholet est l'un des lieux privilégiés de multimodalité.

Covoiturage : afin de desservir les zones les plus rurales où il n'est pas possible d'installer des lignes de bus, ainsi que des zones d'activités en dehors des heures de fonctionnement du réseau. Le service Choletbus Covoit' a ainsi été lancé et est accessible via l'application Choletbus.

Une nouvelle tarification a été mise en place depuis l'été 2023.

2 roues : Depuis août 2020, TPC propose un abonnement combinant l'accès au réseau Choletbus et la possibilité de louer un vélo à assistance électrique.

Depuis fin septembre 2022, un service de VAELS (Vélo à assistance électrique en libre-service) a été lancé avec une tarification préférentielle pour les abonnés du réseau Choletbus

Définir des zones de stationnement, notamment dans les pôles d'attractivité, afin de satisfaire les besoins des différentes catégories d'utilisateurs.

Dans les projets urbains, favoriser un partage de la voirie donnant la priorité aux transports non motorisés ou publics (collectifs ou non), sans pour autant exclure la voiture. Prévoir le développement d'aménagements cyclables au départ des principaux nœuds de desserte en transports en commun.

Installation d'abris vélos sécurisés à proximité de l'arrêt de car principal dans les communes rurales.

Ouverture de l'espace mobilité durable en centre-ville de Cholet début 2021. Au-delà de l'aspect 2 Roues, l'objectif de ce lieu est de disposer d'un lieu centré autour des mobilités durables au sens large, permettant de constituer une vitrine de l'action de Cholet Agglomération et de la Ville en la matière, d'où la notion d'Espace Mobilité Durable.

Calendrier de l'action :

2021 : ouverture espace mobilité durable

Sept 2022 : lancement du service Choletbus 2 roues VAELS

Ete 2023 : nouvelle tarification Choletbus Covoit'

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget TPC Aide du fonds vert pour covoiturage 48k€ Aide achat 2 roues 139k€
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	93k€ (covoiturage) + 306k€ (2 roues)						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	48k€ (fds vert) + 48k€ (2 roues)						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Nb utilisateurs abris vélos sécurisés	37	35		
Locations mensuelles VAE	1429	1592		
Trajets effectués en VAELS	16913	9354	2500	
Trajets effectués en covoiturage	11506	6582	1419	

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Réflexion en cours dans le cadre du PEM (plan d'échange multimodal) du Choletais sur les secteurs du centre-ville et de la gare (SNCF et gare routière)

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a été publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019. Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Elle repose sur trois piliers :

Investir plus et mieux dans les transports du quotidien

Faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer

Engager la transition vers une mobilité plus propre

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Achat E Partner (DPJP) commande juin 2024 > réception janvier 2025

Achat E Partner (CTM) commande juin 2024 > réception décembre 2024

Achat E Partner (CTM) commande octobre 2024 > réception juin 2025

Achat Twingo électrique (Dev Eco) commande mars 2024 > réception juin 2024

Achat E partner (DVEP) commande septembre 2023 > réception juillet 2024

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	principal
CCAS	
Cholet Agglomération	principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	138 920	55 000					
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	20						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Émission CO2 Partner essence : 151 # électrique : 0

Émission CO2 Twingo essence : 121 # électrique : 0

Perspectives futures :

Achat E 208

Achat Clio e tech hybrid

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR)

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi «APER») fait de la planification territoriale une disposition majeure et remet les communes au cœur du dispositif. Très concrètement, elle prévoit que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAEEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (Article L1411-5-3 du code de l'énergie).

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Les ZAEEnR sont des zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en terme de production d'énergie. Ces zones d'accélération concernent toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, le biogaz, etc.

Il s'agit d'un exercice cartographique et opérationnel, un premier « crible » qui ne nécessite pas d'études particulières. Elles ne sont pas exclusives et des projets pourront être développés en dehors des ZAEEnR. A contrario, elles ne figent pas des secteurs en attendant d'éventuels porteurs de projets.

Avec l'aide du SIEMML et du service Transition Écologique de l'agglomération, chaque commune de l'agglomération a défini ses zones propices au développement d'énergies renouvelables.

Chaque commune a organisé une consultation publique d'au moins 3 semaines entre novembre 2023 et janvier 2024.

Les conseils municipaux ont délibéré en janvier et février 2024 pour définir leur ZAEEnR. Le 22 avril 2024, le conseil communautaire a approuvé les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Le potentiel de production avec les ZAEEnR est estimé à 463 Gwh/an.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs			

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Développement de projets EnR sur les ZAEnR

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : ECONOMIE D'ENERGIES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

RÉFECTION DE TOITURES-TERRASSES DE BÂTIMENTS EXISTANTS

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Pépinière Le Tremplin au Cormier : Réfection de l'étanchéité de l'ensemble des toitures-terrasses :

- mise en place d'une isolation en mousse polyuréthane avec une résistance thermique conforme à la RT élément par élément et au CEE permettant une meilleure isolation du bâtiment
- mise en place d'une étanchéité de couleur blanche permettant de réduire la chaleur dans le bâtiment en été

Calendrier de l'action :

Travaux réalisés en 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	348 000 € TTC (études + travaux)
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Économies d'énergie



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans un souci d'efficacité énergétique et de modernisation des infrastructures, le remplacement des luminaires traditionnels par des lampes LED s'inscrit dans une démarche d'optimisation des consommations électriques. Cette action vise à réduire significativement la consommation d'énergie, tout en améliorant la qualité de l'éclairage grâce à un meilleur rendu lumineux.

Les LED présentent également l'avantage de dégager moins de chaleur, limitant ainsi les contraintes thermiques dans le bâtiment. Enfin, leur durée de vie plus longue permet de diminuer les coûts de maintenance et de renouvellement, garantissant ainsi des économies à long terme.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Remplacement de l'éclairage par des LED dans le Conservatoire

Depuis 2022, une modernisation de l'éclairage a été engagée pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts de fonctionnement. Cela inclut l'achat de 10 projecteurs LED pour un montant de 9 000€ et le relampage des plafonniers en LED dans le bâtiment, pour un coût de 2 000€.

Cette initiative permet des économies d'énergie, une meilleure qualité d'éclairage et une réduction des coûts de maintenance.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget de l'investissement de Cholet Agglomération
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	7500 €						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs			

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

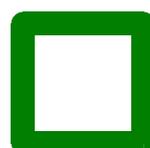
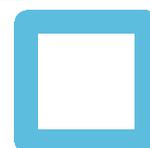
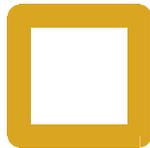
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

La transition vers un éclairage LED se poursuivra afin d'optimiser davantage la consommation énergétique du bâtiment. Les prochaines étapes incluront le **remplacement des luminaires restants**, et l'exploration de **solutions encore plus performantes** pour maximiser les économies d'énergie et le confort des usagers.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Valorisation du biométhane produit par la station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet



Action nouvelle



Action récurrente

Action-interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile

Contexte et Objectifs :

Valoriser le biométhane produit dans les digesteurs de la station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet en l'injectant dans le réseau de distribution du gaz naturel.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet dispose d'une filière eau de type boues activées d'une capacité nominale de traitement de 116 000 équivalents/habitants (EqH). Elle dispose également d'une filière boues d'une capacité nominale de 142 000 EqH comprenant des étapes d'épaississement, de digestion, de déshydratation, de centrifugation puis de stockage en silos avant épandage des boues.

Les digesteurs traitent également des boues dites "externes" provenant d'industriels et d'autres stations d'épuration présentes sur le territoire intercommunal. Ces boues sont transportées jusqu'à Cholet par camion et représentent en moyenne entre 25 % et 40 % du total des boues traitées.

Actuellement, le biogaz produit par la digestion est valorisé en chaudières pour maintenir les digesteurs à leur température optimale de fonctionnement. L'excédent de biogaz (environ 60 %) est stocké provisoirement avant d'être brûlé en torchère. Si l'injection de biométhane est autorisée depuis novembre 2011 pour les projets de type agricoles ou industriels territoriaux, ce n'est que par l'arrêté du 24 juin 2014 que les intrants autorisés ont été élargis aux boues de stations d'épuration.

Dans ce cadre, Cholet Agglomération envisage d'optimiser l'efficacité énergétique des installations en assurant la valorisation du biogaz produit par les digesteurs existants. Après une épuration qui l'amènera jusqu'aux spécifications du gaz naturel, le biogaz dénommé alors « biométhane » pourra être injecté sur le réseau de distribution de gaz naturel. Il sera revendu à un fournisseur d'énergie après signature d'un contrat d'achat.

Ce projet nécessite :

- la construction d'une unité de traitement et d'épuration du biogaz produit par les digesteurs existants,
- la construction d'un poste d'injection du biométhane,
- l'installation d'échangeurs thermiques et de pompes à chaleur,
- divers travaux de voiries et de réseaux (électricité, communication, transport du gaz, boucle de chaleur)

Historique 2019-2023 :

2019 : réflexion sur le projet

2020 : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition du besoin : phase 1 étude juridique / phase 2 rapport technique ; étude détaillée GrDF

2021 : fin de l'étude de définition du besoin et approbation du programme de travaux

2022 : consultation de maîtrise d'œuvre et investigations initiales

2023 : études de conception

Réalisations 2024 :

Consultation des entreprises et instruction des dossiers réglementaires

Calendrier de l'action :

2023-2024 : études de conception, consultation des entreprises, instruction dossiers réglementaires
2025 : travaux
2026 : mise en service

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :
Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :
Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....
Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :	
Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	

Cholet Agglomération	Assainissement : 5,36 millions € TTC, toutes dépenses incluses.
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	191 k€	4 028 k€	979 k€				
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

- Nombre de Nm3 injectés dans le réseau de distribution du gaz naturel
- Émissions de CO₂ évités

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024 (situation existante)	2025 (situation existante)	2026 (situation nouvelle)	2027 (situation nouvelle)
Nb de Nm3 injectés	0	0	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
Émissions de CO₂ évités	0	0	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>

Émissions de CO₂ évités :

Emissions de CO₂ évitées : environ 1 240 tCO₂/an (avec un facteur d'émission de 23,4 gCO₂éq/kWhPCI).

La production de biométhane permet d'alimenter l'équivalent de 500 foyers environ (pour une consommation moyenne annuelle de 12 GWh/an/foyer).

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ÉNERGÉTIQUE



Action nouvelle



Action récurrente

Action ~~interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le programme national ÉduRénov a été lancé en mai 2023 par la Banque des Territoires. Il s'agit d'un programme d'actions pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires dans une démarche collaborative permettant de simplifier, structurer et valoriser les opérations de rénovation.

Le programme s'inscrit dans la trajectoire globale d'économie d'énergie prise par l'État et ses partenaires à l'horizon 2050. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales à réaliser à minima 40 % d'économie d'énergie en déployant, d'ici 5 ans, 10 000 projets de rénovation énergétique de bâti scolaire.

ÉduRénov propose aux collectivités territoriales un accompagnement en matière d'ingénierie, de solutions de financements, de communication..., et ce quelle que soit la maturité des projets.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le patrimoine scolaire de la Ville comprend 17 établissements allant de la maternelle au primaire. Il présente plusieurs enjeux :

- des bâtiments vieillissants,
- qui ne respectent plus forcément les normes réglementaires,
- qui sont assujettis au Décret Tertiaire.

La ville souhaite se doter d'une vision immobilière sur son patrimoine scolaire afin :

- d'établir une vision claire de l'état de son patrimoine,
- de définir les opérations qu'elle doit mener afin de respecter les exigences du Décret Tertiaire à l'horizon 2030, 2040 voire 2050,
- de définir une trajectoire d'intervention sur son patrimoine afin de planifier les opérations et les investissements à réaliser dans les prochaines années pour traiter les enjeux.

L'opportunité du soutien de la Banque des Territoires, via son programme EduRénov, a permis d'accélérer l'engagement de la démarche avec :

- en 2024, la réalisation de l'ensemble des audits énergétiques pour les 17 établissements scolaires (13 financés par la collectivité et 4 financés par la Banque des Territoires),
- en 2025, l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE), dans la continuité des audits (financé par la Banque des Territoires).

Calendrier de l'action :

2024 : Audit énergétique des 17 groupes scolaires
2025 : Schéma Directeur Énergétique des écoles

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

<input checked="" type="checkbox"/>	Mandat politique / Stratégie
<input checked="" type="checkbox"/>	Obligation réglementaire
<input type="checkbox"/>	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal 2024 : 13 audits énergétiques financés par la Ville : 135 841,09 € TTC 4 audits énergétiques financés par la Banque des Territoires : 48 708,00 € TTC (SDIE financés en 2025 par la Banque des Territoires : 40 202,40 € TTC)
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	135 841,09 (financés par la Ville) + 48 708,00 (financés par la BdT)	40 202,40 (financés par la BdT)					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)			Budget travaux à définir				

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)			Économies de fonctionnement obtenues grâce à l'optimisation du patrimoine scolaire				
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction des utilisateurs

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2025	2026	2027
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nombre d'audits énergétiques réalisés	Formalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)	Montant des travaux réalisés par rapport aux projections du PPI	Montant des travaux réalisés par rapport aux projections du PPI
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Néant.

Perspectives futures :

Rénovation / réhabilitation / extension... des groupes scolaires

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : GROS ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ – rayer la mention inutile

Contexte et Objectifs :

Maintenir le patrimoine en état de fonctionnement, et améliorer les performances des installations techniques.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Gros entretien/renouvellement des équipements thermiques :

Pour le patrimoine Ville de Cholet :

POLE SOCIAL : Remplacement du système de GTB

IMMEUBLE MAUDET : Réfection chaufferie + régulation distribution chauffage

Centre de loisirs ETANG DES NOUES : Réfection chaufferie PRIMVERT

Complexe Sportif DARMAILLAC : Réfection chaufferie

SALLE TURPAULT : Réfection des éclairages

SALLE LAENNEC : Réfection des éclairages

SALLE PIERRE DE COUBERTIN : Réfection des éclairages

SALLE CHAMBORD : Réfection des éclairages

DOJO DARMAILLAC : Réfection des éclairages

SALLE MIMOUN : Réfection des éclairages

Groupe Scolaire LA BOURIE : Remplacement chaudière

Pour le patrimoine Cholet Agglomération :

ESPACE SAINT LOUIS : Remplacement du système de GTB

DUC : Réfection chaufferie amphithéâtre

RPA VERTE VALLEE : Réfection chaufferie

MEDIATHEQUE : Réfection Régulation et panoplie de chauffage

ESPACE EMPLOI : Remplacement de la chaudière

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) : 100 %.

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)? OUI

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)? Non quantifié

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal : 380 000 € TTC
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal : 460 000 € TTC
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :
Non quantifié

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Gestion des Déchets

NOM ACTION : Agir dans le domaine des déchets / Optimisation des déplacements



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile

Contexte et Objectifs :

Optimiser les déplacements lors des tournées de collecte des déchets et ceux des usagers pour se rendre en déchèterie

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Tournées de collecte :

Finalisation de l'étude de refonte et d'optimisation des tournées de collecte pour s'adapter aux futurs exutoires pour les ordures ménagères et les emballages ménagers avec pour objectifs de :

- Réduire les kilométrages parcourus lors des collectes,
- Réduire la fréquence de collecte de certains circuits,
- Limiter la consommation en carburant des camions de collecte et du rejet d'émissions polluantes,
- Limiter l'augmentation de la charge de travail des agents de collecte due à l'urbanisation du territoire.

La mise en place des nouveaux circuits de collecte interviendra le 06/01/2025.

Les nouveaux circuits doivent permettre de réduire les kilomètres parcourus d'environ 25 % (58 000 kilomètres économisés chaque année, soit environ 173 tonnes d'émissions de CO2 évitées par an)

Déplacements en déchèteries / transports des déchets

Sur 2024, une moyenne de 105,9 kg apportés par passage en déchèterie est constatée, contre en 2023, une moyenne de 106,9 kg.

Depuis novembre 2022, le marché de gestion des déchèteries intègre le compactage des principaux déchets (bois, tout venant, végétaux, métaux,...), ce qui permet une diminution des rotations de bennes en déchèteries, et donc la diminution des kilomètres parcourus par les camions effectuant les rotations. Ainsi, sur les flux principaux, les rotations ont diminué d'environ 40 %

Calendrier de l'action :

étude optimisation des tournées

Lancement de l'étude : octobre 2023

Fin de l'étude : septembre 2024

Application des nouveaux circuits de collecte optimisés : janvier 2025

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget Gestion des Déchets (Tournées de collecte : bureau d'étude 83 707 € TTC)
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	54 005 € TTC ?						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Nombre de circuits de collecte
Kilométrage annuel
Consommation en carburant annuel

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Passage en déchèterie	264 924	217 706	196 926	207 388
Ratio KG déchets/passage en déchèterie	114,6 kg/passage	111,9 kg/passage	106,9 kg/passage	105,9 kg/passage
Nombre de rotations de poids	-	5292	3236	3213

lourds en déchèteries sur les flux principaux				
Km parcourus en collecte PAP (régie)	263 500	263 200	257 500	246 053
Conso carburant Litres (régie)	172 500	164 200	160 500	156 752
Km parcourus en collecte PAP (prestataire)	64 500	63 000	61 000	59 627
Conso carburant collecte PAP Litres (prestataire)	47 881	39 503	36 544	36 544
Km parcourus en collecte AV (prestataire)	64 745	64 423	62 449	63 408
Conso carburant collecte AV Litres (prestataire)	NR	NR	NR	24 866

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Etude à venir en 2025/2026 pour un changement de fréquence de collecte des OMR à Cholet (collecte une fois tous les 15 jours)

- Nouveau marché de prestation de collecte au 1^{er} juillet 2025, avec nouveaux camions de collecte à carburant propre (bio carburant XTL à base d'huiles alimentaires usagées et déchets)

- Acquisition d'une première benne de collecte BioGNV pour la régie de collecte (réception mi-2025)

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Agir dans le domaine des déchets / Valorisation des déchets



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Les déchets sont une source d'émission de gaz à effet de serre et de dégradation environnementale. Cholet Agglomération est en charge de la gestion complète du service de collecte et de traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), avec pour finalité de valoriser au maximum le gisement et de réduire le plus possible la production des déchets ainsi que la part à éliminer.

Actuellement, l'agglomération gère 7 déchèteries et 4 éco-points, ainsi que 786 colonnes d'apport volontaire (ordures ménagères, emballages/papiers, verre, textiles, ...) et un peu plus de 87 500 bacs de déchets ménagers (ordures ménagères et emballages/papiers).

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- poursuite des études de conception de la déchèterie du " Bocage " à Yzernay, lancement des travaux de construction de la déchèterie de Lys-Haut-Layon à Vihiers, lancement des études de conception de la déchèterie de l'Écuyère à Cholet.

Ces nouveaux sites permettront d'optimiser le tri et donc la valorisation des différents déchets collectés, qui disposeront de tous les flux, contrairement aux éco-points.

- points d'Apport Volontaire : 34 colonnes enterrées implantées et/ou renouvelées en 2024, leur mise en place permettra d'améliorer la qualité du tri, notamment les grands ensembles collectifs, et par conséquent d'avoir un meilleur taux de valorisation, et d'améliorer l'accessibilité au PMR (remplacement des colonnes semi-enterrées par des colonnes enterrées)

- mise en place des filières de tri " outillage du peintre " et " jeux et des jouets " dans les déchèteries du territoire

- mise en place du tri des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) sur les déchèteries de l'Ériboire à Saint-Léger-sous-Cholet, le Pont Bertrand à la Tessoualle et les Humeaux de Vezins. Les usagers limiteront leurs trajets sur ces déchèteries de proximité tout en améliorant le tri en déchèterie.

- réponse à un Appel A Projet CITEO concernant le tri hors foyer : portée par Cholet Agglomération pour ses communes membres, le projet vise à financer une partie de l'achat de mobiliers (corbeilles, abris-bacs, porte-sacs, ...) pour la collecte des emballages-papiers et du verre. Le groupement ayant été lauréat, ces équipements seront déployés sur l'espace public en 2025 et 2026.

- signature d'une convention avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés sur le territoire de l'agglomération, portée par Cholet Agglomération en partenariat avec ses communes membres.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget Gestion des déchets

CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	86 895 € TTC pour étude AAP CITEO et déchets abandonnés						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	325 k€						

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	Soutiens CITEO déchets abandonnés : 150 000€ répartis entre Cholet Agglomération et les communes membres	Soutiens CITEO déchets abandonnés : 300 000€ répartis entre Cholet Agglomération et les communes membres	Soutiens CITEO déchets abandonnés : 300 000€ répartis entre Cholet Agglomération et les communes membres	Soutiens CITEO déchets abandonnés : 300 000€ répartis entre Cholet Agglomération et les communes membres			
	Recettes d'investissement (en € TTC)		Soutiens CITEO AAP hors foyer : 300 000€ répartis sur 2025					

			et 2026 entre Cholet Agglomération et les communes membres					
--	--	--	---	--	--	--	--	--

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Projet CITEO : 351 heures						
---	---	------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Quantité de DMA collectées (Tonnes)	58 297	51 890 T	47 632	48 119 T (données non consolidées / RPQS)
Ratio de déchets par habitants	560,5 kg/hab	497,1 kg/hab	456,3 kg/hab	459,0 kg/hab
Taux de valorisation des DMA	80,36 %	80,21 %	81,76 %	en attente consolidation données / RPQS
Taux de refus (erreur de tri) des Emballages Ménagers	16,97 %	15,2 %	16,3 %	en attente consolidation données / RPQS

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- 2025 : mise en place de la REP PMCB sur les déchèteries avec valorisation de nouveaux déchets (placo-plâtre)

- 2025 : lancement de la construction de la déchèterie du " Bocage " à Yzernay
- 2025 : ouverture de la déchèterie de Lys-Haut-Layon à Vihiers.
- 2025 : poursuite du déploiement du schéma directeur d'implantation ou le remplacement de nouvelles colonnes enterrées d'apport volontaire
- 2025-2026 : déploiement des équipements de tri Hors Foyers par les communes de l'agglomération.
- 2029 : ouverture au public de la nouvelle déchèterie de " l'Ecuyère " à Cholet.
-

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox" value="2"/>	<input type="checkbox" value="1"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Assainissement

NOM ACTION : Valorisation des boues de STEP

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Valoriser en agriculture les boues des systèmes d'assainissement

Diminuer la production de déchets

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

30 % destinés au compostage

70 % destinés aux agriculteurs

Réalisations 2024

Etude stratégique de gestion des boues des systèmes d'assainissement du territoire de l'ADC.

Réalisation en cours de l'étude : Phase 1 de diagnostic réalisé, et phase 2 études de 5 scénarios en cours. Cette étude doit s'articuler avec les études sur les déchets et donc un délai a été pris. La phase 3 (Schéma directeur) a été notifiée en novembre 2024 pour 3 mois.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur : Sans objet

Norme appliquée sur le bâtiment : Sans objet

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) : Sans objet

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)? Sans objet

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ  <input type="checkbox"/>	2 FAIM «ZÉRO»  <input type="checkbox"/>	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  <input type="checkbox"/>	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ  <input type="checkbox"/>	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES  <input type="checkbox"/>	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT  <input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE  <input type="checkbox"/>	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE  <input type="checkbox"/>	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE  <input type="checkbox"/>	10 INÉGALITÉS RÉDUITES  <input type="checkbox"/>	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES  <input type="checkbox"/> 2	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES  <input type="checkbox"/> 1
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  <input type="checkbox"/>	14 VIE AQUATIQUE  <input type="checkbox"/>	15 VIE TERRESTRE  <input type="checkbox"/> 3	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES  <input type="checkbox"/>	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS  <input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Assainissement

NOM ACTION : Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières pour obtenir un taux plus élevé de mise en conformité et sécuriser l'acheteur par une meilleure connaissance de son achat.

Maîtriser les dépenses par une optimisation de la priorisation et de la programmation des travaux prescrits par les schémas directeurs intercommunaux eaux usées et eaux pluviales.

Réduire le volume d'eau parasite dans les systèmes d'assainissement pour que ceux-ci soient conformes à la législation.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

L'article L. 1331-11-1 du Code de la Santé Publique prévoit le contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif lors de ventes d'immeubles non raccordés au réseau public. La loi ne prévoit pas ce contrôle dans le cas des immeubles raccordés. Cependant, pour se prémunir de tout vice caché, de plus en plus de notaires, propriétaires, usagers font appel au service public d'assainissement collectif pour établir le diagnostic de leur raccordement. Aussi, par délibération en date du 17 décembre 2018, l'Agglomération du Choletais a proposé une prestation de contrôle par un prestataire de l'AdC refacturé au demandeur. A l'issue de l'enquête, un rapport est adressé au demandeur. Tout constat de non-conformité fait systématiquement l'objet d'un courrier de mise en demeure de résorber les défauts constatés dans des délais fixés en fonction de leur importance. Cette procédure permet d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement et la qualité des rejets au milieu naturel.

Rappel historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant)
Année de démarrage 2018

Réalisations 2023
Environ 100 contrôles

Réalisations 2024
Environ ... contrôles

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal (volets eaux pluviales) / Budget annexe de l'assainissement (volet eaux usées)
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	235 k€ (zonage EU/EP)						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	770 k€ (schéma EU/EP)						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	2 400 h (schéma et zonage EU/EP)						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de				

l'indicateurs quantitatifs				
---------------------------------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- augmenter la systématisation des contrôles des ventes en travaillant en coordination avec les notaires.
- 2022 à 2025 : élaboration des schémas directeurs des eaux usées et des eaux pluviales des communes visées aux lots 1, 2 et 3
- 2025 à 2027 : élaboration des schémas directeurs des eaux usées et des eaux pluviales des communes visées au lot 4

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

CA a mis en œuvre l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), obligatoire depuis 1^{er} janvier 2018 et a transféré cette compétence à plusieurs structures intercommunales à l'échelle des bassins versants.

Cela concerne notamment l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la préservation des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que le portage des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Des élus de Cholet Agglomération représentent l'Agglomération dans 3 syndicats de bassins du territoire : Syndicat Mixte intercommunal des Bassins de l'Evre Thou Saint-Denis (SMIBE), Syndicat Mixte Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB SN), Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL), et participent à l'émergence d'une structure de bassin à l'échelle du bassin versant du Thouet.

Des contrats de territoire (CTeau) par bassin sont élaborés par les structures pour permettre d'engager et de réaliser les différentes actions en lien avec les financeurs.

Réalisation 2023 :

Sur le bassin versant du Thouet, le SAGE a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau puis par un arrêté inter préfectoral en aout 2023.

Sur les bassins versants de la Sèvre Nantaise et du Layon, la mise en œuvre des actions prévues dans les programmes d'actions des Contrats Territoriaux Eau s'est poursuivie.

Sur le bassin de l'Evre, l'année 2023 a permis d'élaborer un nouveau Contrat Territorial Eau mis en enquête publique en fin d'année 2023.

Sur les 4 bassins versant des études HMUC - **Hydrologie, Milieux, Usages et Climat - ont été lancées. Elles doivent permettre de dresser un état des lieux des équilibres quantitatif d'un territoire et de sa sensibilité au changement climatique.**

Réalisation 2024 :

Sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, la deuxième phase du CT eau a été actée pour la période 2024-2026.

Sur le bassin de l'Evre, l'année 2024 a permis de valider un nouveau Contrat Territorial Eau sur la période 2024-2026.

Sur le bassin du Layon, l'année 2024 a permis d'élaborer un nouveau Contrat Territorial Eau.

Sur les 4 bassins versant des études HMUC - **Hydrologie, Milieux, Usages et Climat – se sont poursuivies.**

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	

CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Montant des contributions de CA aux structures au titre de la GEMAPI

En 2023

BV Sèvre Nantaise	EPTB Sèvre Nantaise	177 829,00 € TTC	
BV Evre	SMIB Èvre Thou St Denis	68 067,52 € TTC	
BV Layon	SLAL	95 647,00 € TTC	
BV Thouet	SMVT	670,10 € TTC	(animation uniquement)

En 2024

BV Sèvre Nantaise	EPTB Sèvre Nantaise	183 138,00 € TTC	
BV Evre	SMIB Èvre Thou St Denis	68 067,52 € TTC	
BV Layon	SLAL	94 530,95 € TTC	
BV Thouet	SMVT	672,00 € TTC	(animation uniquement)

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service :

NOM ACTION : La protection de la ressource en eau potable : Captage de Ribou



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Préserver la ressource en eau pour la production d'eau potable

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

Cholet Agglomération exerce la compétence alimentation en eau potable sur tout son territoire à partir de deux captages lui appartenant dont celui de Ribou.

Les lacs-réservoirs de Ribou et Verdon en lien avec l'eau en provenance de la Loire permettent à Cholet Agglomération de disposer d'eau potable en quantité suffisante toute l'année. Le prélèvement s'effectue dans le lac-réservoir de Ribou. Ces retenues de barrage permettent à CA de distribuer environ 12 000 m³ d'eau potable par jour. Le captage de Ribou alimente la population et les activités des communes de Cholet-Le Puy-Saint-Bonnet, de la Tessoualle et de Saint-Christophe-du-Bois.

La ressource en eau de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de Ribou est marquée par de fortes pressions agricoles et non-agricoles. Ces pressions se concrétisent par d'importantes concentrations en pesticides et en Carbone Organique Total (COT) dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable. Les concentrations de COT sont liées aux épisodes d'eutrophisation et aux excès de matières nutritives (Nitrates et Phosphore) dans le lac-réservoir de Ribou.

Les politiques de protection des captages menées par CA se déclinent en deux niveaux : Les Périmètres de Protection des Captages (PPC) et Les Plans d'Actions (PA).

Le Plan d'Actions 2021-2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'AAC de Ribou (adopté en Conseil de Communauté le lundi 21 septembre 2020) comporte 16 actions mises en œuvre entre 2021-2026 pour un montant total de 6 651 000 € TTC. Elles ont pour objectifs de restaurer la qualité de l'eau en réduisant notamment les flux de matières organiques, d'azote, de phosphore et des produits phytosanitaires.

Rappel historique :

La qualité de la ressource en eau du captage de Ribou reste dégradée malgré une certaine amélioration, les objectifs des indicateurs de résultat (analyses physico-chimiques) ont largement été dépassés. Depuis 2014 :

- 182 diagnostics agro-environnementaux ont été réalisés,
- des contrats MAEC sont proposés aux exploitants des AAC,
- 38 agriculteurs en AB sur l'AAC de Ribou, 22 % SAU en AB (RPG 2020), soit + 83 % (+ 844 ha) par rapport à 2014,
- 2 agriculteurs en AB sur l'AAC de la Rucette, 8,60 % SAU en AB (RPG 2020),
- 60% de surface en prairies sur l'AAC de Ribou,
- développement d'une filière Bio dans la restauration collective : 16 restaurants engagés,

- poursuite de l'accompagnement des collectivités vers le "zéro pesticide"(entretien cimetières, terrains de sports...) : 14 communes sur 15 entièrement à "zéro pesticide",
- 3 Zones Tampons Humides Artificielles aménagées,
- mise en œuvre de la démarche par sous-bassin versant (réunions, réalisation de diagnostics cours d'eau, opération groupée de diagnostics agro-environnementaux..), transmission aux services de l'État de la carte des zones stratégiques pour la qualité de l'eau du sous bassin du Trézon et de la Moine.

Rappel des réalisations 2023 :

1- Périmètres de protection

En 2023, CA a poursuivi l'entretien du site de captage de Ribou sur les parcelles entourant les lacs-réservoirs de Ribou et du Verdon. Une étude pour la réalisation d'un plan de gestion "Espace Naturel" pour le lac-réservoir du Verdon a été débutée avec une large concertation des acteurs et utilisateurs du site.

Les parcelles en Bail Rural Environnemental Captage ont fait l'objet d'une visite et d'un diagnostic en lien avec les exploitants agricoles.

2- Plan d'actions de Ribou :

En 2023, CA a mis en œuvre le plan d'actions, en pilotant les aspects administratif du programme, en continuant le travail de concertation avec les agriculteurs concernés par les travaux du Trézon et les autres acteurs du territoire au travers de différentes réunions et en assurant le suivi et le financement des 16 actions d'animations réalisées en interne, ou déléguées à des prestataires ou des partenaires.

Des échanges ont eu lieu avec la DDT pour élaborer un nouvel arrêté ZSCE.

Réalisation 2024 :

1- Périmètres de protection

En 2024, CA a poursuivi l'entretien du grand site de captage de Ribou sur les parcelles entourant les lacs-réservoirs de Ribou et du Verdon. Le Département de Maine-et-Loire a validé la demande d'extension du périmètre reconnu ENS sur une partie du lac-réservoir de Ribou, formant un nouvel ENS "lacs-réservoirs de Verdon et Ribou amont". Un plan de gestion de cet espace naturel sensible a été validé en concertation des acteurs et utilisateurs du site.

La démarche d'acquisition foncière du Périmètre Rapproché Sensible autour du lac-réservoir de Ribou c'est poursuivie avec le lancement d'une enquête publique visant à finaliser les derniers dossiers.

2- Plan d'actions de Ribou :

En 2023, CA a mis en œuvre le plan d'actions, en pilotant les aspects administratifs du programme, en continuant le travail de concertation avec les agriculteurs concernés par les travaux du Trézon et les autres acteurs du territoire au travers de différentes réunions et en assurant le suivi et le financement des 16 actions d'animations réalisées en interne, ou déléguées à des prestataires ou des partenaires.

Des échanges ont eu lieu avec la DDT pour élaborer un nouvel arrêté ZSCE.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

	(en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

En 2021 139 974,10 € TTC
En 2022 606 272,58 € TTC
En 2023 473 613,03 € TTC
En 2024 473 613,03 € TTC

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

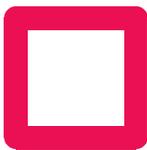
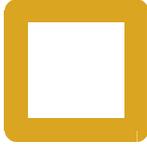
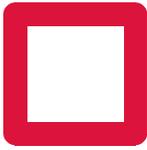
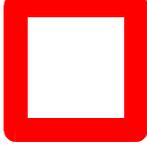
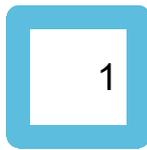
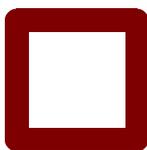
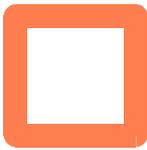
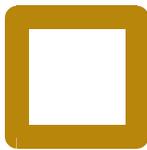
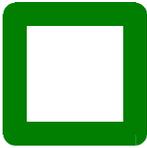
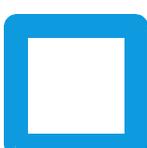
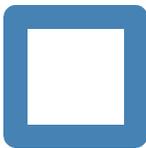
Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

 1 PAS DE PAUVRETÉ	 2 FAIM «ZÉRO»	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
					 1
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
					
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 14 VIE AQUATIQUE	 15 VIE TERRESTRE	 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
		 2			

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : La protection de la ressource en eau potable : Captage de Rucette

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Préserver la ressource en eau pour la production d'eau potable et la pérenniser

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

Cholet Agglomération exerce la compétence alimentation en eau potable sur tout son territoire à partir de deux captages lui appartenant dont celui de la Rucette situé au Puy Saint Bonnet.

Pour le captage de la Rucette, des études successives depuis 1996 ont confirmé la vulnérabilité de cette ressource caractérisée par des concentrations excessives de pesticides et de matières en suspension (MES). Ces études ont mis en évidence que la couche argileuse permettant la protection naturelle de l'aquifère était vraisemblablement contrariée par des forages mal conçus ou défectueux qui mettraient en relation la nappe superficielle avec la nappe souterraine. Par ailleurs, l'absence de connaissances précises sur la géologie et le fonctionnement de l'aquifère de La Rucette, ainsi que le faible niveau de production des puits existants, ont conduit CA à réaliser une étude de caractérisation de cette ressource. Cette étude débutée en 2018, est toujours en cours.

Également captage prioritaire « Grenelle », le captage de la Rucette a fait l'objet d'un programme d'actions pour la période 2011-2014, visant à améliorer la qualité de l'eau.

Depuis 2016, le captage de la Rucette fait l'objet d'une veille afin de consolider les connaissances sur la qualité des eaux. Une étude sur plusieurs années pour déterminer l'origine et le fonctionnement de la nappe souterraine est engagée depuis 2018.

Rappel historique :

Débutée en 2018, l'étude de caractérisation de la ressource souterraine s'est poursuivie en 2019 et 2020 pour analyser et mieux comprendre le fonctionnement de la nappe souterraine et évaluer son niveau de protection.

Sur les années 2022 à 2024, des essais et interprétations permettent de mieux appréhender le fonctionnement des ouvrages.

Réalisation 2023 :

1- Périmètres de protection

En 2023, CA a poursuivi l'entretien du site de captage de Ribou sur les parcelles en gestion directe. Les parcelles en activité agricole par un Bail Rural Environnemental Captage ont fait l'objet d'une visite et d'un diagnostic en lien avec les exploitants agricoles.

2- Étude de la ressource

En 2023, CA a poursuivi l'étude de la ressource avec des essais de pompage permettant de définir une stratégie d'action sur les forages existants et les forages inutilisés à reboucher.

Réalisation 2024 :

En 2024, CA a poursuivi l'entretien du site de captage notamment sur les parcelles des périmètres de protection.

L'année 2024 a été mise à profit pour compléter les essais et les mieux définir les actions à mener avec le bureau d'étude TERRAQUA :

- 1- Essais longue durée sur certains puits et forages
- 2- Travaux de consignation hydraulique et électrique sur les puits non-utilisés
- 3- Montage du dossier administratif et technique pour le rebouchage des puits non-utilisés

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	

CCAS	
Cholet Agglomération	Budget annexe eau potable 17 000 € HT Travaux à venir en 2025
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

bjectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Réduction des pertes d'eau sur le réseau de distribution par le télérelève des compteurs d'eau



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territorial (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Le service de télérelève des compteurs d'eau potable est existant sur les communes de Cholet – Le Puy Saint Bonnet, La Tessoualle et Saint-Christophe-du-Bois.
Il est étendu progressivement à l'ensemble du territoire de l'Agglomération à compter de 2021.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

Afin d'éviter les pertes d'eau sur le réseau de distribution d'eau potable et en améliorer la performance, il a été décidé d'étendre la télérelève à l'ensemble de CA dans le cadre du contrat d'exploitation du service d'eau potable avec EAU DE CHOLET Veolia sur la période 2021/2031.
Le dispositif couvre une première action qui vise à pouvoir prévenir les usagers dès le lendemain lorsqu'une fuite chez l'utilisateur. Cela concerne également la partie publique des réseaux en permettant à l'exploitant du réseau de mieux maîtriser les entrées et sortie sur le réseau d'eau potable et ainsi réduire les pertes d'eau par les fuites.

Historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant)

Maintien de la télérelève existante sur les communes de Cholet / Le Puy Saint Bonnet, La Tessoualle et Saint-Christophe-du-Bois.
Déploiement progressif sur l'ensemble du périmètre de CA d'ici au 31/12/2022.

Réalisations 2023

A fin 2023, 98,6 % des abonnés bénéficient d'un compteur équipé de télérelève.

Réalisations 2024 :

Poursuite du déploiement des modules de télérelève sur les cas particuliers et définition par Cholet Agglomération d'un cadre au règlement du service public d'eau potable pour traiter ces cas particuliers (conseil de communauté de sept 2024).
A fin 2024, 99 % des abonnés bénéficient d'un compteur équipé pour le télérelève.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire

Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget annexe eau potable
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Réalisé

Prévisionnel

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

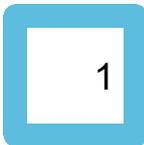
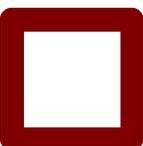
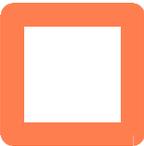
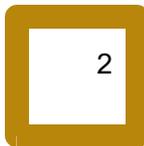
Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**

 1 PAS DE PAUVRETÉ	 2 FAIM «ZÉRO»	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
					
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
					
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 14 VIE AQUATIQUE	 15 VIE TERRESTRE	 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
					

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territorial (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Garantir la qualité de l'eau potable sur toutes les étapes du cycle de l'eau potable :
Depuis sa production doivent être vérifiées depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

Le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) répond à cet enjeu en appliquant une stratégie globale d'évaluation et de gestion des risques.

Rappel historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant)

Mise en place du PGSSE en 2016 sur le périmètre de gestion historique de la CAC : Cholet – Le Puy Saint Bonnet, La Tessoualle et Saint-Christophe-du-Bois.

Rappel réalisations 2022

Lancement de la démarche en lien avec le nouveau contrat d'exploitation avec EAU DE CHOLET Veolia qui a débuté au 1^{er} avril 2021.

Finalisation de la phase 1 " Etat des lieux fonctionnel et organisationnel " et de la phase 2 " Etude des dangers et évaluation des risques sanitaires ".

Démarrage de la phase 3 " Identification des mesures de maîtrise et programmation d'action "

Réalisations 2024

L'étude a été suspendue en 2023 liée à la vacance du poste de Responsable de secteur " Barrages et usines AEP " qui pilote cette étude.

Un nouvel agent est arrivée en 2024 mais l'étude n'est plus prioritaire avec priorité déterminé sur les barrages.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire

Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :
Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :
Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....
Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Réalisé **Prévisionnel**

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Gestion des Déchets

NOM ACTION : Préservation de la ressource en eau

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Réduire la consommation d'eau lors du lavage des bennes à ordures ménagères.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Depuis juillet 2022, pour réduire la consommation d'eau, deux étapes ont été mises en place dans le lavage des bennes à ordures ménagères.

1ère étape :

Les bennes à ordures ne sont plus lavées systématiquement après chaque tournée.

Le nettoyage complet des bennes s'effectue uniquement après la collecte d'ordures ménagères. Il est partiel après la collecte d'emballages ménagers où seuls les lèges conteneurs sont nettoyés.

2nde étape :

Le nettoyage du camion est effectué en deux parties : la benne avec une lance haut débit et les lèges conteneurs avec un nettoyeur haute pression. L'utilisation du nettoyeur haute pression permet de réduire le volume d'eau consommé.

Calendrier de l'action :

Début de l'action : juillet 2022

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Consommation annuelle d'eau du CTD

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

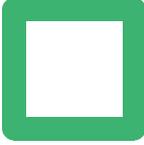
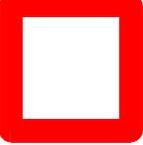
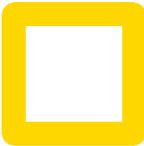
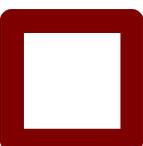
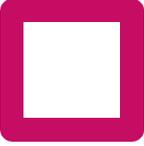
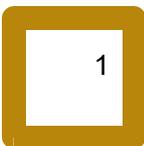
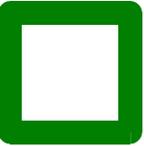
Année	2021	2022	2023	2024
M³ d'eau consommée CTD	1225	1170	950	1254
Montant des factures d'eau	5 004,53 €	5 140,21 €	3 668,84 €	5 195,97 €

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

 1 PAS DE PAUVRETÉ	 2 FAIM «ZÉRO»	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
					 2
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
					 1
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 14 VIE AQUATIQUE	 15 VIE TERRESTRE	 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
					

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

Direction : DPJP
Service :

NOM ACTION : Gestion différenciée et éco-responsable des espaces verts publics

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou ~~territoriale (pour les citoyens)~~ - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Gérer les espaces verts de façon durable, en adaptant la gestion à la spécificité de chaque site

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Maîtriser les consommations d'eau.

Diminuer les volumes de déchets verts à traiter en favorisant notamment le broyage et le paillage.

S'acheminer vers le zéro phyto en production et poursuite de l'utilisation de la Production Biologique Intégrée (PBI).

Trophée Fleur d'Or

Depuis 2005, la Ville de Cholet est lauréate du label - 4 fleurs - décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Ce titre ne récompense pas uniquement la qualité du fleurissement, mais il met également en évidence tous les efforts fournis par la collectivité en faveur de l'environnement (Economies d'eau, bonnes pratiques,...) du paysage et de l'urbanisme (Application de la gestion différenciée, réglementation en matière d'affichage, effacement des réseaux,...), des enfants et de leur sensibilisation à l'environnement (Manifestations, actions de plantations,...).

Ce label est attribué pour une durée de trois ans.

Calendrier de l'action :

Gestion différenciée des espaces verts mise en place en 1995
Démarche en continuelle évolution / optimisation

Evolution des volumes de déchets verts :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volume (m ³)	3305	2940	3277	1847	1740	2295	2860	3147
Dont paillage (m ³)	1498	1892	1622	1368	1327	877	1137	1518

Evolution des volumes d'eau :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volume (m ³)	69 488	64 032	70 668	65 472	57 130	48 838	33 627

PBI CHM

Un groupe de travail à été constitué en interne sur cette thématique

2025 : passage du jury national

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Facture eau : 55 000 euros Facture déchets verts:57 041 Euros Facture Broyage : 10 104 euros
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	67 000 € déchets verts 55 000€ eau						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024
Utilisation produits phyto	fin utilisation		
Volume de déchets verts valorisé	877m3	1 198 m3	1 137 m3
Quantité d'eau économisé/année (n-1)		8 292 m3	15 211 m3

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Eco-pâturage des espaces verts

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) **et** territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Gérer les espaces verts de façon durable, afin d'y favoriser la biodiversité
Favoriser les liens sociaux et intergénérationnels
Favoriser la préservation de races d'animaux menacées
Limiter l'empreinte carbone
Diversification des tâches des agents

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces verts et naturels par le pâturage d'animaux herbivores.

L'objectif visé par cette opération est de combiner l'entretien d'un espace vert à une action écologique, pédagogique et ludique. Les animaux, parfois propriété de la Ville, parfois d'un éleveur, permettent l'entretien des espaces enherbés, tout en participant à l'attractivité des lieux sur lesquels ils sont installés.

En 2024, 13 sites sont en écopâturage sur la ville de Cholet, cumulant 14 Ha. 3 sites sont gérés avec le cheptel communal, 5 sites par des éleveurs ou prestataires et 5 sites " mixtes " (commune + éleveurs)

Un groupe de travail a été constitué en interne sur cette thématique dès 2015

Calendrier de l'action :

2015 : démarrage de l'action : pâturage des ânes à Mocrat puis au parc du menhir (prestataire)

2016 : début du cheptel communal (achat de 2 chèvres, et naissance d'1 chevreau)

2019 : arrivée des chevaux de trait poitevins (éleveur) sur 3 des 8 sites communaux

2020 : Cheptel communal constitué de 27 animaux (moutons et chèvres) sur 9 sites

- 2021 : Cheptel communal constitué de 40 animaux sur 13 sites
 2022 : Cheptel communal constitué de 39 animaux sur 13 sites
 2023 : Cheptel communal constitué de 34 animaux sur 13 sites.
 - Organisation d'une 1/2 journée technique à Cholet avec le CRAPAL (Conservatoire des races menacées des Pays-de-la-Loire), et intervention du service lors de leur Congrès annuel.
 - Présentation de la démarche au centre social du Verger (une dizaine de personnes)
 - intervention lors du Colloque annuel de l'association du cheval territorial
 2024 : Cheptel communal constitué de 30 animaux sur 13 sites.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
 (répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	10 412,10 € en 2024 (frais vétérinaires, prestations d'écopâturages, etc)
CCAS	

Cholet Agglomération	Temps passé par les agents du service : 903 heures en 2024
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	10412,10						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	903h						

Indicateurs qualitatifs :

Inventaires naturalistes des espaces écopâturés réalisés au champ de bataille et au parc du Menhir. En cours sur le boulevard Delhumeau Plessis.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	9 sites et 27 animaux	13 sites et 40 animaux	13 sites et 39 animaux	13 sites et 34 animaux	13 sites et 30 animaux

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Permettre de créer un outil d'aide à la décision pour accompagner les élus lors de projets d'aménagement impactant le patrimoine végétal.

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : MISE EN PLACE D'ABRIS ET NICHOURS POUR LA FAUNE



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Nichours à mésanges : les mésanges sont des prédateurs naturels de nombreuses chenilles dont certaines sont nuisibles (chenille processionnaire du pin, pyrale du buis). La VdC a donc développé de longue date la mise en place de nichours pour diminuer la prolifération de ces insectes.

Nichours à faucons pèlerin : Mise en place de 2 nichours (2015 et 2017) en vue d'effaroucher les populations d'étourneaux

Abris à chiroptères (chauve-souris) : Les populations de chiroptères sont en fort déclin. Ce déclin, en partie lié à la perte d'habitats, peut être minimisé par la pose de dortoirs permettant à ces populations de s'abriter en journée. Les chauve-souris sont par ailleurs également friandes de nombreux insectes nocturnes dont certains sont nuisibles (papillons de la chenille processionnaire du pin, et de la pyrale du buis)

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Installation de nichours dans le bois de la Caille, Nouvellement labellisé Refuge LPO

Calendrier de l'action :

- 2015 : mise en place de 45 nichours à mésanges (charbonnières et bleues). Mise en place d'un nichour à faucon pèlerin église St Pierre
- 2018 : Fabrication de 4 nichours par les lycées du lycée Renaudeau : mis en place au bois de la Caille

- 2019 : Fabrication de 24 nichoirs par les enfants du CAE. Mise en place de 117 nichoirs à mésange
- 2020 : Mise en place d'un nichoir à faucon pèlerin église Notre Dame. Report de l'ensemble des nichoirs sur SIG. Mise en place d'un nichoir à chouette hulotte fabriqué par un agent du service.
- 2022 : 123 nichoirs en place sur la ville (fabrication ESAT Arc en ciel).
- 2023 : remise à jour et développement du parc de nichoirs à mésanges (100 nouveaux nichoirs), et suivis de la fréquentation des abris à chiroptères et des nichoirs à faucon pèlerin (1 nidification pressentie).
- 2024 : Labellisation du Bois de la Caille en refuge LPO (Installation nichoirs)- 19 nichoirs

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	

Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Le nombre de nichoirs installés et leur suivi à faire

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de nichoirs à mésanges	45	-	-	-	116	-	-	110	210	210
Nombre de nichoirs à faucon pèlerin	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Nombre d'abris à chouette effraie	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1
Nombre d'abris à chiroptères	-	-	-	-	-	-	-	10	10	10
Nombre Type A à 29 kg:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Nombre Type B à 10 kg :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Nombre Type C à 5 kg :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Nombre Type D à 23 kg:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Nombre Sans Type :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : DPJP
Service :

NOM ACTION : Etat des lieux des surfaces canopées, arbustes et zones herbeuses

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Afin de pouvoir établir un état des lieux et avoir une idée de l'évolution de la surface canopée de la Ville de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet, nous allons demander une étude comparative sur les dates de 2008 (état initial) et 2022 (état intermédiaire). Cela nous permettra d'avoir une idée de l'évolution réelle et concrète sur le territoire et de pouvoir mettre en place des mesures concrètes

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Prise de contact avec l'entreprise pour établissement de devis.

Calendrier de l'action :

Inscription au BP 2025

Organisation d'un COTECH en mars 2025

Réalisation d'un COPIL en avril 2025

Lancement des études et analyse des données fin 2025

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	30 000 € TTC en 2025
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>		30 000€			10 000€		
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Evolution de la surface canopée en % , sur l'ensemble de la Ville et par quartier

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2008	2022	2028	2032
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Surface canopée	Surface canopee	Surface canopée	Surface canopée
Intitulé de	Surface herbeuse	Surface herbeuse	Surface herbeuse	Surface herbeuse

l'indicateurs quantitatifs				
---------------------------------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Permettre de créer un outil d'aide à la décision pour accompagner les élus lors de projets d'aménagement impactant le patrimoine végétal.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Désimperméabilisation des cours d'écoles et structures petite enfance

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) **et** territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de réchauffement climatique, phénomène qui va s'accroître et provoquer des épisodes de chaleur intense, il convient de faire en sorte que les espaces utilisés par les enfants, cours écoles et cours de structures petite enfance, soient agréables, respirables et exploitables même en période de fortes chaleurs. La collectivité s'est donc engagée dans un vaste plan de reprise de ces espaces, sur plusieurs années, sur la base de concertation avec tous les acteurs en lien avec l'utilisation de ces espaces. Des cours plus vertes, plus perméables, plus ludiques, répondant à la fois à l'enjeu climatique mais aussi à l'enjeu d'apaisement des cours.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Réalisation de travaux de la cours école élémentaire et maternelle Buffon en 2024.
Réalisation de la cour de la structure petite enfance La Ribambelle en 2024

Calendrier de l'action :

Etude d'un groupe scolaire année N-1
Travaux du GS année N

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Projet avec une enveloppe d'environ 6 000 000 euros environ. Le coût dépend de la surface de la cour à renaturer
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	A définir						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	260 000€TTC	554 000€ TTC					
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	A définir						

Indicateurs qualitatifs :

- % de désimperméabilisation par cour (50 % en moyenne à atteindre)
- Nombre de m² désimperméabilisé
- Nombre d'écoles ou de structures réalisées
- Nb d'arbres plantés

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2025	2026	2027
Nb de m ² désimperméabilisés				
Nb de cour réalisées				
Nb d'arbres plantés				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :





Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Sensibilisation du jeune public à l'importance du végétal et à l'environnement

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Par le biais d'actions de plantations et d'ateliers pédagogiques, inculquer le respect de l'environnement et les bons gestes.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La Direction des Parcs, Jardins et Paysage réalise de nombreuses animations visant à sensibiliser le grand public à la protections des espaces verts publics :

- Fête de l'arbre: 4 sites plantés en présence de M. le Maire en novembre avec des groupes scolaires
- Fête du printemps: deux demi journées d'ateliers autour d'une thématique différente chaque année, en mai/juin. Environ 8 classes reçues.
- Fête de l'automne: moment de plantations d'arbres en novembre avec plusieurs classes.
- Visite du Centre horticole Municipal (CHM) : depuis 2019, ouverture du centre pour la réalisation d'ateliers par classe, auprès d'écoles qui le souhaitent

Plus de 40 ans de fête de l'arbre

Plus de 10 ans de fête du printemps et de l'automne

Début des ateliers au CHM en 2019

Calendrier de l'action :

Fête de l'arbre le 29 novembre 2024 : 4 sites plantés, 47 arbres, 91 élèves.

Fête du printemps les matinées des 30 et 31 mai 2024; 184 élèves (8 écoles de Cholet et du PSB)

Fête de l'automne 28 novembre 2024 : plantation d'un boisement de 350 sujets à l'Aérodrome, par deux classes du GS Paradis.

Ateliers au Centre Horticole Municipal : découverte de l'horticulture ornementale et du végétal :

Carrefour de l'orientation et des métiers- 21/23 novembre 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Achats goûter fête de l'arbre, fête du printemps, achat végétaux
CCAS	
Cholet Agglomération	

CIAS	
------	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Le nombre d'inscrits à l'alerte Pollen.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre d'inscrits aux animations	392	316				

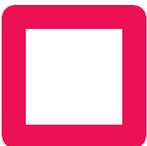
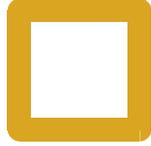
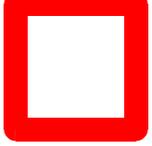
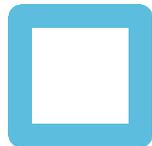
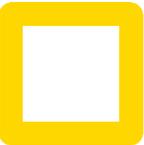
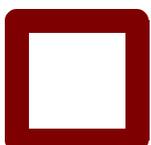
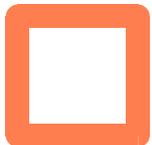
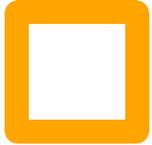
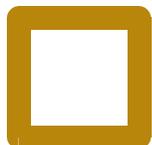
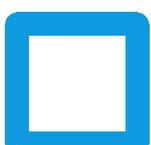
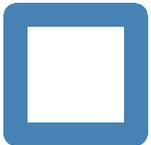
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
					
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
		2			

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Éducation à l'environnement à la Maison de la Nature de l'Étang des Noues



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Cette structure d'éducation à l'environnement propose toute l'année des animations nature autour de plusieurs thèmes : le milieu forestier, le milieu aquatique (l'étang), le jardin et sa ferme pédagogique.

Les actions de découverte et de sensibilisation liées au milieu naturel sont accessibles au large public : enfants des accueils de loisirs, enfants et adultes en situation de handicap, scolaires, petite enfance, famille, etc.

L'équipe pédagogique qualifiée et formée se déploie sur les accueils de loisirs de la Ville de Cholet les mercredis et jours de vacances pour ainsi proposer des activités éducatives et ludiques sur le thème de l'environnement.

Les autres jours de la semaine sont dédiés à l'accueil de groupes et des familles.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le jardin : mise en place d'un jardin pédagogique, où les produits récoltés peuvent être utilisés sur les séjours l'été ou nourrissent les animaux de la ferme,

- mise en place de composteurs avec les enfants.

Intérêt : comprendre que les hommes modifient leur environnement et que ces modifications peuvent avoir des conséquences importantes.

- approche de la vie des saisons au rythme des cultures.

La ferme : la vie des animaux : cycle de la vie, les soins et le quotidien des animaux,

- la nature et la ferme dans tous ses " sens ",

- bricolage et recyclage : jeux pour animaux, hôtel à insectes, gîtes à hérisson, nichoirs.,

- réfection de la mare,

- atelier autour de la mare.

Les animations du milieu forestier : La forêt de Nuaille accueille une faune et une flore généreuse qui permet de sensibiliser le public dans un cadre privilégié.

Les animations à l'étang : Ce lieu abrite une bio-diversité riche et variée à découvrir sous différents ateliers ludiques

Samedi Famille Nature : Un temps d'accueil est proposé aux familles choletaises afin de les sensibiliser au patrimoine naturel local et favoriser l'échange et la rencontre autour de valeurs comme le développement durable et la solidarité.

Séances animations nature : 9 thématiques : projet ferme à l'année ; la ferme et ses animaux (animation ponctuelle) ; la forêt à tâtons ; les arbres de la forêt ; les habitants du sol : la pédofaune ; les traces et indices des grands animaux forestiers ; le petit peuple de l'eau ; la chasse aux œufs (Pâques) ; petits bricolages nature (avec les groupes permanents lors du mauvais temps et grand froid).

Calendrier de l'action :

Tous les jours d'une semaine scolaire, les vacances scolaires et un samedi par mois.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget de fonctionnement du CAE
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	3934 €	4 000€					
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	10 852€	11 000€					
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	2350	2350					

Indicateurs qualitatifs :

- Prise en compte de la bio-diversité dans tous les projets,
- Transmission de connaissance du large public,
- Ouverture sur le milieu forestier, la ferme pédagogique, l'étang...

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	
Groupes accueillis sur les temps scolaires	18 groupes différents	24 groupes différents	22 groupes différents	
Nombre d'animation à thématiques différentes	8	5	8	

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- atelier autour de la Ruche pédagogique
- création d'un sentier ludique
- mise en place d'une cabane d'observation

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Alimentation durable en restauration collective / La qualité des repas



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité poursuit dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs l'objectif de proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux.

*Cuisine traditionnelle, variété et saisonnalité des denrées alimentaires et des menus (avec 5 composantes).
Respect de la loi Egalim (50 % de produits labellisés dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique).*

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Spécification des produits répondant à la loi Egalim du 30 octobre 2018 :

- viandes Label rouge pour les sautés (1 fois par cycle de menus) et volailles Label Rouge
- produits issus de l'agriculture biologique provenant de productions locales et saisonnières : fruits (pomme, poire) et légumes (concombre, tomate, chou rouge et blanc, carotte, betterave cuite, céleri rave, radis, fenouil), produits laitiers (yaourts, fromage blanc, et fromage frais), pain (minimum farine T80),
- autres produits issus de l'agriculture biologique : fruits (banane, kiwi), purée de fruits, légumes (macédoine, courgette, petits pois, épinards, chou fleur, brocoli, potiron, haricot vert, carotte, panais, céleri rave, poireau, aubergine, poivron, fenouil), céréales (blé, pâtes, boulgour, semoule, quinoa, épeautre, maïs), légumineuses (lentilles, haricots rouges, pois chiche)
- autres produits labellisés : riz IGP Camargue, haricots blancs Bio ou IGP ou LR, fromages à la coupe Bio ou AOP ou AOC

Autres spécifications qualitatives hors Egalim :

- viandes bovines " race à viande, poissons non issu de l'élevage sauf dérogation (poisson frais label MSC et poissons surgelés label ASC)
- denrées alimentaires sans OGM - sans huile d'arachide et sans huile de palme, compotes sans sucres ajoutés

Menus hebdomadaire comportant 2 menus avec viande, 1 menu avec poisson et un menu végétarien

Calendrier de l'action :

Toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget de fonctionnement Scolaire et CAE
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Réclamation des parents sur la qualité des repas : aucune

- Pour les écoles :

Fréquentation de la pause méridienne : augmentation

Évaluation de la satisfaction des convives par les encadrants à partir du comportement des enfants (remarques, restes assiettes...) : quotidien

- Pour les accueils de loisirs :

Évaluation quotidienne de la qualité des repas par les enfants et les équipes d'animation

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Nombre de repas servis en accueil de loisirs	53352			
Fréquentation de la pause méridienne pour les écoles	Moyenne = 2134 repas/jour soit + 1,04 %	Moyenne = 2112 repas/jour soit + 6,29 %	Moyenne = 1987 repas/jour soit - 1,31 %	
Satisfaction des convives pour les écoles	- pour les écoles : Très bon : 16,76 %, Bon : 73,91 %, Moyen : 9,33 %, Médiocre : 0 %	- pour les écoles : Très bon : 16,14 %, Bon : 73,36 %, Moyen : 10,39 %, Médiocre : 0,11 %	- pour les écoles : Très bon : 15,77 %, Bon : 72,49 %, Moyen : 10,65 %, Médiocre : 1,09 %	
Achats pour les écoles et accueils loisirs en € HT	- produits alimentaires : 1 012 804,16 € HT - produits alimentaires de qualité et durables : 511 023,74 € HT soit 50,46 % d'achats de produits de qualité et durables dont 36,99 % de Bio	- produits alimentaires : 1 006 613,11 € HT - produits alimentaires de qualité et durables : 505 241,23 € HT soit 50,19 % d'achats de produits de qualité et durables dont 35,42% de Bio	- produits alimentaires : 811 940,30 € HT - produits alimentaires de qualité et durables : 390 862,58 € HT soit 48,14 % d'achats de produits de qualité et durables dont 34,96 % de Bio	
Part des produits loi Egalim	- pour les écoles : 50 % de produits qualité et durable dont 37 % de produits bio - pour les accueils de loisirs : 50 % de produits qualité et durable dont 35 % de produits bio	- pour les écoles : 49 % de produits qualité et durable dont 36 % de produits bio - pour les accueils de loisirs : 45 % de produits qualité et durable dont 36 % de produits bio	- pour les écoles : 49 % de produits qualité et durable dont 36 % de produits bio - pour les accueils de loisirs : 45 % de produits qualité et durable dont 36 % de produits bio	

Émissions de CO₂ évités :**Perspectives futures :**

- le nouveau marché de la restauration intégrera le sous-objectif spécifique aux viandes et aux poissons pour lesquels les produits durables et de qualité devront représenter une part d'au moins 60 % (loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite loi Climat et Résilience),

- la nouvelle cuisine centrale intégrera l'utilisation de contenants alimentaires durables et réemployables en remplacement des barquettes plastiques à usage unique (loi Egalim et AGECE)

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Alimentation durable en restauration collective / Limitation du gaspillage et des pertes alimentaires



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs : proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux, limiter le gaspillage et les pertes, faire des enfants des consommateurs éclairés.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Pour les écoles :

Actions contre le gaspillage

- réduction des grammages de certains féculents (riz, blé, boulgour, semoule) dans la limite autorisée par le GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition : guide pratique sur la qualité nutritionnelle),
- livraison et distribution des fruits selon les grammages recommandés par le GEMRCN (100 g par convive, possibilité d'un 1/2 fruit),
- transfert du pain, des laitages et des fruits non consommés au repas pour les collations des accueils périscolaires,
- gestion des commandes et des stocks des denrées alimentaires des périscolaires au plus près des effectifs et des Dates de Durabilité Minimale (DDM) des produits induisant des transferts inter-sites scolaires,
- suppression en 2020 de denrées alimentaires mal consommées par les enfants en accueils périscolaires : casses croûtes natures, pâte de fruits, céréales miel,
- don alimentaire aux Paniers du Planty dans certaines situations particulières (grèves, veilles de vacances),
- actions éducatives sur l'éducation à l'alimentation et au goût.

Recyclage des déchets

- collecte des déchets alimentaires dans des récipients fermés et maximum dans les 24h après la consommation des repas, organisée avec le prestataire dans les 17 restaurants scolaires,
- collecte quotidienne des barquettes usagées dans des sacs fermés, organisée avec le prestataire dans les 17 restaurants scolaires,
- utilisation d'un camion double zone, validé par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), permettant de séparer les produits livrés des barquettes usagées et des déchets alimentaires permettant d'optimiser les tournées de livraison du prestataire.

Pour les accueils de loisirs :

- transfert du pain, des fruits, des fromages...non consommés au repas au goûter ou utilisation pour des ateliers pédagogiques.,
- pesée des déchets alimentaires et évaluation de la qualité des repas,
- valorisation des déchets alimentaires non carnés du restaurant des accueils de loisirs des Noues sur le projet de la Maison de la Nature avec la mise en place de composteurs,
- kits spécifiques pour les pique-niques utilisés lors des sorties limitant l'usage de la vaisselle jetable,

Calendrier de l'action :

Toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	

CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures en 2025:

- la nouvelle cuisine centrale intégrera l'utilisation de contenants alimentaires durables et réemployables en remplacement des barquettes plastiques à usage unique (loi Egalim et AGECE) : suppression de la collecte et recyclage des barquettes usagées, organisation d'une collecte des bacs inox sales sur les offices des satellites et nettoyage/désinfection au sein de la laverie centrale de la cuisine centrale

- le nouveau marché de la restauration intégrera un ajustement des grammages du GEM/RCN pour les écoles et les accueils de loisirs, et la mise en œuvre de l'aide alimentaire pour la nouvelle cuisine centrale de plus de 3 000 repas par jour selon l'ordonnance n°2019-1069 du 21 octobre 2019 relative au gaspillage alimentaire.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Revaloriser les déchets alimentaires sur les accueils de loisirs de l'étang des Noues

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs : proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux, limiter le gaspillage et les pertes, faire des enfants des consommateurs éclairés.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Au sein d'un espace naturel de 22 hectares entièrement clôturé et sécurisé, le site des Noues est un véritable havre aux portes de Cholet. Implanté en lisière de la forêt de Nuaille et à proximité de l'étang des Noues, il offre un massif forestier privé, une Maison de la Nature ainsi que deux accueils de loisirs.

Suite à plusieurs projets menés sur le tri des déchets, l'équipe de la maison de la nature travaille sur la mise en place de composteurs pour ainsi valoriser une partie des déchets.

En collaboration avec le Service Environnement, 3 bacs à compost sont installés sur le site des Noues à proximité des restaurants.

Une journée de sensibilisation des enfants est programmée en novembre 2025 avec plusieurs objectifs :

- Savoir correctement trier les déchets compostables
- Connaître l'utilité d'un compost
- Comprendre le cycle de décomposition de la matière dans le compost
- Découvrir les petites bêtes qui œuvrent dans un compost.
- Valoriser le compost obtenu pour faire des plantations.

Comme finalité, des animations « plantations » et jardinage seront proposées aux enfants du centre de loisirs en utilisant les résidus provenant du compost.

Calendrier de l'action :

Toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget fonctionnement CAE
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	0						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	50	50					

Indicateurs qualitatifs :

- Quantité de déchets valorisés,
- Atelier plantation et projets autour du jardin pédagogique.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024		
Composteur arrivé à maturité	3		
Composteur en fonctionnement	3		

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Devenir autonome dans la gestion et le suivi des composts

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : EDUCATION

Service : Scolaire/Cholet Animation Enfance

NOM ACTION : Alimentation durable en restauration collective / Actions éducatives



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs : proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux, limiter le gaspillage et les pertes, faire des enfants des consommateurs éclairés.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Pour les écoles :

L'éducation à l'alimentation et au goût se décline en plusieurs types d'action :

- tous les jours : menu du jour positionné à l'entrée du restaurant, tri des déchets par les enfants en élémentaire,
- ateliers culinaires proposées aux enfants à la pause méridienne ou aux enfants et aux familles dans les accueils périscolaires
- formation des agents : " L'enfant et le goût " le 27 et 28 août 2024

- Pour l'accueil de loisirs des Noues :

- atelier de cuisine pédagogique avec certains produits du jardin
- utilisation de jerricans d'eau (d'adduction publique) et de gobelets lavables en remplacement des bouteilles d'eau minérale
- invitation des familles à apporter une gourde personnelle pour chaque enfant limitant aussi l'utilisation des bouteilles d'eau

Calendrier de l'action :

Toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget de fonctionnement du Scolaire et CAE
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Formation des agents

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Nombre d'agents formés (L'enfant et le goût)	14	13	16	

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures en 2025:

- la nouvelle cuisine centrale " La fabrique des saveurs " intégrera des ateliers d'éducation à l'alimentation dans sa salle de découverte du goût

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : Agir dans le domaine des déchets/ Animation prévention et sensibilisation



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le service gestion des déchets réalise de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention des déchets. Les thématiques principales portées par le service sont les suivantes :

- La sensibilisation au tri des déchets (emballages ménagers, verre, textiles, biodéchets, etc.)
- La prévention à la réduction des déchets, soit en diminuant leur production soit en trouvant des alternatives comme le compostage, le broyage ou encore le réemploi.

Pour agir, des agents du service interviennent toute l'année auprès de tous les usagers de l'agglomération que ce soit par exemple, en milieu scolaire ou auprès d'artisans du territoire.

L'idée étant de pouvoir répondre au mieux à leurs interrogations, les informer sur les nouvelles réglementations et obligations et de les sensibiliser à la thématique des déchets.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Tout au long de l'année, une équipe de 5 ambassadeurs de tri et prévention (dont 1 coordonnateur) intervient sur l'ensemble de territoire de la collectivité. Les agents vont à la rencontre des usagers pour effectuer des rappels de sensibilisation aux consignes de tri.

- Des animations sont réalisées tout au long de l'année auprès de publics variés, sur la sensibilisation à la problématique des déchets et plus particulièrement sur le tri, le gaspillage alimentaire, les biodéchets, le compostage et le broyage.

Une grande part de ces animations sont réalisées dans les écoles, collèges et Lycées de l'agglomération.

- Des sessions de Broyage sont proposées dans différentes communes de l'agglomération pour sensibiliser et valoriser le broyage vers une nouvelle perspective d'utilisation plus économique et écologique.

- La location de Broyeur est mis en place depuis septembre 2024 avec le centre social Le Coin de La Rue pour proposer des sessions de broyage à domicile sur une partie du territoire.

- Des animations ont eu lieu dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du Du 16 au 24 novembre 2024 (Animations autour du gaspillage alimentaire et des biodéchets dans 3 centres sociaux, Sensibilisation au compostage au sein des halles de Cholet – 2 matinées ,spectacle au théâtre Interlude proposé aux écoliers sur le gaspillage alimentaire, escape game sur le compostage et les biodéchets à la Médiathèque de Cholet)

Des animations ont eu lieu dans le cadre de Tous au Compost au printemps 2024 avec une sensibilisation au compostage et aux biodéchets au Salon Habitat et Jardin – des animations autour du compostage en jardinerie, des rencontres référents et une conférence pour sensibiliser aux premiers gestes du compostage

- Dans le cadre du Rallye Citoyen qui a eu lieu au cours du mois de novembre, le service gestion des déchets proposait différentes animations pour les collégiens (présentation de la technique du compostage autour d'un composteur partagé en pied d'immeuble à Cholet et escape Game sur la thématique du réemploi)

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget Gestion des déchets
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action : ANIMATIONS SCOLAIRES

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Budget communication + 10778 € TTC (animation par prestataire Cicadelle)						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	650 heures						
--	--	------------	--	--	--	--	--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action : Gestion des Biodéchets

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Fin Etude Biodéchets (31	882 k€/an	882 k€/an	882 k€/an	586 k€	586 k€	586 k€

		320 €TTC) Elements communi cations						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							

Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>		- 264 k€	- 443 k€	-609 k€	-465 k€	-465 k€	-465 k€
--	---	--	----------	----------	---------	---------	---------	---------

Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Actions de communi cation Compost age et Biodéche ts : 150 heures						
---	---	---	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nb d'animations en milieu scolaire	63	64	59	54
Nb d'animations de sensibilisation au gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en milieu scolaire	Annulation liée au contexte politique	40	32	42
Nb de subventions allouées aux	4	7	12	10

associations dans le cadre d'un projet en faveur de la réduction des déchets				
Nb de bons de réduction demandés pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur	465	276	3536	1628
Nb de bons de réduction utilisés pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur	247	122	2221	1387

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- 2025 - 2027 : Déploiement du schéma directeur Biodéchets, dont la collecte en PAV (35 abri bacs et 120 hgrutables) sur le territoire et 30 composteurs collectifs
- 2025 : Accompagnement des professionnels au tri des déchets pro
- 2025 : Accompagnement sur les manifestations du territoire de Cholet aux déchets abandonnés
- 2025 : Animations scolaires au sein des collèges et lycées

Photos de l'action :

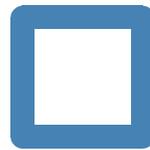
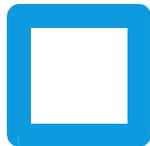






Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)





Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Accompagnement des entreprises dans les projets de développement

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ – rayer la mention inutile

Contexte et Objectifs :

La Direction du Développement Economique accompagne les entreprises afin que leurs projets diminuent leur impact sur l'environnement : perméabilité des sols, gestion intégrée des eaux pluviales, préservations des arbres et haies existants, optimisation du foncier, production d'énergie sur site, etc.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le plus en amont possible des projets et jusqu'à la délivrance des autorisations d'urbanisme, la Direction du Développement Economique accompagne les porteurs de projets économiques, qu'ils soient dans les zones d'activités économiques ou en dehors des zones.
Un travail de sensibilisation, de préconisations est fait avec les dirigeants d'entreprises et leurs architectes, pour que les projets de construction soient le moins impactants possible. Cela passe par :

- la limitation des zones imperméabilisées,
- la sensibilisation à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP),
- la préservation autant que possible du végétal (haies, arbres), qui conduit parfois à inscrire ces obligations dans les actes de vente de terrains,
- la rationalisation du foncier dans le contexte du ZAN.

Calendrier de l'action :

- Tout au long de l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Environ 0,3 ETP en continu sur cette action
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	0,3 ETP	0,3 ETP	0,3 ETP	0,3 ETP	0,3 ETP	0,3 ETP	0,3 ETP

Indicateurs qualitatifs :**Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:**

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Nombre d'autorisations déposées	84	82	120	103

Émissions de CO₂ évités :**Perspectives futures :**

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Information-sensibilisation de la population locale à travers la diffusion de reportages (vidéos, Cholet mag, Cholet.fr, réseaux sociaux)



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et objectifs

Informers les habitants du territoire sur les actions menées par la Collectivité en faveur de l'environnement et de la transition écologique

Faire découvrir les richesses du patrimoine local en vue de renforcer la préservation de nos ressources (eau, air, faune, flore)

Sensibiliser, inciter à des changements de comportement

Description de l'action et étapes réalisées en 2024

Réalisation toute l'année de reportages diffusés par le biais des réseaux sociaux, de Cholet.fr, de Cholet mag

Exemples d'articles et de vidéos

> Biodéchets : installation des points d'apport volontaire dans le centre-ville de Cholet

> Compost : adopter les bons gestes

> Renaturation des cours d'écoles

> Go Fusion : lancement de l'application

> Ribou : installation d'une turbine au barrage pour la production d'électricité renouvelable

Calendrier de l'action : toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Coordination Administrative

NOM ACTION : Plan de communication Eau Potable

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Utilisation du fonds de communication prévu au contrat de délégation du service public de l'eau potable EAU DE CHOLET Veolia pour mettre en place des actions de communication et favoriser ainsi la préservation de la ressource en eau et la promotion d'une consommation raisonnée

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Actions envers les scolaires

17 classes ayant bénéficié d'une animation sur le thème de l'eau avec les jeunes ambassadeurs de l'eau en contrats civiques via l'association Uniscités

Actions envers les familles

Renouvellement du « défi familles » auprès de 30 nouveaux foyers volontaires pour adopter de bonnes pratiques de gestion de l'eau et de l'électricité, mise à disposition du compteur Ecojoko permettant de suivre ses consommations, animation par les ambassadeurs de l'eau d'Uniscités, et poursuite de l'animation avec 15 foyers de la première campagne

Actions envers l'ensemble des usagers

- Distribution de sabliers pour la douche sur l'ensemble des communes de Cholet Agglomération via les coffrets nouveaux arrivants (700/an)
- Poursuite de la distribution de kits économie d'eau aux usagers en situation précaire
- Réalisation de supports de communication : 2 flammes Eau de Cholet, habillage rampe à eau
- Mise en place de 25 ateliers numériques fin 2024-début 2025, en partenariat avec les centres sociaux du territoire pour l'activation de l'application Veolia et moi et bénéficié des avantages de la télérelève (alerte fuite ...)
- Enquête auprès des entreprises de plus de 50 salariés pour la mise en place d'une distribution de carafes « Eau de Cholet » afin de promouvoir la consommation de l'eau du robinet

Calendrier de l'action :

Programme annuel

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Utilisation fonds de communication du contrat de concession Eau de Cholet avec Veolia (15 000 €/an, actualisable et cumulable chaque année)
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	18 417	16 815	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	Cholet Agglo : 200 h/an	200 h/an	200 h/an	200 h/an	200 h/an	200 h/an	200 h/an

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2023	2024		
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Animation scolaire : 13 écoles, 31 classes soit 685 élèves sensibilisés	Animation scolaire : 6 écoles, 17 classes soit 297 élèves sensibilisés		
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Défi famille : 30 familles soit 103 personnes	Défi famille : 30 familles soit 105 personnes		
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs		25 ateliers en 2024-2025 dont 5 prévus, 3 effectués en 2024 : 12 participants		
Intitulé de		Nombre de sabliers		

l'indicateurs quantitatifs		distribués : 700 pour coffrets nouveaux arrivants		
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs		Nombre de kits économie eau distribués : 300		

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

*Poursuite de l'action de distribution des sabliers et des kits économie d'eau
20 Ateliers numériques prévus sur le 1^{er} trimestre 2025*

*Distribution de carafes aux entreprises
Réalisation d'un parcours pédagogique expliquant le traitement de l'eau à l'usine de Ribou
Campagne de promotion de la télérelève ...*

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : LABEL BRONZE POUR LA BIODIVERSITÉ

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le Programme et Label Golf pour la Biodiversité (PGB) est un programme national porté par la FFGolf avec l'appui scientifique et technique du MNHN qui a pour objectif d'améliorer la connaissance, la gestion et la conservation de la biodiversité au sein des espaces golfixes ainsi que sensibiliser les golfeurs. En participant à ce Programme, Cholet Sports Loisirs entend mieux préserver et valoriser le patrimoine naturel du Golf de Cholet. En intégrant le programme, nous participons à la constitution d'un inventaire national de la biodiversité des golfs. Les données collectées sur notre golf intégreront l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et permettront d'enrichir la connaissance globale sur le patrimoine nature. Le Label Golf pour la biodiversité est l'outil qui reconnaît et valorise le travail mis en œuvre par Cholet Sports Loisirs pour la biodiversité dans le cadre du PGB. Il s'appuie sur le triptyque " Je connais, j'agis, je sensibilise ". Il a pour objectif la meilleure prise de conscience par les golfeurs de la biodiversité du lieu où ils jouent et des actions menées par le golf pour la préserver. Il se compose de 3 niveaux : Bronze, Argent et Or, correspondant à des niveaux d'exigences croissants.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le Gold de Cholet s'est lancé en 2023 dans l'obtention du Label Bronze. C'est le CPIE Loire Anjou qui a réalisé un diagnostic du site. La FFG a décerné le label bronze pour la biodiversité au Golf de Cholet, le 9 octobre 2024.

- 1) Ambition (prise d'information)
- 2) Engagement (acte participation)
- 3) Diagnostic écologique réalisé par une structure naturaliste : CPIE Loire Anjou – 26 août 2024
- 4) Restitution (résultats et définition du plan d'actions) – 16 septembre 2024
- 5) Actions (cf rapport)
- 6) Candidature officielle
- 7) Audit favorable -
- 8) Résultat = attribution du label en octobre 2024
- 9) Vers le niveau suivant = argent

COMMENTAIRE DU RAPPORT

" Il ne fait aucun doute que le golf de Cholet représenté par son directeur et par son référent biodiversité s'est complètement approprié la démarche vers le maintien et l'amélioration de la biodiversité sur son parcours. Les démarches de sensibilisation des membres et des voisins vont dans le même sens. L'engagement des autorités locales, propriétaires et gestionnaires de la structure renforcent la démarche engagée ".

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
CSL	6 000 €

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

COMMENTAIRE

Le plan d'action et les cinq actions à réaliser suite à l'obtention du label sont parfaitement intégrés.

- installation de panneaux pédagogiques et création d'un circuit biodiversité en dehors de l'axe de jeu
- aménagement d'un talus arboré
- plantation de strates arbustives
- profilage et remise en état sanitaire des mares et douves (curage)
- création d'une nouvelle mare
- vidéo de communication biodiversité
- sensibilisation des riverains

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures : LABEL ARGENT

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Sensibilisation à la Santé Environnementale



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le service Petite Enfance a amorcé une réflexion globale sur l'environnement et l'impact sur la santé du jeune enfant depuis 2023, en lien avec une volonté d'agir et d'être dans la prévention. Cette démarche s'inscrit également dans l'application de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant avec 2 principes clés.

En parallèle, la santé environnementale est un des axes stratégiques du Contrat Local de Santé.

Un rapprochement des 2 services lors d'une réunion a permis de mesurer l'intérêt commun et d'initier le projet.

Journées pédagogiques organisées les 8 et 15 Novembre 2024 sur la thématique de la Santé Environnementale.

Tous les agents du service Petite Enfance (agents de structures Petite Enfance et agents administratifs) ont participé à cette journée (environ 100 agents) ; un agent du bâtiment a participé à l'intervention sur la qualité de l'air intérieur

Les objectifs étaient : sensibiliser les professionnels à la santé environnementale, valoriser les actions déjà mises en place, adapter et améliorer les pratiques, favoriser la prévention et l'exposition aux polluants intérieurs, renforcer le maillage territorial et le réseau d'acteurs engagés.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Préparation du projet avec la coordonnatrice du Contrat Local de Santé, avec les partenaires : ARS, CPIE, Mutualité Anjou Mayenne, Centre Hospitalier et Département

Déroulé des 2 journées :

Table introductive par l'ARS, le CH, le CPIE, le Département sur le travail et réflexions déjà mis en œuvre sur la santé environnementale, sur le territoire.

Ateliers Nesting pour tous les agents en 4 groupes, animés par les puéricultrices du Département et les sage-femmes du CH

Après-midi :

Présentation de la qualité de l'air intérieur, par le CPIE en présence de la Direction des Bâtiments

Ateliers thématiques pour faire le lien avec les pratiques professionnelles quotidiennes au sein des

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants et aborder les pistes d'améliorations / changements de pratiques.

4 thématiques : Jeux-jouets / Hygiène et produits Cosmétiques / Air – Mobilier – Aménagement / Alimentation –

Contenants alimentaires

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

?	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	Interventions prises en charge par le service Santé Handicap, dans le cadre du contrat local de santé
Cholet Agglomération	Contrat Local de Santé
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)		Prix supplémentaire des couches, des produits d'entretien labellisés (à voir avec Claudine)	Supports de communication				
	Dépenses d'investissement (en € TTC)		Investissement rotowash	Investissement rotowash				
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)	Diminution quantité produits entretien ?	Non mesurable encore par rapport aux futurs achats (ex : jeux-jouets?)					

Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Pour la prépa : 20 heures de prépa u total + 1400 heures (participa tion des agents, mais est- ce du mobilisab le?)						
---	---	---	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

80 % des participants ont manifesté un réel intérêt à la thématique, avec une démarche autant personnelle que professionnelle dans l'application des ateliers nesting (98 % des professionnels satisfaits des ateliers).

Action en lien avec l'amélioration des pratiques à destination du public accueilli , mais également avec le bien-être professionnel et la santé des agents.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- poursuite du travail en réseau sur la thématique (à l'échelle de la ville, des différents services de l'Enfance??), du territoire (inscription CTG?)
- démarches enclenchées en Petite Enfance avec modifications des pratiques : achat de couches labellisées écologiques (respectueux de la santé et durée de décomposition), achat de vaisselle en verre, élaboration de cahier des charges pour l'achat des jeux-jouets / entretien des locaux / aération et surveillance de la qualité de l'air...
- sensibilisation des familles par des actions, des supports de communication ...
- formation de professionnels à la thématique santé environnementale (FEES et Nesting) pour développer les actions

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Go Fusion



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Cholet Agglomération s'associe à la création et au développement de l'application Go Fusion.

Créée par l'entrepreneuse choletaise Oudavone Surot, Go Fusion est une application gratuite de jeu qui récompense les actions en faveur de la transition écologique.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Lancé en juin 2024, elle incite les citoyens à adopter des comportements durables en leur proposant des missions personnalisées, géolocalisées et adaptées à leur environnement quotidien.

Chaque défi relevé permet aux utilisateurs d'accumuler des points, échangeables contre des récompenses variées : achats chez des commerçants locaux, dons à des associations ou transferts sur leur compte bancaire. Cette approche ludique favorise l'engagement individuel tout en soutenant l'économie locale et les initiatives solidaires

Nettoyage de la nature, compostage, achat en circuits courts, utilisation du vélo électrique, participation à des événements, voici quelques exemples des défis à réaliser et qui visent dans le même temps à sensibiliser les joueurs aux objectifs de développement durable.

Cholet est la ville test, l'application tend à se développer à toute l'agglomération

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024		
Emissions de GES évitées	En attente des données		
Nombre de joueurs	366		
Nombre de défis	12 042		

réalisés				
-----------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Déploiement de l'application à l'échelle de l'agglomération

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Soutenir les initiatives des jeunes étudiants.

Offrir aux jeunes la possibilité de rester étudier sur le Choletais et leur permettre par la suite de trouver du travail sur le territoire.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Bourses intercommunales (campagne annuelle) :
Bourses Intercommunales d'enseignement supérieur,
Bourses pour les stages ou séjours académiques à l'étranger,
Bourse de soutien au concours MAF
- Trophées des Jeunes Talents du Choletais pour les jeunes en formation professionnelle
- Animation de la vie étudiante :
aides financières, logistiques aux projets étudiants,
réactualisation et édition du guide de l'étudiant distribué dans un kit de bienvenue (en lien avec l'Office du Tourisme)

Calendrier de l'action :

BOURSES INTERCOMMUNALES :

période de demande en ligne des bourses intercommunales :

- du 20/09/2024 au 31/01/2025 pour les Bourses Intercommunales d'Enseignement Supérieur
- du 20/09/2024 au 30/06/2025 pour les Bourses Intercommunales pour stage à l'étranger et pour soutien au concours MAF.

Le versement des bourses s'effectue en décembre, février et mai.

TROPHÉES DES JEUNES TALENTS DU CHOLETAIS :

- comité de pilotage avec les chefs d'établissements potentiellement concernés par cette action en septembre 2024
- approbation du règlement et du partenariat avec Mauges Communauté au Conseil de Communauté en septembre 2024
- envoi des fiches d'inscriptions aux établissements fin septembre 2024
- début des épreuves en novembre 2024 jusqu'à mars 2025
- traitement des données sur un logiciel métier de novembre 2024 à avril 2025
- remise des prix en avril 2025

PROJETS ÉTUDIANTS :

- rencontres avec les associations étudiantes ayant pour objectif de développer des projets d'animation (projets inscrits ou non dans leur cursus universitaire)
- réponses suite au dépôt de dossiers de manifestation, dossier de subventions

ANIMATION DE LA VIE ÉTUDIANTE :

- réactualisation du guide de l'étudiant de février 2024 à avril 2024
- réédition en mai 2024
- distribution dans les établissements en septembre 2024

LIVRAISON DU BÂTIMENT B DU CAMPUS DU CHOLETAIS

- bâtiment de 750 m² livré en août 2024 pour une mise en activité dès septembre et permettant d'accueillir 300 étudiants.
- bâtiment basse consommation, intégrant une pompe à chaleur et des panneaux photovoltaïques
- budget géré par la direction des Bâtiments

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....
Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :
Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....
Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	

CCAS	
Cholet Agglomération	Service ESFP
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC) (BP 2024)</i>	80 000						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	/						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	/						
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	/						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	/						
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	/						

Indicateurs qualitatifs :

- Les Trophées des Jeunes Talents du Choletais sont très appréciés des établissements qui participent, ainsi que des jeunes et des familles (notamment des lauréats qui participent en plus à la remise des diplômes et des récompenses)

Développement d'un partenariat avec Mauges Communauté pour les Trophées des Jeunes Talents du Choletais (en lien avec les établissements de leur territoire)

- Changement de procédure pour les bourses intercommunales (demandes en ligne uniquement) sauf pour les bourses de soutien au concours MAF puisqu'elles sont trop peu nombreuses pour développer une procédure complexe en termes de logiciel.

- Concernant l'animation de la vie étudiante, il est difficile de proposer des animations qui conviennent aux étudiants (dans le passé, des soirées d'intégration, des Olympiades, etc. ont été réalisées avec un bon fonctionnement pendant quelques années avant un essoufflement) idem pour le défi étudiant, demandant à chaque établissement de proposer une animation ouverte à tous les étudiants du choletais, pour créer une dynamique.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Nombre d'accords de Bourses intercommunales d'enseignement supérieur (BIES)	279	383	410	472
Nombre d'accords de Bourses Intercommunales pour stage à l'étranger (BSE)	9	10	3	3
Nombre d'accords de bourse de soutien au concours MAF	2	4	/	/
Nombre de lauréats de Trophées des Jeunes Talents du Choletais	/	80	/	/
Aides aux Projets étudiants	1	1	2	0

Budget consacré (prévisionnel, réalisé, prévu, économies):

- Montant total des Bourses Intercommunales d'Enseignement Supérieur (BIES) pour l'année civile 2024 :
279 dossiers soit 43 229,00 €
- Montant total des Bourses intercommunales pour Stage ou séjour académique à l'Étranger (BSE) pour l'année civile 2024 :
9 dossiers soit 2 700,00 €
- Montant total des bourses de soutien au concours MAF pour l'année civile 2024 :
2 dossiers = 400,00 €
- Montant de l'impression du guide de l'étudiant : 1 500 € pour 3 000 exemplaires.
- Montant des projets étudiants : 427,00 € versés à l'Association Choletaise des étudiants GACO, suite à leur participation à la coupe de France de Volley.

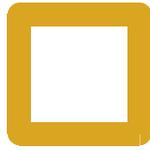
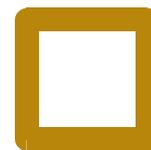
Émissions de CO₂ évités:/

Perspectives futures :

Poursuite des actions en 2025

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**

 1 PAS DE PAUVRETÉ	 2 FAIM «ZÉRO»	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
			 1		
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
			 2		
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 14 VIE AQUATIQUE	 15 VIE TERRESTRE	 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
					

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Cholet Agglomération accueille des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle sur son territoire. Elle apporte un soutien à différents niveaux afin de faciliter le développement de ces établissements et favoriser les conditions de vie des étudiants.

Ce soutien prend plusieurs formes :

- subventions au fonctionnement
- soutien à la restauration étudiante

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Des subventions de fonctionnement et/ou exceptionnelles peuvent être versées aux établissements d'enseignement supérieur et professionnel

La restauration étudiante :

Différents restaurants agréés CROUS permettent aux étudiants et étudiants des métiers de déjeuner au tarif du CROUS ; ces restaurants perçoivent une aide de Cholet Agglomération à hauteur de 1,40 €/repas servis (ESUPEC et Habitat Jeunes du Choletais) ou une affectation de personnel (au Lycée de la Mode) , soit 1,9 ETP.

Enfin, au Campus du Choletais, la société D'Accueil assure des prestations d'entretien et de réassort des distributeurs de l'espace de convivialité et du bâtiment B au Campus du Choletais.

Les effectifs des étudiants et jeunes en formation professionnelle sont recensés :

par année scolaire,
par établissement,
par formation

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget du service ESFP subventions aux établissements : 945 408,00 € versés en 2024 comprenant : Au titre du fonctionnement de l'établissement : 855 252 € versés en 2024 - 717 k€ versés à l'Université d'Angers - 96 525 € versés à l'association de gestion du CNAM - 30 k€ versés à l'Institut de Formation Technique de l'Ouest (IFTO) - 12 k€ versés aux Compagnons du Devoir pour la gestion de l'Institut Colbert restauration étudiante : 160 429,91 € comprenant : - 60 277,00 € versés à l'ESUPEC - 29 605,80 € versés à Habitat Jeunes du Choletais + - 67 028,81 € de masse salariale au Lycée de la Mode, - 3 518,30 € de prestations versées à la société D'Accueil (entretien et réassort des distributeurs de l'espace de convivialité et du bâtiment B au Campus du Choletais).
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	945 408 € (subv aux établissements)						
		160 430 € (appui à la restauration)						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	/						

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)	/						
---------------------------------	--	---	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	/						
	Recettes d'investissement (en € TTC)	/						

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	3,5 ETP						
--	--	---------	--	--	--	--	--	--

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Nombre de repas servis aux étudiants à l'ESUPEC (+IFTO depuis 2022)	43 055 3 749 (IFTO)	40 185 4 293 (IFTO)	39 390 1 1745 (IFTO de sept à déc 22)	33 049
Nombre de repas servis aux étudiants à Habitat Jeunes du Choletais	21 147	22 552	20 877	16 837
Nombre de repas servis aux étudiants au Lycée de la Mode	32 178	32 349	28 480	22 474
Nombre d'étudiants sur le choletais	2 828	2 655	2 663	2 888
Nombre de jeunes en formation professionnelle	3 686	4 095	3 986	3 804

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Poursuite du soutien pour 2025

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : MAISON DE L'ORIENTATION



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Aide à l'orientation scolaire et professionnelle à destination d'un public scolaire, étudiant, salarié, ou en réorientation professionnelle.

Accompagnements individuels et animations collectives sur Cholet Agglomération et Mauges Communauté.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Accompagnements individuels à la définition de projet sur Cholet ou sur des permanences sur Lys-Haut-Layon (Vihiers) et sur Mauges Communauté (Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou et Saint-Florent-le-Vieil), en présentiel ou distanciel.
- Développement de relations partenariales, collaboration à des manifestations organisées par ces partenaires.
- Animations de l'Orientibus.
- Organisation d'ateliers au sein de la MdO et interventions en établissements scolaires.

Calendrier de l'action :

- Accompagnements individuels tout au long de l'année.
- 935 prises de contacts (demandes de renseignements et prises de rendez-vous).
- 1 432 rendez-vous réalisés en présentiel ou distanciel.

- 19 permanences de la MdO, 28 usagers :
 - 4 sur Lys-Haut-Layon,
 - 15 sur Mauges Communauté de janvier à mai et de novembre à décembre 2024.

- 10 participations à différentes manifestations :
 - " Opération Carrière " à Cholet le 13/01/24
 - " Chemillé, on s'oriente " le 14/03/24,
 - Atelier Unis-Cités à Cholet le 30/03/24,
 - Journée Portes Ouvertes de l'AFPA de Cholet le 13/06/24
 - Forum de l'Apprentissage de la CCI de Cholet le 19/06/24,
 - " Before Campus day " pour le Campus Universitaire de Cholet le 3/09/24,
 - Tremplin des Métiers de l'industrie le 19/11/24,
 - Rallye Citoyens 3 ateliers 11/2024,
 - Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise, du 21 au 23/11/24,
 - 1^{er} Rendez-vous de l'Orientation de la CCI Eurespace de Cholet le 29/11/24.

- 2 demi-journées d'animation Orientibus : 13/01/24, 3/02/24.

- 11 ateliers animés au sein de la MdO : 46 participants

Thématique	Public visé	Date de l'atelier	Nombre de participants	TOTAL
Cv et lettre de motivation	Collégiens	23 octobre 30 octobre	6 3	11 participants
	et lycéens	25 octobre	2	
	Collégiens et lycées	5 juin 8 juin 12 juin	6 3 6	
Comment trouver un stage		30 juin **	4	26 participants
		5 octobre 12 octobre	3 4	
	Lycéens	03 février 1 ^{er} mars	7 2	
Prépare ton entretien de motivation				9 participants

** Atelier spécifique pour des collégiens de 4^{ème} d'orientation professionnelle de Jeanne Delanoue de Cholet.

- 20 Interventions en établissements : 307 collégiens et lycéens concernés

Date de l'intervention	Nom de l'établissement, Ville	Thématique de l'atelier	Niveau concerné	Nombre de participants
25 janvier 24	Collège St Jean, Lys-Haut-Layon	6 ateliers " Connaissance de soi et des métiers "	4 ^{ème}	85 collégiens
01 février 24	Ensemble DOM SORTAIS, Beaupréau-en-Mauges	" Soirée de l'orientation ", 3 ateliers à destination des familles de 3 ^{ème} " comment faciliter les échanges entre parents et adolescents sur les questions d'orientation "	4 ^{ème}	15 collégiens ou familles
2 février 24	Collège SAINT JOSEPH, Cholet	4 ateliers " Connaissance de soi et des métiers "	6 ^{ème} et 5 ^{ème} SEGPA	22 collégiens
12 décembre 24	Collège JEANNE D'ARC, Cholet	5 ateliers " Connaissance de soi et des métiers "	4 ^{ème}	150 collégiens
17 décembre 24	MFR Le Vallon La Romagne	2 ateliers " Confiance en soi "	Terminales Bac pro SAPAT*	35 lycéens

* SAPAT : Services aux Personnes et aux Territoires

** SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	MdO – Service ESFP – Direction EDUCATION
CIAS	

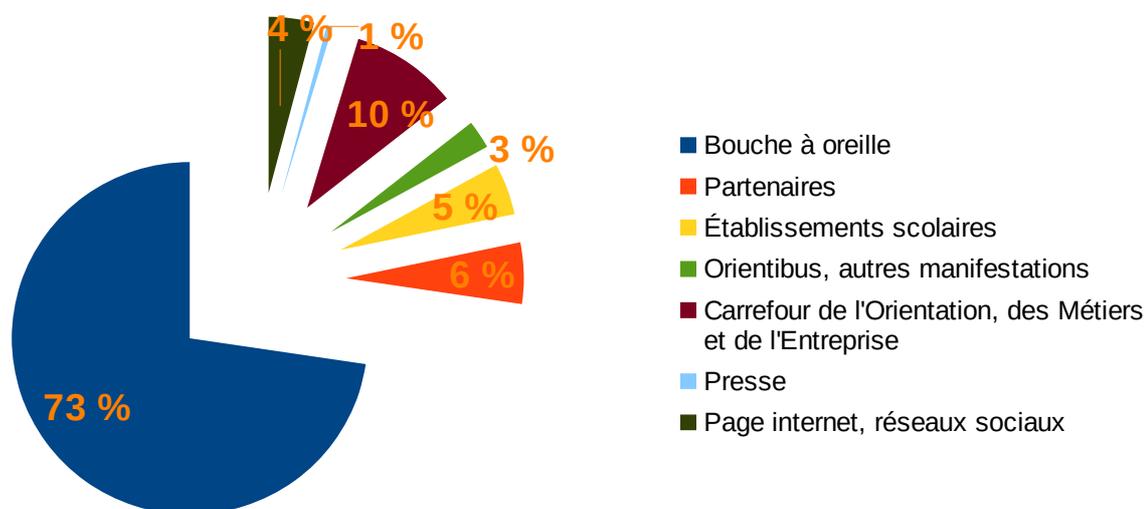
b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	182 k€						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	/						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)	/						
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	/						
	Recettes d'investissement (en € TTC)	/						
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	4 ETP						

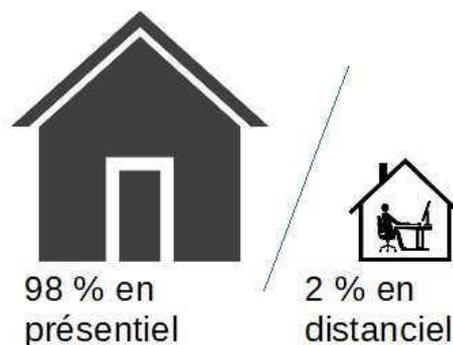
Indicateurs qualitatifs :

Le bouche à oreille constitue 73 % des réponses à la question : comment avez-vous connu la MdO ? ".



Modalités d'organisation des rendez-vous.

Les rendez-vous en distanciel se font par visioconférence ou par téléphone. Ils ont pu répondre à des contraintes de santé mais sont également appréciés par des usagers avec des contraintes de mobilité ou de temps.



1 399 rendez-vous ont eu lieu en présentiel (à Cholet, Beaupréau-en-Mauges, Chemillé, Saint-Florent-le-Vieil et Lys-Haut-Layon) et 33 en distanciel.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de contacts (renseignements et prises de rendez-vous)	1202	1170	1078	983	935
Nombre de rendez-vous assurés	1196	1737	1569	1733	1432
Nombre d'animations liées à l'Orientibus	4	8	5	3	2
Nombre de participations à des actions partenariales	0	1	4	7	10
Nombre d'interventions en établissements	1	6	29	30	20
Nombre d'ateliers proposés par la MdO	6	2	4	11	11

Émissions de CO₂ évités :

- Par la proposition de rendez-vous en visio qui évite les déplacements en voiture ou bus,
- Par les animations collectives en établissements ou dans le cadre des actions partenariales.

Perspectives futures :

Compte-tenu des contraintes budgétaires actuelles, les effectifs risquent d'évoluer, ce qui peut avoir un impact sur la nature et le niveau d'action menées.

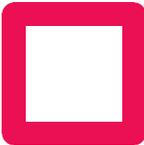
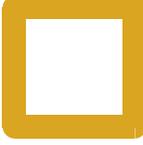
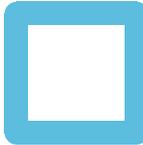
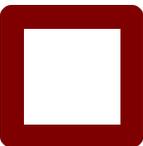
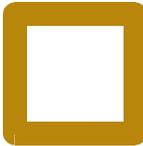
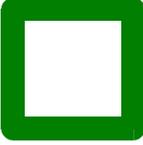
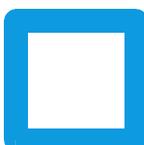
Différents axes de travail seront à imaginer pour maintenir une offre de services de qualité, recalibrée en fonction des moyens alloués.

Photos de l'action :

Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise, novembre 2024



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
			1	3	
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
			2		
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	 <p>14 VIE AQUATIQUE</p>	 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
					

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : CARREFOUR DE L'ORIENTATION

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise a tenu sa 11^{ème} édition du 21 au 23 novembre 2024, au parc des Expositions de la Meilleraie, 20 ans après la 1^{ère} édition.

Le Concept : Réunir dans un même lieu tous les acteurs de cette chaîne qui va de l'orientation à l'entreprise en passant par le choix d'un métier, la formation et l'emploi.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Cette 11^{ème} édition regroupe les 300 exposants au sein de 3 grands forums :

- " Métiers et Entreprises ", afin d'accompagner les jeunes dans leurs choix
- " Orientation et Apprentissage ", regroupant près de 90 entreprises autour de 26 filières
- " Formation ", offrant un panorama de l'offre du territoire (100 exposants environ), du CAP au Doctorat, autour de 5 espaces (Formation Professionnelle, Enseignement Général et Technologique, Enseignement Supérieur à Bac+2/+3, Université et Grandes Écoles).

Deux pavillons thématiques sont également proposés :

- " Défense & Sécurité " (ex : Marine Nationale, Armée de Terre),
- " Mode & Luxe – Les de(ux)mains du luxe "

Tout au long du Carrefour se tiendront des tables-ronde faisant intervenir des experts locaux et inspirants sur les métiers de :

- l'Hôtellerie-Restauration-Tourisme,
- l'Électronique, l'Informatique et Numérique,
- la Mode et du Luxe,
- Soin et Service à la personne,
- l'Animation, l'Éducation et le Sport.

Le public attendu :

- 17 000 collégiens et lycéens (4 600 de Cholet Agglo, 3 000 de Mauges Communauté, 3 700 de Vendée et 3 800 d'Angers et du Maine-et-Loire),
- 75 collèges et lycées impliqués,
- 40% de collégiens, 60% de lycéens,
- 50 000 visiteurs au total.

Calendrier de l'action :

Du 21 au 23 novembre 2024 au parc des expositions de la Meilleraie.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Direction de l'Education, CTM, Relations Extérieures, Communication
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action (uniquement budget ESFP)	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	175 k€						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	/						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	/						
Recettes obtenues grâce à l'action (uniquement budget ESFP)	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	70,5 k€						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	/						
Ressources humaines dédiées à l'action (uniquement service ESFP)	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	3 368						

Indicateurs qualitatifs :

Très peu de turn-over chez les exposants d'une édition à l'autre.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2024		
Fréquentation	52 400	52 500		
Élèves transportés par Cholet Agglo	17 800	15 500		
Établissements mobilisés	78	73		

Émissions de CO₂ évités: /

Le trajet des élèves est mutualisé avec un transport en bus.

Perspectives futures :

Edition 2026, sous réserve de validation politique.

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : CAMPUS CONNECTE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Accompagner des étudiants poursuivant des études en distanciel dans l'enseignement supérieur dans un cadre collectif et convivial

Rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires

Élargir les possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Préserver l'égalité des chances

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Assurer l'accueil et le suivi des étudiants :

- les accompagner dans leur recherche de formation, les démarches administratives liées à la scolarité
- les rencontrer individuellement pour le suivi pédagogique
- les faire participer à des ateliers collectifs et des animations
- créer une dynamique de groupe et favoriser les échanges entre étudiants

Assurer la gestion du campus connecté :

- développer les relations partenariales
- réaliser les statistiques et définir des indicateurs
- réaliser une veille des nouvelles formations
- participer au réseau des campus connectés
- créer des outils de suivi des étudiants et d'évaluation

Calendrier de l'action :

Année universitaire

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	ESFP/ÉDUCATION
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	65 000						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	11 795						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

- Accompagner des étudiants poursuivant des études en distanciel dans l'enseignement supérieur dans un cadre collectif et convivial
- Accueil des nouveaux étudiants dès septembre 2024
- Réunions avec des partenaires de l'enseignement et des entreprises
- Ateliers et rendez-vous pédagogiques avec les étudiants
- Séances de tutorat pour les étudiants
- Participation aux animations proposées par l'Université d'Angers

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Nombre d'étudiants	14 étudiants	14 étudiants	15 étudiants	16 étudiants

Émissions de CO₂ évités :

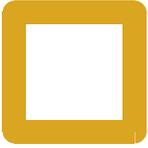
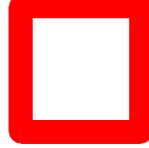
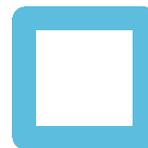
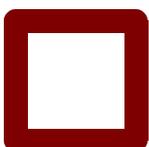
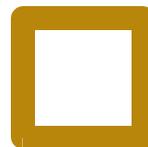
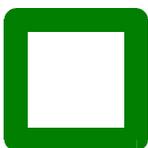
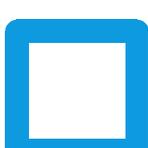
Les trajets sont plus courts puisque les étudiants se rendent à proximité de chez eux plutôt que dans les grands centres universitaires.

Perspectives futures :

- Accroître le nombre d'étudiants inscrits
- Développer le partenariat avec l'université d'Angers
- Faire des portes ouvertes

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : LA LECTURE PUBLIQUE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Pour un service de Lecture Publique de proximité

Cela permet d'organiser un maillage territorial tout en maintenant les compétences communales

Garantie d'un service culturel identique partout

0Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Mise en réseau des 24 bibliothèques présentes sur Cholet Agglomération + 5 bibliothèques de quartier, service de proximité installés dans différents quartiers de Cholet (+ le Puy Saint Bonnet) + Médiathèque Élie Chamard + Bibliothèque Universitaire

Carte unique gratuite pour les habitants de Cholet Agglomération pour emprunter dans les 31 bibliothèques et système de navette documentaire permettant d'emprunter et de rendre des documents dans tous les points du réseau

Documents, animations et logiciel de gestion de bibliothèques partagés.

Formation des bénévoles en réseau et de manière partagée

Plusieurs actions en faveur du développement et de la coordination du réseau des bibliothèques ont été menées en 2024 :

- **Poursuite du projet de professionnalisation du réseau** pour soulager les équipes de bénévoles en difficulté suite à la pandémie et à des missions de plus en plus techniques à effectuer :
- recrutement d'une bibliothécaire professionnelle sur un poste partagé entre les communes de la Séguinière, la Romagne et Saint-Christophe-du-Bois.
- travail pour deux nouveaux recrutements en 2025 : 1 poste partagé entre les communes de la Tessoualle, Yzernay, Les Cerqueux et le second pour les communes de Somloire, Coron, La Plaine, Maulévrier
- **Ouverture de la nouvelle bibliothèque de la Romagne**, au mois de mars
- **Poursuite des deux prix littéraires destinés à fédérer les bibliothèques du réseau autour de projets communs :**
- **" Les Tout-Petits Lisent Aussi " (2^e édition)** : les objectifs sont de proposer une action commune sur le réseau pour les 0-3 ans, de créer ou consolider des partenariats avec les structures d'accueil de la petite enfance du territoire, de valoriser la production littéraire de qualité pour les tout-petits et de convaincre (ou conforter) les professionnels de la petite enfance et les parents de l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Au total, 22 structures de la petite enfance et 16 bibliothèques de l'Agglomération ont participé à cette édition. 6 albums ont été sélectionnés et proposés au vote, en collaboration avec la librairie " Le Passage Culturel ". Le 2^{ème} album lauréat du prix est : "Toc Toc ! Où est maman ? " de Cédric RAMADIER et Vincent BOURGEAU (625 votants). Différentes actions de médiation ont été organisées autour du prix : des temps d'animation pour présenter la sélection auprès de parents et de structures de la petite enfance, une formation " Chansons, comptines et jeux

de doigts " pour les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires professionnels et bénévoles en partenariat avec le BiblioPôle, des ateliers sensoriels Snoezelen (espace sensoriel composé de textures et matières diverses, d'instruments sonores et d'objets volumineux) et un spectacle de clôture.

- **3ème édition du Prix POP** (Première Oeuvre Publiée) qui a été déployée dans toutes les bibliothèques du réseau. Le prix a récompensé Julie HÉRACLÈS pour son roman "Vous ne connaissez rien de moi " (616 votants). L'autrice est venue, en novembre, pour une rencontre avec les usagers. En septembre, une autre rencontre publique avait été organisée avec 3 autres auteurs qui étaient aussi en lice pour le prix.

- **Nouvelles éditions du voyage-lecture dans les bibliothèques du réseau intercommunal** : il s'agit d'un partenariat école-bibliothèque-famille. Les objectifs de ce projet sont : donner le goût de la lecture aux enfants, favoriser la lecture plaisir, découvrir des auteurs, des éditeurs et des genres et styles littéraires variés et développer la créativité des élèves.

Ce dispositif se déroule en 3 étapes :

- une première séance de lancement où les bibliothécaires professionnelles font une présentation partielle et animée, dans les bibliothèques, des ouvrages de la sélection choisis selon une thématique annuelle (environ une dizaine)

- une seconde séance, dans les classes, où les élèves et enseignants présentent aux bibliothécaires les activités qu'ils ont menées autour des livres de la sélection. C'est une occasion d'échanger avec les enfants sur les livres qu'ils ont lus.

- en clôture, les élèves proposent un spectacle présentant leur livre préféré en offrant de représentation orale et/ou plastique aux autres classes qui ont participé au projet. Les enfants interprètent ensemble une histoire et passent ainsi du statut de lecteur à celui de parleurs de livres.

Les parents sont aussi impliqués dans le projet car les livres de la sélection peuvent être apportés à la maison pour des moments de lecture complice en famille.

- Année scolaire 2023-2024 : thème " Colorissimots " (22 bibliothèques participantes, 47 classes de petite et moyenne section, 1000 élèves)

- Année scolaire 2024-2025 : thème " Enigmalivres " (21 bibliothèques participantes, 42 classes de CM1/CM2, 984 élèves).

Calendrier de l'action :

2012 : la Médiathèque devient communautaire et regroupe 12 bibliothèques des territoires

2017 : le réseau s'étend à 31 bibliothèques

2019 : passage à la Carte Unique gratuite pour tous les résidents AdC et création du service de navette documentaire

2021 : ouverture de la nouvelle Médiathèque de Lys-Haut-Layon avec la création d'une seconde plateforme de documents destinée à desservir les bibliothèques de l'est du territoire (en plus de la plateforme existant déjà à Cholet pour l'ouest de l'AdC)

2023 : agrandissement et rénovation de la bibliothèque de Maulévrier

2024 : ouverture de la nouvelle bibliothèque de la Romagne

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal Médiathèque
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Budget de l'action		Réalisé	Prévisionnel						
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	144 161 € (acquisitions de documents + actions de médiation)							
	Dépenses	167 476 €							

	<i>d'investissement (en € TTC)</i>	(acquisitions de documents)						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	16 537,30€						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

- Augmentation des actions de médiation et diversification des services et collections numériques proposés
- Satisfaction des usagers face à l'offre culturelle élargie et identique pour tous les usagers des bibliothèques du réseau

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nb. entrées	143 273	189 428	208 746	231 481
Nb. prêts	655 835	727 951	773 487	796 955
Nb. inscrits actifs	14 766	17 032	19 390	20 230
Nb. de documents (hors revues)	443 736	435 953	447 588	445 221
Nb. Téléchargements livres numériques	1 973	1 726	1 994	2 266
Nb. consultation revues numériques	12 911	17 311	22 473	29 333
Nb. consultation site autoformation	3 087	5 254	5 749	3 751
Nb. Téléchargements VOD	1 960	2 502	3 693	3 626
Nb. actions de médiation (tous publics+scolaires)	350	604	623	777

Nb. participants actions de médiation	4 426	12 096	11 164	13 415
--	-------	--------	--------	--------

NB. : Les données regroupent les statistiques de la Médiathèque + la Bibliothèque Universitaire + les 5 bibliothèques de quartier + les 24 bibliothèques du territoire de l'Agglomération (sauf les entrées qui ne concernent que la Médiathèque et la Bibliothèque Universitaire).

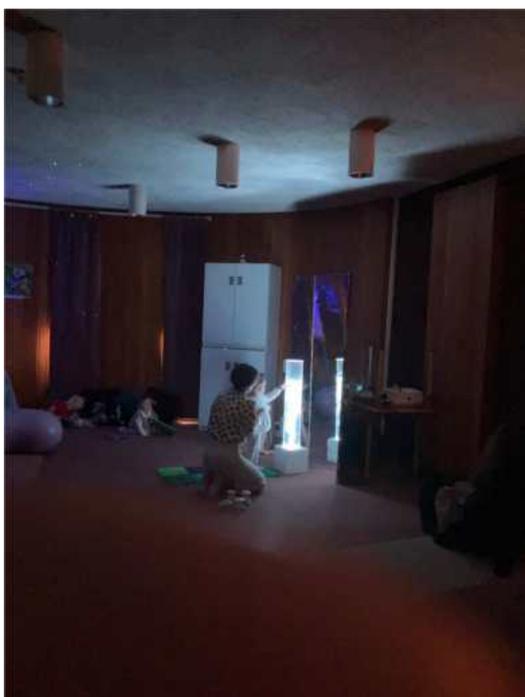
Les statistiques concernant les accueils de scolaires ne prennent pas en compte les actions menées par les bénévoles dans les bibliothèques du réseau.

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Suite à l'audit d'organisation de la Médiathèque commandé par la Collectivité à des cabinets extérieurs, en 2024, il a été demandé de rédiger un Schéma Intercommunal de Lecture Publique pour une validation en 2026, au début du prochain mandat. Cette élaboration devra associer bibliothécaires, partenaires et élus.
- Dans ce cadre, il est également demandé de questionner, pour la fin de l'année 2026, le maillage des 5 bibliothèques de quartier de Cholet : établir un diagnostic de leur fonctionnement actuel, préciser les attendus de la lecture publique dans les quartiers et proposer aux élus des évolutions des modalités de fonctionnement
- Poursuite et accompagnement de la professionnalisation sur d'autres communes de l'Agglomération
- Participation aux projets de création ou d'agrandissement de bibliothèques sur le territoire (ouverture de la nouvelle bibliothèque de Nueil sur Layon en 2025)
- 3^e édition du prix " Les Tout-Petits Lisent Aussi "
- 4^e édition du prix POP

Photos de l'action :



**Prix " Les Tout-Petits Lisent Aussi " -
Ateliers Snoezelen**



Voyage Lecture 2024/2025 - EnigmaliVres



Remise Prix POP 2024

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox" value="2"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox" value="1"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Résidence des Artistes – " Itinérances "

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Accueil en résidence durant six mois de deux jeunes artistes diplômées, au sein de l'École d'Arts du Choletais dans le cadre du partenariat avec l'École Supérieure d'Arts et de Design d'Angers (TALM). L'objectif est de promouvoir l'art contemporain, d'échanger avec les publics de l'École d'Arts, les publics extérieurs et scolaires.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Les artistes ont exposé et animé des ateliers et des temps de rencontre avec les élèves des classes CM1 et CM2 des Écoles primaires à la bibliothèque de Maulévrier.

- sortie de résidence dans le cadre du temps fort " Itinérance activée " au sein de la commune de Maulévrier,
- " Dialogues 3 " au Musée d'Art et d'Histoire.

Calendrier de l'action :

- du 24 octobre 2023 au 30 mai 2024 : résidence artistique
- du 11 mars au 2 avril 2024 : exposition au sein de la bibliothèque de Maulévrier
- du 15 mai au 7 juillet 2024 : exposition " Dialogues 3 " au Musée d'Art et d'Histoire

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	12 908 €
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	10 058 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	Subventions 6 080 € DRAC 1 500 € Département						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à	Moyens humains mobilisés (en heures)	2 850 €						

l'action	<i>travaillées)</i>							
-----------------	---------------------	--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Proximité artistique :

- les élèves et les publics extérieurs ont pu découvrir le travail des artistes et ainsi échanger avec elles autour de leur démarche. Les scolaires ont également bénéficié de leurs interventions.
- " Itinérance activée " a permis aux artistes d'exposer dans la commune de Maulévrier ce qui a donné un accès à l'Art Contemporain en milieu rural.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs <i>Fréquentation (musée, EAC, Maulévrier)</i>	3 353	3 685	3 639	
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

- proximité des expositions et des interventions : peu de transport
- mixité des lieux d'exposition (Bibliothèque de Maulévrier et Musée d'Art et d'Histoire de Cholet)

Perspectives futures :

- reconduction de l'action

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Circuit du jeu et du jouet à la ludothèque

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

La Ludothèque est un service de Cholet Agglomération qui reçoit du public et qui propose l'emprunt de jeux et jouets (+ de 7 000 jeux et jouets proposés), du jeu sur place, de l'accompagnement à la parentalité et des actions de médiation culturelle.

Les objectifs du circuit du jeu en lien avec le développement durable sont multiples :

Organiser un circuit du jeu qui favorise leur durabilité

Répondre aux attentes des usagers qui souhaitent réduire leur consommation de jeux et jouets

Continuer à transmettre des valeurs aux adhérents (respect des jeux empruntés, consommation durable et partagée).

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Les adhérents fréquentent la Ludothèque pour plusieurs raisons. Cela leur évite notamment d'acheter des jeux et jouets pour une durée et un usage parfois très limités. Le prêt de jeux répond à cette envie et leur permet parfois de tester des jeux et de mieux choisir ceux qui seront par la suite achetés.

Ils connaissent et apprécient le fonctionnement de la structure qui repose notamment sur la durabilité, la diversité et la qualité des jeux et jouets proposés.

Les jeux après avoir été prêtés peuvent parfois être abîmés ou des pièces peuvent être manquantes.

Les jeux dont le problème ne peut pas être résolu rapidement ne représentent que 0,84 % des prêts pour l'année 2024.

Si des jeux qualitatifs sont abîmés du fait d'un grand nombre de prêts, ils peuvent être réparés ou restaurés par l'Office des Retraités et des Personnes Âgées de Cholet (ORPAC), 71 jeux en 2024.

Si certaines pièces de jeu sont abîmées ou perdues, la ludothèque possède une salle contenant une multitude de pièces détachées afin que le jeu puisse rapidement repartir en prêt.

Si la ludothèque ne possède pas la pièce manquante qui est indispensable au jeu et que l'adhérent ne la retrouve pas, alors des pièces sont demandées aux Services Après Vente des différents fournisseurs afin de pouvoir augmenter la durabilité des jeux (solution utilisée pour 6,84 % des problèmes non résolus en 2024).

Ce circuit permet de ne pas racheter les jeux et donc de réaliser des économies.

Calendrier de l'action :

L'action se déroule tout au long de l'année.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	15 000 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	20 000 €						

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	40 664 € (régie de recettes)						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les agents de la ludothèque sont polyvalents et participent tous au circuit du jeu. Il est donc difficile de quantifier avec précision les heures travaillées sur cette question (passage continu d'une mission à l'autre).

Indicateurs qualitatifs :

L'augmentation constante du nombre de jeux empruntés montre que le public est satisfait du service proposé et que ce dernier répond à leurs attentes.

Certains jeux qualitatifs appartiennent au fonds de la Ludothèque depuis 20 ans et sont toujours empruntés et appréciés des usagers.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année		2022	2023	2024
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nombre d'abonnements et de réabonnements	3 704	4 259	4 509
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nombre de prêts	49 685	53 057	53 349
	Nombre de jeux à problèmes	990	497	432

Émissions de CO₂ évités :

Moins d'achats de jeux et jouets, consommation durable et partagée grâce au prêt de jeux et jouets.

Perspectives futures :

Continuer à favoriser l'achat de jeux et jouets qualitatifs.

Proposer de plus en plus de jeux et jouets éco-conçus, à ce jour ces jeux restent très minoritaires dans les catalogues fournisseurs.

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : ESPACES LUDIQUES DE LA LUDOTHEQUE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

La Ludothèque est un service de Cholet Agglomération qui reçoit du public et qui propose l'emprunt de jeux et jouets (+ de 7 000 jeux et jouets proposés), du jeu sur place, de l'accompagnement à la parentalité et des actions de médiation culturelle.

Les jeux et jouets proposés ont pour objectif de susciter du lien entre les personnes et de favoriser les échanges. Les agents ludothécaires se servent du support jeu et peuvent réaliser de l'accompagnement à la parentalité.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La Ludothèque possède des espaces ludiques d'une surface de 250 m².

Les différents espaces ludiques proposés sont aménagés par zone pour s'adapter aux étapes de développement de la personne. Ainsi, chaque personne, en fonction de ses besoins et de ses envies, peut évoluer d'un espace à l'autre. Par exemple, un espace calme est principalement dédié aux plus jeunes qui découvrent le monde qui les entoure, des jeux et jouets spécifiques leur sont proposés permettant d'accompagner leur développement (tapis d'éveil, balles sensorielles, hochets sonores, blocs mousse avec des niveaux différents pour le développement moteur...). Un autre espace est dédié aux jeux de construction nécessitant une motricité fine, adapté aux enfants plus âgés, avec par exemple des légos....

Le public accueilli à la Ludothèque est très large, il y a des très jeunes enfants, des enfants, des parents, des grands-parents, des adultes sans enfants, des professionnels et également des personnes seniors vivant en résidence autonomie. Ces publics se côtoient au sein des espaces ludiques.

Calendrier de l'action :

L'action se déroule toute l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	12 000 €						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Les jeux et jouets achetés servent dans les espaces ludiques, le budget dédié a été présenté sur la fiche " circuit du jeu ", idem pour les recettes de fonctionnement. Une carte d'abonnement sert au prêt de jeu et permet également l'accès aux espaces ludiques.

Les dépenses de fonctionnement regroupent le budget " actions culturelles " (10 000 €) et le budget dédié au bonificateur de tickets parking (2 000 €).

Indicateurs qualitatifs :

La Ludothèque et ses espaces de jeu sur place favorisent la socialisation et les échanges, ce qui est très apprécié par les usagers. Les retours des adhérents sont très positifs. Leur venue régulière et la croissance continue des chiffres de fréquentation montre la satisfaction apportée par le service public proposé.

En 2024, une jauge a été mise en place dans les espaces ludiques afin de conserver un espace qualitatif. L'affluence trop importante durant certains créneaux pouvait avoir une influence sur la qualité du service proposé.

La jauge n'a pas entraîné de baisse de fréquentation, mais a permis une meilleure répartition des passages.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année		2022	2023	2024
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Affluence	49 533	58 137	61 259

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Continuer à apporter aux usagers un service qualitatif favorisant les échanges.

Photos de l'action :





Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : ACTIONS DE MEDIATION



Action nouvelle



Action récurrente

~~Action interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *razer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Développer l'accès du plus grand nombre aux œuvres et productions culturelles ; favoriser les échanges d'idées dans le cadre de débats de société.

ARCHIVES :

Ouverture des Archives aux établissements scolaires (du primaire à la terminale) afin de mettre les élèves qui ignorent tout des archives en contact avec celles-ci, afin de leur faire connaître les sources de notre histoire, d'illustrer l'enseignement historique reçu en milieu scolaire et d'éveiller en eux le goût du passé.

MUSÉES: Public scolaire : des visites guidées adaptées aux niveaux scolaires sont proposées tout au long de l'année, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les thématiques de visite couvrent un spectre large, allant de l'histoire du territoire choletais (archéologie, vie politique, sociale et économique dont l'industrie textile) aux questions de société contemporaines, en passant par diverses découvertes artistiques (techniques et artistes œuvrant dans le domaine du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la mode).

Public individuel et familial : des activités diversifiées sont proposées (visites, conférences, débats, ateliers de pratiques artistiques). Les thématiques couvrent un spectre large, allant de l'histoire du territoire choletais (archéologie, vie politique, sociale et économique dont l'industrie textile) aux questions de société contemporaines, en passant par diverses découvertes artistiques (techniques et artistes œuvrant dans le domaine du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la mode).

Rechercher de nouveaux publics : actions hors les murs, médiation ciblées.

MÉDIATHÈQUE : En 2017, la Médiathèque a développé un nouveau projet de médiation culturelle avec 2 objectifs principaux: adapter les actions de médiation pour satisfaire un public plus large en priorisant le plaisir, la sociabilité et la diversité de l'offre culturelle et faire de la Médiathèque un lieu culturel incontournable et dynamique.

En 2024, un bilan de ces objectifs a été réalisé et 2 nouveaux ont été ajoutés : donner une réelle visibilité à la Médiathèque afin qu'elle soit identifiée, tant par la Collectivité que par le public, comme le lieu dynamique qu'elle devient et poursuivre le développement de projets plus structurants et de plus grande ampleur, toujours dans une logique réseau.

Dans ce cadre, des actions de médiation dans et hors les murs, et aussi en ligne sur le site Internet (E-changes), à destination de tous les publics (dont les publics scolaires, petite enfance, et les publics en situation de handicap, d'illettrisme ou allophones) sont donc programmées, tout au long de l'année, et déclinées dans toutes les bibliothèques du territoire de l'Agglomération: heures du conte, lectures, ateliers créatifs et numériques, conférences, spectacles, concerts, projections, rencontres d'auteurs, échanges autour de lectures, blogs, tables thématiques, émissions de radio, soirées poétiques, philosophiques, ...

Deux prix littéraires ont été créés pour fédérer l'ensemble des bibliothèques autour de projets communs : le " Prix POP " (Première Oeuvre Publiée) récompense un premier roman de littérature adulte et " Les Tout-Petits lisent aussi " s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans.

L'objectif est de favoriser le débat d'idées, la découverte notamment des technologies numériques et de valoriser les collections pluridisciplinaires des établissements.

Description de l'action et étape(s) réalisée(s) en 2024 :

ARCHIVES : L'animation prend la forme de séances pédagogiques d'une durée de 45min à 1h30 et s'organise en deux temps :

- Une visite du bâtiment avec la présentation des Archives, du métier d'archiviste et des conditions de conservation des collections
- La découverte par l'élève de documents originaux afin que celui-ci exerce ses capacités d'observation, d'analyse et développe son esprit critique et ses connaissances.

Les thématiques historiques abordées pendant les ateliers sont nombreuses : " La Première et la Seconde Guerre mondiale", "Des terrains de foot au champ de bataille", "La chasse aux loups aux 18ème et 19ème siècles", "Le travail des enfants au 19e siècle", "Autour de mon école, mon quartier", "En quête d'identité", "L'accès à l'eau potable", "Sur les bancs de l'école" et "A la découverte du cadastre napoléonien".

MUSÉES : Public scolaire : visites par des médiatrices, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les thématiques de visite couvrent un spectre large, allant de l'histoire de l'industrie textile à l'histoire Cholet et de sa région, en passant par diverses découvertes artistiques.

Public individuel et familial, ateliers et visites mix-âges, dimanches en famille : animation par des médiatrices, pour de petits groupes ou des binômes adulte/enfants, pour sensibiliser à l'art, découvrir l'histoire de Cholet et de sa région, ou s'initier à des techniques d'impression ou de pliage textiles ou de couture.

Public individuel et familial, ateliers de pratique artistique : en relation avec les expositions temporaires ou en lien avec les collections.

Hors les murs : proposition d'expositions itinérantes et d'actions de médiation organisées dans différents lieux hors des Musées. Le Jumelage Musée Quartier Colline, opération soutenue par l'État (DRAC) permet de mener, en collaboration avec les acteurs de terrain, un travail approfondi avec les habitants afin de développer des thématiques artistiques et de faire découvrir les actions des Musées sous un autre jour.

MÉDIATHÈQUE :

- Différentes actions de médiation ont été proposées tout au long de l'année : thématique semestrielle (janvier-juin) " C'est sport à la bibliothèque ! Prêts ? Partez !" en lien avec la thématique " Sport et Culture " déclinée dans les différents services culturels en cette année olympique (24 bibliothèques participantes, 621 personnes ont participé aux 42 animations), semaine " Édition Jeunesse Accessible " en novembre avec des séances de découverte d'un jeu de piste inclusif, un spectacle de sensibilisation au Makaton et des séances de médiation animale, nombreux accueils de groupes scolaires et petite enfance (dont le Voyage Lecture dans 22 bibliothèques de l'Agglomération), heures du conte, rencontres d'auteurs notamment dans le cadre du partenariat avec la Maison Julien Gracq et la 3^e édition du Prix POP, 2^e édition du prix " Les Tout-Petits Lisent Aussi ", 1 concert dans le cadre du Zec'Tour, foire aux disques, Nuits de la Lecture, Partir en Livre (au Jardin du Mail), vente de documents déclassés (Bricabook), mois du film documentaire, rencontres autour de lectures (Thés Cholecteurs, 1h/1roman), spectacles de Noël, Bibliothécaires au Micro (BAM) en partenariat avec la radio SUN.

- En octobre, participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale en partenariat avec l'UNAFAM, le Centre Hospitalier de Cholet et le GEM Soleil avec " La Bibliothèque des Livres Vivants " : rencontres de 20mn, en tête-à-tête, avec 6 personnes concernées par un trouble psychique (les livres vivants) qui ont ainsi partagé leur vécu et leur expérience de rétablissement (30 participants)

- En novembre, organisation d'un temps fort autour de la poésie : " A quoi ça rime ? La poésie peut vous surprendre.... (ateliers haïkus et cyanotypes, slam, spectacles pour enfants et adultes, heure du conte) (11 séances, 260 personnes)

- Poursuite, tout au long de l'année, des animations numériques, à la Médiathèque et dans les bibliothèques du réseau (cafés numériques, ateliers stickers, robotique, coding goûter, light painting, modélisation 3D, musique assistée par ordinateur). Le Labo, espace de découverte et d'expérimentation autour des technologies numériques est toujours ouvert les mercredis et samedis après-midis à la Médiathèque Élie Chamard (884 participants).

Calendrier de l'action :

Tout au long de l'année

X	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement : Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)

Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	<p><u>MUSÉES</u> : le coût des actions de médiation est inclus dans le budget de fonctionnement du service (prestations et fournitures). Les frais de personnels sont pris en charges par le budget RH.</p> <p><u>MÉDIATHÈQUE</u> : en 2024, le coût des actions de médiation (prestataires, frais SACEM-SACD, déplacements, hébergement-restauration) a été pris en charge sur plusieurs budgets de Cholet Agglomération : Médiathèque, Protocole et Direction de la Culture</p>
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	30 575 € Médiathèque : 47 471 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	97h						

NB : Pour la Médiathèque, il n'est pas possible d'évaluer le nombre d'heures dévolues à cette action car il n'y a pas d'agents qui y sont exclusivement dédiés : la très grande partie de l'équipe y participe, en plus de ses autres missions habituelles.

Indicateurs qualitatifs :

Musées :

Visites scolaires : retours positifs des enseignants

Visites Mix-âges : engagement et échanges entre les participants, nombre d'inscrits.

Ateliers de pratique : retours positifs des participants. Certaines personnes reviennent à plusieurs ateliers.

Conférences : la conférencière en histoire de l'art est très appréciée du public

Jumelage : saison de clôture avec le quartier Colline-Villeneuve

Médiathèque :

Retours positifs des publics qui participent aux différentes actions

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nb. de classes actions de médiation ARCHIVES	19	51	67	84
Nb. d'élèves actions de médiation ARCHIVES quantitatifs	407	1090	1364	1675
Nb. élèves actions de médiation MUSEES			8578	6474
Nb. participants actions de médiation MUSEES	5 841	10 844	14 589	13 329
Nb. actions de médiation MÉDIATHÈQUE (vers scolaires et tous publics)	350	604	623	777
Nb. participants actions de médiation MÉDIATHÈQUE	4 426	12 096	11 164	13 415

Émissions de CO₂ évités :

Les services ne disposent pas d'outils de mesure.

Perspectives futures :

Musées : Le label Qualité Tourisme va disparaître au 31 décembre 2026. Le label « Destination d'excellence », créé au 1er mai, a vocation à remplacer « Qualité Tourisme ». Il reprend l'essentiel du dispositif « Qualité Tourisme », en particulier la garantie du haut niveau de qualité de l'accueil, et renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap quant à l'accessibilité des prestations proposées.

Cette réforme vise à renforcer la notoriété des labels et à les rendre plus attractifs pour les touristes et les établissements labellisés.

En 2025, le service des Musées s'engage dans la démarche de préparation afin d'envisager un audit en 2026.

Au sein de l'équipe Musées, un groupe de travail sur le développement durable va être mis en place avec une première réunion de travail prévue en juillet 2025.

Médiathèque :

- Suite à l'audit d'organisation de la Médiathèque commandé par la Collectivité à des cabinets extérieurs, en 2024, il a été demandé d'instaurer une politique de médiation globale.

Un groupe de travail a donc été mis en place, en plus du COPIL médiation constitué depuis 2017 qui définissait les axes prioritaires des actions de médiation et les évaluait. Il doit travailler sur les objectifs suivants :

- poursuivre et formaliser un état des lieux des actions en cours sur l'ensemble des secteurs de la Médiathèque (médiation, jeunes, adultes, réseau, publics éloignés et empêchés, BU)
- définir une stratégie de mise en commun des moyens pour s'affranchir des cloisonnements actuels (Réseau/Ville de Cholet)
- travailler en logique de projet avec l'Éducation Nationale.

Une étude devra être rendue en septembre 2025 pour une mise en place à partir de 2026.

En attendant les résultats de cette étude, les actions de médiation récurrentes seront poursuivies en 2025 :

- Nuits de la Lecture, Bricabook, BAM
- Thématique semestrielle (janvier-juin) : " Héros, Héroïnes : que la bibliothèque soit avec toi ! "
- Projets structurants à l'échelle de l'Agglomération : Prix POP (4^e édition), Prix " Les Tout-Petits Lisent Aussi " (3^e édition), Voyage Lecture
- Actions de médiation vers les publics éloignés et empêchés : remise en place du dispositif " Des Livres A Soi " en collaboration avec les centres sociaux " K'léidoscope " à Cholet et " Le Coin de la Rue " à Vihiers, le Projet de Réussite Éducative, la Maison Départementale des Solidarités, participation au Forum EsCAPade et au festival " Regards sur le handicap "
- Labo et actions de médiation numérique
- Accueils de scolaires et petite enfance
- Heures du conte

Photos de l'action :



MUSÉES



ARCHIVES

MÉDIATHÈQUE



Prix POP 2024



Voyage Lecture 2024-2025 - Enigmalivres



Le temps d'une histoire – Spécial Halloween



**Thématique semestrielle " Sport et Culture "
Quand le sport inspire la danse**



Le LABO – Atelier robotique

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Itinérances

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Depuis 2021, Cholet Agglomération met en place, chaque année, une saison culturelle intitulée " Itinérances ". Celle-ci part d'une volonté de Patrick PELLOQUET, Vice-Président en charge de la Culture, de permettre à chaque habitant du territoire de pouvoir profiter d'un égal accès à la culture.

L'objectif de cette saison est de :

- faire rayonner les structures culturelles sur tout le territoire de l'agglomération afin de permettre à chaque habitant du territoire, quelle que soit la commune où il habite, de pouvoir profiter d'un égal accès à la culture,
- en travaillant dans une logique de partenariat avec les communes.

Les projets sont co-construits entre les structures culturelles et les communes et font écho à la réalité du territoire de chaque commune. Une action culturelle est prévue autour de chaque projet.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La saison 2023-2024 a été lancée en septembre 2023 avec la programmation suivante sur le 1^{er} semestre 2024 :

- 1 exposition " Points de vue " proposée par les Musées de Cholet et la commune de Toutlemonde
- 1 exposition " A la découverte du cadastre de La Tessoualle" proposée par les Archives municipales de la Ville de Cholet, la Commune de La Tessoualle et l'Association " La Tessoualle, Histoires-histoire "
- 1 exposition " Sur les bancs de l'école " proposée par les Archives municipales de la Ville de Cholet et la Commune de La Plaine
- 1 exposition " Itinérance activée " proposée par l'École d'Arts du Choletais et la Commune de Maulévrier
- 1 exposition " Du figuratif à l'abstrait " proposée par les Musées de Cholet et la Commune de Maulévrier
- 1 jeu " Baludik " proposés par la Ludothèque du Choletais et la Commune de Chanteloup-les-Bois de Vezins et Coron
- 4 concerts proposés par le Conservatoire du Choletais et les Communes de Montilliers, La Tessoualle, Trémentines et Lys-Haut-Layon
- 7 spectacles proposés par le Jardin de Verre et les Communes des Cerqueux, Saint-Paul-du-Bois, La Séguinière, Vezins, Yzernay, Bégrolles-en-Mauges et Nuillé

La saison 2024-2025 a été lancée en octobre 2024 avec la programmation suivante sur le 2^e semestre 2024 :

- 2 concerts proposés par le Conservatoire du Choletais et les communes des Cerqueux et Cernusson
- 1 spectacle proposé par le Jardin de Verre et la commune de La Tessoualle
- 2 projections de films documentaires proposées par le Réseau des bibliothèques du Choletais et les communes d'Yzernay, Maulévrier et Lys-Haut-Layon
- 2 spectacles de théâtre amateur proposés par le Théâtre Saint-Louis et les communes de Bégrolles-en-Mauges et Vezins

Calendrier de l'action :

Saison 2023-2024 d'octobre 2023 à juillet 2024

Saison 2024-2025 d'octobre 2024 à juillet 2025

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	40000						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	0						
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	1575,70						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	Intégré dans le travail global des médiateurs des services culturels						

Indicateurs qualitatifs :

Retours positifs des maires des communes accueillantes

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	
scolaires accueillis dans le cadre de l'action culturelle menée autour de chacun des projets	Près de 1500	Près de 1800		
Spectateurs ayant assisté aux concerts et spectacles	Environ 900	Environ 1500		

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Cette action se veut pérenne. La saison 2024-2025 est en cours et la saison 2025-2026 en préparation.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox" value="1"/>	<input type="checkbox" value="2"/>	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : BIBLIOTHÈQUE VERTE

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) **ET** territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Inscrire les bibliothèques du réseau de Cholet Agglomération dans une démarche durable et améliorer leur empreinte écologique

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- **Le principe du prêt de documents appliqué dans toutes les bibliothèques du réseau est un élément de développement durable** dans la mesure où cela limite le nombre d'exemplaires qui pourraient être achetés par les usagers (certains documents, jeunesse ou bandes dessinées, pouvant réaliser jusqu'à 150 emprunts).
- Depuis 2019, le principe de la carte unique permet à chaque usager du réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération d'emprunter, de réserver et de rendre les documents dans tous les points du réseau. Il a donc accès à une offre documentaire identique et élargie quel que soit son lieu d'habitation dans l'Agglomération. **Ce dispositif permet également de rationaliser les acquisitions** en évitant d'acheter le même titre dans chaque structure et ainsi de diversifier l'offre culturelle.
- **L'offre documentaire a été augmentée avec l'acquisition de documents numériques à télécharger** à partir du site internet du réseau des bibliothèques (e-changes.cholet.fr) : livres, revues et magazines, films en VOD + site d'autoformation (langues, permis de conduire, secourisme, tutoriels bureautiques, séances de sport, relaxation,...). Cette offre est accessible à tous les inscrits du réseau.
- **Afin de limiter les déplacements du public pour emprunter ou rendre les documents, un service de navette a été mis en place**, depuis 2019, pour récupérer les titres en passant une fois par semaine dans chacune des 30 bibliothèques, suivant un circuit défini pour limiter le nombre de kilomètres.
- **Les documents retirés des collections** de la Médiathèque Élie Chamard, la Bibliothèques Universitaire, et des 2 plateformes du réseau (Cholet et Lys Haut Layon) **sont recyclés selon deux procédés différents** :
 - 1/ ils peuvent être vendus au public, lors d'une vente, pour une somme modique, ce qui permet de leur donner une seconde vie. Ce dispositif s'intègre dans un système d'économie circulaire.
 - 2/ pour les documents en mauvais état ou dont le contenu est obsolète, un partenariat a été conclu entre Cholet Agglomération et une société de recyclage qui les récupère pour destruction et verse une indemnité à la Collectivité en fonction du tonnage collecté (récupération du papier et des plastiques des boîtiers CD et DVD).
- **La Médiathèque Élie Chamard intègre une démarche de réduction du volume des déchets** :
 - 1/ Depuis 2020, les gobelets en libre-service, à côté de la fontaine à eau à destination des publics, ont été supprimés. Il est demandé aux usagers d'apporter leur propre contenant (gourde, bouteille, eco-cup), les gobelets étant remis à disposition uniquement pendant la période estivale et/ou les fortes chaleurs
 - 2/ Depuis 2022, les méthodes d'équipement des nouveaux documents ont été modifiées pour limiter l'utilisation du plastique. A la Médiathèque, il a donc été décidé de ne plus utiliser le plastique rigide pour les documents qui ont des taux de rotation plus faibles (documentaires adultes et jeunes brochés). Concernant les documents du réseau, les romans sont couverts avec uniquement du plastique souple et les couvertures des premières lectures

pour les enfants et des mangas sont juste renforcées avec du cache-cote.

- **Actions pour limiter la consommation électrique de la Médiathèque** : les équipes veillent à bien éteindre les lumières lorsque les pièces sont inoccupées et l'éclairage est limité au strict nécessaire lorsque la luminosité extérieure le permet.

Ces dispositions ont eu un réel impact sur la consommation d'électricité de l'établissement puisqu'elle a diminué de 15,2% entre 2021 et 2023.

Actions réalisées en 2024 :

- **Organisation de deux ventes de documents déclassés :**

1/ A la Médiathèque Élie Chamard du 18 au 20 avril (Bricabook) : vente des documents retirés des collections de la Médiathèque et des 2 plateformes du réseau dans les espaces médiation de la Médiathèque. 24 000 documents adultes et jeunesse étaient proposés (livres, BD, revues, CD et DVD) pour un prix modique : 14 593 documents vendus et 1 971 entrées.

2/ A la Bibliothèque Universitaire du 12 au 14 novembre : des documentaires universitaires, essentiellement en droit et sciences économiques, étaient proposés. 140 livres ont été vendus.

- **Poursuite de la réduction de l'utilisation du plastique pour l'équipement des documents neufs à la Médiathèque** : arrêt d'équipement des CD digipacks, suppression des galettes de protection sur les CD et DVD et du plastique de protection sur les puces RFID

- **Action de sensibilisation pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** du 16 au 24 novembre : table thématique présentant des documents au secteur jeunes et adolescents de la Médiathèque sur la gestion des déchets

- **Actions pour la diminution et l'amélioration du recyclage des déchets :**

1/ En décembre, organisation d'une réunion, à la demande de la Médiathèque, avec le service Gestion des Déchets. L'objectif était d'améliorer le tri des déchets professionnels et ceux produits par les usagers de l'établissement (15 personnes présentes). Des précisions ont ainsi pu être apportées sur les possibilités de recyclage des différents matériaux mais il reste encore des questions en suspens (recyclage ou non des films de protection des plastiques d'équipement, des cassettes utilisées dans les titreuses, des gobelets en carton,...). Les collègues de la Gestion des Déchets vont effectuer les recherches nécessaires et nous apporter des réponses lors d'une prochaine réunion avec le reste de l'équipe, en 2025.

Il a également été relevé la nécessité de proposer des poubelles de tri, pour les usagers, dans les espaces publics
2/ La société Dacueil, gestionnaire de la machine à café destinée aux usagers de la Médiathèque, offre désormais la possibilité de mettre un mug ou un gobelet personnel dans le distributeur, en remplacement du gobelet à usage unique.

Calendrier de l'action :

1999 : Début des ventes de documents déclassés de la Médiathèque (organisées ensuite tous les deux ans jusqu'en 2024 puis 2025)

2012 : Mise en place de la bibliothèque numérique (livres à télécharger)

2019 : Passage à la Carte Unique gratuite pour tous les habitants de Cholet Agglomération et création du service de navette documentaire.

2019 : Proposition des offres de presse en ligne, autoformation et VOD

2022 : Début de la réduction d'utilisation du plastique pour l'équipement des documents neufs de la Médiathèque et du Réseau intercommunal

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement : Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)

Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal de la Médiathèque
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	106 315 € Acquisitions documents+ fournitures équipement des documents						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	167 476 € acquisitions documents						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	5 001 € Recettes ventes des documents déclassés						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

- Satisfaction des usagers face à l'offre culturelle élargie et aux services proposés (notamment la navette documentaire)
- Satisfaction des publics lors des ventes de documents déclassés dont le succès ne se dément pas depuis 25 ans

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nb. de documents (hors revues)	443 736	435 953	447 588	445 221
Nb. entrées	143 270	189 428	208 746	231 481
Nb. prêts	655 835	727 951	773 487	796 955
Nb. consultations revues numériques	12 911	17 311	22 473	29 333
Nb. consultations site autoformation	3 087	5 254	5 749	3 751
Nb. téléchargements VOD	1 960	2 502	3 693	3 626
Nb. téléchargements livres numériques	1 973	1 726	1 994	2 266
Nb. inscrits actifs	14 766	17 032	19 390	20 230
Nb. acquisitions documents	10 768	12 017	13 052	12 130
Nb. documents retirés des fonds (hors revues)	6 487	14 824	11 997	18 095
Nb. documents transportés par la navette documentaire	36 059	56 800	64 037	72 772

NB. : Les données regroupent les statistiques de la Médiathèque + la Bibliothèque Universitaire + les 5 bibliothèques de quartier + les 24 bibliothèques du territoire de l'Agglomération (sauf les entrées qui ne concernent que la Médiathèque et la Bibliothèque Universitaire)

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Organiser la vente de documents déclassés de la Médiathèque (Bricabook) du 25 au 26 avril 2025
- Installer des poubelles de tri sélectif dans les espaces publics de la Médiathèque Élie Chamard (secteurs adultes, jeunes et adolescents et près des distributeurs café et snacks dans l'espace E-Changes)
- Améliorer le tri des déchets professionnels et ceux produits par les usagers de la Médiathèque
- Changement de la verrière centrale de la Médiathèque Élie Chamard en 2025 (cela devrait permettre une amélioration de l'ambiance thermique et limiter ainsi l'utilisation des ventilateurs pendant les périodes de fortes chaleurs)

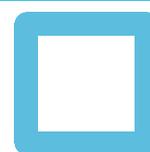
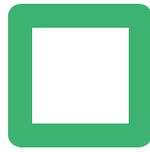
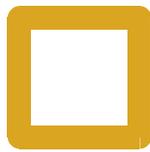
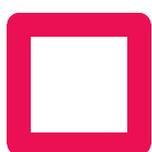
Photos de l'action :



Vente de documents déclassés – Médiathèque Élie Chamard



**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**





Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Service : Jeunesse Citoyenneté Vie associative et Événements

NOM ACTION : Actions Jeunesse

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Renforcer les capacités des jeunes (12-25 ans) à être " acteurs " de leur parcours vers l'autonomie.

Objectifs :

- promouvoir l'exercice de la citoyenneté,
- favoriser la mobilité, l'information, l'orientation,
- valoriser l'engagement,
- aider à l'expression des attentes,
- appréhender les institutions au service de la jeunesse.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Festival les Z'allumés

Fréquenté par plus de 358 000 jeunes depuis sa création, le festival les Z'allumés se veut chaque année novateur, ne cesse d'étonner avec ses propositions inédites. Les adolescents et jeunes adultes deviennent pendant 2 jours, les acteurs d'un événement gratuit leur permettant de découvrir gratuitement des animations novatrices et inédites. L'incontournable festival des Z'Allumés permet à la jeunesse du territoire de s'approprier le Centre-Ville. Les objectifs de ce temps fort choletais sont :

- de continuer à développer l'identité de ce festival, avec des animations exclusivement adaptées aux 15 - 20 ans (public ciblé),
- de présenter aux jeunes choletais des nouveautés (10 animations inédites),
- de valoriser de jeunes talents par l'intermédiaire de la scène ouverte sur la place Rougé. *

Une des finalités est que le festival puisse être programmé " par " les jeunes et " pour " les jeunes (notion d'enquêtes, de recensements).

Développement du Comité Consultatif de la jeunesse

la volonté affichée par la Ville de Cholet, à travers l'existence de ce comité, est de :

- pouvoir identifier les besoins des jeunes,
- être à l'écoute de leurs attentes,
- favoriser des espaces d'échanges entre les jeunes,
- informer les jeunes sur les projets de la Ville de Cholet,
- permettre le développement de la participation et de la consultation des jeunes,
- participer à l'élaboration et au suivi d'actions ainsi que de dispositifs liés à la " jeunesse " et la " citoyenneté ".

Ce comité Consultatif de la Jeunesse est composé, entre autres, de jeunes âgés de 17 à 25 ans : 4 conseillers en 2024.

Jobs d'été – action gelée

> *Le souhait de l'élue en charge de la Jeunesse est de redonner du " sens " à cette action, en se posant des questions sur la pertinence du concept avec le temps et la posture du service par rapport à la thématique de l'emploi à mesurer plus largement à l'échelle de la collectivité.*

La Direction Générale sensibilisée sur le sujet étudie le dossier pour définir l'approche à tenir.

Les Super Choletais

Afin de respecter les engagements pris lors des dernières élections municipales, la Ville de Cholet a mis en place le dispositif " Les Super Choletais ". Cette action permet de donner sens à l'importance que la Ville de Cholet accorde à sa jeunesse à travers ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Les objectifs recherchés sont de :

- valoriser des parcours et/ou des actions notables,
- communiquer sur les " bonnes pratiques " et inciter les jeunes à suivre ces exemples,
- valoriser les savoir-être et savoir-faire.

> *Au vu du peu voir pas de candidature de l'année 2023, la décision de l'élue en charge de la Jeunesse a été de ne pas reconduire cette action pour 2024.*

Le dispositif " Bourses Initiatives Jeunes "

La Ville de Cholet propose aux jeunes choletais âgés de 16 à 25 ans (porteur de projet individuel ou en groupe) de les aider à monter des projets constructifs à caractère humanitaire, sportif, social, culturel ou artistique.

Cette aide financière étant un coup de pouce, un encouragement à l'entrepreneuriat des jeunes choletais qui peuvent ainsi bénéficier au maximum d'une bourse de 700 € (dans la limite de 50 % du budget global du projet et après étude du bilan financier prévisionnel).

> Pas de dossier suivi financièrement en 2024 / 2 dossiers accompagnés structurellement

Le dispositif " Roulez Jeunesse "

Créé en 2021 à titre exceptionnel, sur la base des crédits de l'opération des Zallumés qui n'a pas pu être organisée à cause de la crise sanitaire, est pérennisé, avec comme objectifs de :

- valoriser l'engagement dans la durée des jeunes (au sein d'une structure associative ou non),
- reconnaître, aider et accompagner cet engagement,
- développer et valoriser la notion de citoyenneté,
- faciliter l'obtention du permis de conduire par les jeunes (outil pour l'autonomie).

Pour être éligible à l'aide financière prévue par le dispositif, le jeune candidat doit notamment être âgé de 15 à 25 ans dans l'année civile en cours, être domicilié à Cholet ou au Puy-Saint-Bonnet et s'être engagé à suivre la formation à la conduite automobile auprès d'une école agréée au cours de l'année civile en cours (quelle que soit la formule d'apprentissage choisie). Le candidat doit pouvoir faire état d'un engagement bénévole dont l'évaluation quantitative et qualitative se fait par un jury sur la base de critères et indicateurs définis dans un règlement intérieur comprenant l'ensemble des modalités du dispositif.

Dossier disponible en format numérique sur le site de la Ville de Cholet permettant de réduire le nombre de dossier imprimés.

> 20 dossiers présentés / 18 soutenus avec une enveloppe globale de 10 000 € attribuées.

Calendrier de l'action :

Janvier : CCJ

Février : Début du dispositif " Roulez-Jeunesse "

Mars : 1 réunion CCJ, Roulez-Jeunesse

Avril : Fin du dispositif " Roulez-Jeunesse "

Juin : Les Z'Allumés

Septembre : CCJ

Décembre : CCJ

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Jobs d'été – Jobs étudiants : 0 € Super Choletais : 0 € BIJ : 0 € Roulez Jeunesse : Budget propre 0 €, enveloppe subvention 10 000 € (DF) CCJ : 2 000 € Les Z'Allumés : 45 000 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Réalisé

Prévisionnel

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de jeunes reçus lors de Jobs Été/ Etudiant	700	Pas d'édition COVID	Pas d'édition COVID	200	- action non maintenue	- action non maintenue
Nombre de personnes sur les Zallumés	10 000	Pas d'édition COVID	Pas d'édition COVID	10 000	5 000	5 000
Nombre de Lauréat Super Choletais	5	Pas d'édition COVID	Pas d'édition COVID	1	- pas de candidat	- action non maintenue
Nombre dossiers Bourse Initiative Jeune reçus/soutenus	6/1	4/2	1/1	2/1	2/2	0/2
Nombre dossiers Roulez Jeunesse reçus/soutenus	X	X	30/25	23/19	13/11 > 12/10 mis dans tableau indicateurs CGESTION	18/20 dossiers soutenus

Émissions de CO₂ évités : SANS OBJET

Perspectives futures :

Photos de l'action : A disposition sur demande si besoin

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Distribuer les coffrets de bienvenue centralisant des ressources et informations pour favoriser les comportements vertueux



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

1/ **l'OT facilitateur** de la vie quotidienne et du temps libre en suggérant de [re]découvrir les incontournables de la vie quotidienne.

2/ **Un accueil bienveillant des nouveaux choletais** : faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie de la cité et sur le territoire.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

1/ Des privilèges ...

Les Choletais bénéficient d'un bouquet de services dans l'univers des loisirs et des temps libres : bons plans, conseils personnalisés, tarifs préférentiels, boutique de produits locaux, organisation de fêtes de familles, chèques et cartes cadeaux pour consommer local, disponibilités Cinéscénie sur chaque date...

2/ Un accueil personnalisé à l'OT

L'équipe identifie les besoins du nouvel arrivant avant de lui remettre le Coffret d'accueil, contenant quelques documentations pratiques, le Passeport d'accueil proposant des gratuités ou réductions auprès des associations partenaires, des offres/dotations de bienvenue de partenaires privés...

Opération élargie aux communes de l'Agglo qui complètent le contenu.

En parallèle, l'action est aussi déployée à la rentrée, auprès des étudiants, sous forme de tote-bag, et avec un contenu est adapté,

Calendrier de l'action :

1/ Tout au long de l'année

2/ Lancement du coffret d'accueil depuis juin 2022

3/ Lancement des tote-bag pour les étudiants depuis la rentrée 2023

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement : Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)

Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Prise en charge :

	<ul style="list-style-type: none"> - par la Direction de la Communication : boitage (coffrets cartonnés, bandeaux et papier de soie), cartes postales (Mot du Maire-Président, carte postale touristique et flyer campagne de cartes estivales). - Direction de l'Environnement : sabliers douche - OT : main d'œuvre pour la préparation des coffrets estimée à 100h/an, et la préparation des sacs étudiants avec l'aide de la Direction de l'Enseignement Supérieur estimée à 30h/an.
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

1/ Les Choletais bénéficient de services de proximité concourant à l'économie locale et à la valorisation du territoire.

2/ Une intégration facilitée : ce coffret fournit de nombreuses clés et des avantages pour s'approprier le territoire et en devenir ambassadeur.

Un bénéfice de notoriété positive pour le territoire Choletais : les nouveaux arrivants apprécient et se sentent reconnus, ils véhiculent une image positive dans leur entourage favorisant le rayonnement du Choletais.

3/ Le dispositif des coffrets des nouveaux arrivants semble être adopté par les communes qui sollicitent directement l'OT pour renouveler leur stock, et demandent parfois la participation à la réception d'accueil.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2023	2024		
Nombre de passeports délivrés avec le coffret de bienvenue par l'OT aux nouveaux arrivants de Cholet	529	508		
Nombre de coffrets d'accueil remis aux mairies	405	279		
Total cumulé	960	887		
Nombre de sacs d'accueil aux étudiants	2700 toutes promotions confondues pour cette année de lancement	1330 seulement la promo de rentrée 2024-25		

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

1/ Poursuivre la communication pour faire connaître nos services auprès d'un plus grand nombre.

2/ Enrichir le contenu du coffret d'accueil du nouvel arrivant avec des dotations supplémentaires de Bienvenue

Poursuivre la démarche en s'appuyant sur les entreprises pour identifier les nouveaux choletais

3/ Poursuivre la réflexion sur le nouveau positionnement de l'OT, en intégrant pleinement l'habitant.

Photos de l'action :

Coffret du nouvel arrivant


CHOLET[®]
 ville et agglomération

Vous vous installez ici pour des raisons personnelles ou professionnelles ?

Demandez votre coffret d'accueil !*



Psst...
 Vous êtes nouvel élu(e) de la commune de Cholet ?

Oh si aussi quelque chose pour vous...
 Passez à l'Office de Tourisme pour retirer votre passeport de bienvenue!

Ma check-list :

- Passer à l'Office de Tourisme : un incontournable pour démarrer votre découverte.
- Goûter un mouchoir de Cholet en chocolat : une gourmandise locale à ne pas manquer.
- Faire mon changement d'adresse à l'état civil : pratique et indispensable.
- Découvrir le Mag' Loisirs & Tourisme et continuer à en explorer encore plus sur le site de l'Office de Tourisme.
- Obtenir ma carte de déchetterie à l'accueil de l'hôtel de ville - Cholet.
- Faire le plein de produits locaux en repassant à l'Office de Tourisme.
- Découvrir la programmation du Théâtre Saint-Louis et du Jardin de Verre pour des sorties culturelles.
- Acheter des billets à tarif préférentiel pour le Parc Oriental en repassant à l'Office de Tourisme.
- Encourager Cholet Basket lors d'un match de pro A pour s'abonner avec les locaux.
- Parcourir la Route des Vins Nigobles et Patrimoine du Haut-Layon pour un voyage gourmand.
- Réserver ses places pour la Cinéscène du Puy du Fou en repassant encore une fois à l'Office.

* Vous habitez Cholet ou le Puy du Fou - Saint-Benoît ? Demandez votre Office de Tourisme avec 2 justificatifs des raisons de présence et nouvelle adresse (carte de moins de 6 mois, ou état de résidence).
 Vous êtes nouvel élu(e) ? Passez à l'Office de Tourisme de Cholet Agglomération ? Passez dans votre mairie le jour même de votre arrivée au territoire.

Nouveauté dans le coffret depuis mars 2024: le sablier de douche, proposé par la Direction Environnement



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

□ **Transition vers une économie circulaire** → **ODD 12 (Consommation et production responsables)**
et **ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques)**
→ Promouvoir une utilisation responsable des ressources, le recyclage et la réduction des déchets dans le secteur touristique.

□ **Épanouissement de tous les êtres humains, satisfaction des besoins essentiels** → **ODD 3 (Bonne santé et bien-être)**
(**Bonne santé et bien-être**)
→ Favoriser le bien-être des habitants et des visiteurs en promouvant un cadre de vie sain et une sensibilisation aux enjeux environnementaux.



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Distribuer les kits éco-gestes à destination des hébergeurs dans le cadre du Passeport Vert avec Anjou Tourisme

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Depuis 2020, Anjou Tourisme s'engage pour un tourisme plus durable et a rejoint le programme « Passeport Vert » de l'ONU pour créer des destinations d'excellence. Dans ce cadre, un kit éco-gestes a été conçu avec les acteurs locaux afin d'aider les professionnels du tourisme à sensibiliser les vacanciers à la préservation de l'Anjou. Ce kit ludique et pédagogique propose 11 supports variés pour encourager des vacances responsables, tout en valorisant l'engagement des professionnels du territoire. L'OT du Choletais était dans le groupe de travail.

Outils mis en place : <https://pro.anjou-tourisme.com/ressources-et-outils/tourisme-durable/le-kit-eco-gestes-de-l-anjou/>

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

03/07/2024 : livraison des kits éco-gestes à l'OT > *un peu tard car les hébergeurs étaient déjà dans la saison*
Juillet-août : 2 prestataires (Gîtes de l'Etang des Noues et gîte au rez-de-jardin) + l'OT ont répondu favorablement

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Prise en charge à 100% par Anjou Tourisme pour cette première édition des kits éco-gestes
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Budget de l'action		Réalisé	Prévisionnel						
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	0							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	0							

Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							

Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Contactez Les gîtes de l'Étang des Noues et Au rez-de-jardin ?

Les indicateurs qualitatifs pour évaluer l'impact du kit éco-gestes « Anjou » incluent :

- **Niveau de sensibilisation des visiteurs** : évaluer la prise de conscience des vacanciers concernant les pratiques écoresponsables grâce aux messages pédagogiques et ludiques diffusés.
- **Engagement des professionnels du tourisme** : mesurer l'adoption et l'intégration des supports du kit par les hébergeurs reflétant leur implication dans la promotion d'un tourisme durable.
- **Satisfaction des parties prenantes** : recueillir les retours des professionnels et des visiteurs sur la pertinence et l'efficacité des outils, afin d'ajuster et d'améliorer continuellement le kit.

Ces indicateurs permettent de comprendre l'efficacité du kit dans la promotion de comportements respectueux de l'environnement en Anjou.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024			
Nombre de kits distribués sur le Choletais	2 kits remis aux hébergeurs + OT			

Émissions de CO₂ évitées :

Perspectives futures :

En 2025, lors des rdv partenaires personnalisés > présentation du kit éco-gestes à nos hébergeurs et remise du kit « à la carte » en fonction de leurs besoins

Photos de l'action :

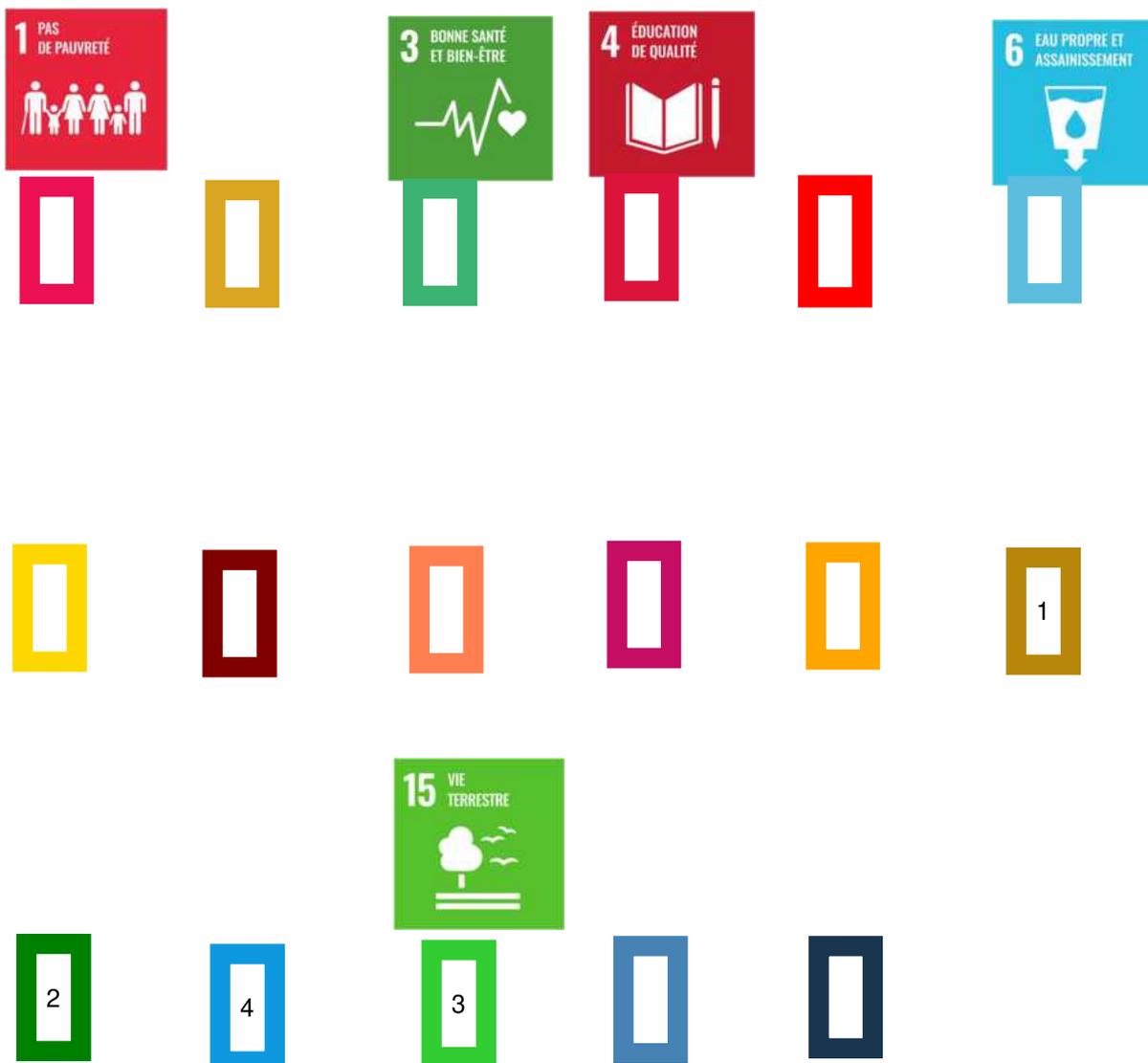
Dans le hall de l'OT : affiche générique d'hospitalité et déplacements doux



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

- ODD 12 – Consommation et production responsables** : Encourager des pratiques touristiques durables, réduire le gaspillage et promouvoir une gestion responsable des ressources.
- ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques** : Sensibiliser les visiteurs à l'impact de leurs actions et les inciter à adopter des éco-gestes pour réduire leur empreinte carbone.

- **ODD 15 – Vie terrestre** : Préserver la biodiversité locale et les paysages emblématiques de l'Anjou en encourageant des comportements écoresponsables.
- **ODD 14 – Vie aquatique** : Protéger la qualité des rivières et des milieux aquatiques en incitant à limiter la pollution et à adopter des pratiques respectueuses.



Si besoin, pour plus d'informations : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : APPRENTISSAGE DU VÉLO POUR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3 D'ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET PRIVÉES DE L'AGGLOMÉRATION

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Objectif de permettre aux élèves de CM2 de savoir circuler à vélo en maîtrisant les règles de sécurité routière.

Apprentissage organisé autour de 4 séances d'1H15, soit 5H au total pour chacune des classes.

Les élèves de CM1 et/ou CE2 sont également accueillis dans le cadre des classes multiniveaux

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Les 4 séances se déroulent sur la piste d'éducation routière du parc des prairies selon les modalités suivantes :

- 4 séances d'1h15 étalées sur 4 semaines pour les écoles de Cholet et du choletais

ou

2 séances de 2h réparties sur 2 après-midi pour les écoles plus éloignées afin de limiter les transports.

- 4 séances regroupées sur une journée pour les écoles du Vihersois .

Projet pédagogique dont le contenu a été validé avec les Conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale

Prise en charge des élèves par l'Agglomération via TPC qui assure ou fait assurer le transport en cars scolaires entre l'école et la piste d'éducation routière à l'aller comme au retour.

Calendrier de l'action :

Les séances sont programmées de septembre à novembre et de mars à juillet de l'année scolaire.

Les séances du choletais programmées le matin sont couplées avec les séances de golf pour mutualiser les transports (1 classe fait golf et éducation routière dans la même matinée)

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	

CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	10 396 euros						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	4 473 euros						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Sur la base des savoirs, savoirs faire et savoirs être de l'élève :

- Permis de piste délivré par l'enseignant
- Attestation de Première Éducation à la Route (APER) intégrée au livret scolaire de l'élève

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Nombre d'écoles	30	52	59	55	56
Nombre de classes	36	68	76	66	77
Nombre d'élèves	900	1537	1806	1543	1861
Nombre de séances-élèves	3 600	6 148	7 224	6 172	7 444

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

La mutualisation de séances l'après midi depuis septembre 2023 pour les classes du choletais pour faire 2 demi-journées de 2 séances chacune afin de diminuer le nombre de transports a donné satisfaction, ce principe est donc conservé.

Photos de l'action :

Sous l'aubette, derrière la bande podotactile, les élèves apprennent aussi les règles de sécurité pour prendre le car scolaire en se méfiant du porte-à-faux.



Acquisition de nouveaux vélos à cadre ouvert



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input checked="" type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Rencontres intergénérationnelles

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne~~ (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

La 30^{ème} édition des Rencontres intergénérationnelles organisée sur le site de l'étang des Noues a pour objectifs :

- Sensibiliser le public à l'environnement,
- Renforcer le lien social et l'esprit de solidarité.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Cholet Animation Enfance (CAE) est un partenaire essentiel dans l'organisation de la Journée Intergénérationnelle, pilotée par l'ORPAC. Ce temps fort regroupe chaque année environ 900 personnes sur le site de l'accueil de loisirs des Noues : personnes âgées, enfants des accueils de loisirs, structures petite enfance, enfants et adultes handicapés, familles, individuels, etc. participent conjointement le temps d'une journée à des ateliers proposés par des bénévoles ou des agents de la collectivité.

Cette Journée Intergénérationnelle a été relancée en juin 2022 après deux éditions annulées.

Les 9 accueils de loisirs du CAE conduisent des projets occasionnels et réguliers avec différents partenaires locaux (EHPAD, Centre Social ou structure petite enfance de leur quartier) : goûters partagés, activités en commun, projets passerelle, correspondance et échange, etc.

Calendrier de l'action :

Les mercredis de la période scolaire et pendant toutes vacances : échanges entre les accueils de loisirs et les structures partenaires.

Le 1^{er} mercredi de juin : Rencontre Intergénérationnelle sur l'Étang des Noues.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	75	75	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Indicateurs qualitatifs :

- Fidélisation des structures partenaires
- Échanges entre les publics
- Ambiance conviviale
- Animations adaptées aux différents publics

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024			
Participants	900			
Ateliers animations	24 ateliers proposés			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Intégration d'étudiants en BUT Carrières Sociales : projet de trouver des défis pour créer du lien intergénérationnel.
- Créer une fiche de route avec la liste des ateliers à faire pour fluidifier les ateliers.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : les clubs coup de pouce

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement d'enfants fragiles en langage ou en lecture

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Un Club est un groupe de 5 à 6 enfants pris en charge par un animateur municipal le soir après la classe. Il existe le Coup de Pouce Langage pour les élèves de MS ou GS, axé sur le développement du langage, le Coup de Pouce CLÉ, axé sur le développement de la lecture et l'écriture pour les élèves de CP. Les Clubs sont en place dans des écoles de quartiers prioritaires. Plusieurs leviers contribuent à la progression des enfants : bienveillance et valorisation pour développer la confiance en soi, implication des parents pour stimuler l'envie. Le succès des clubs repose aussi sur un partenariat étroit entre l'Éducation Nationale et la Ville, acteurs quotidiens et institutions. Ces dispositifs font partie des actions du Programme de Réussite Éducative, dans le cadre du Contrat de Ville.

2 clubs " Coup de Pouce langage " (Jules Verne et Brontë)

4 clubs " Coup de Pouce CLE " (Jules Verne, Brontë, Les Richardières et Louis Buffon)

Calendrier de l'action :

4 séances par semaine de novembre à début juin

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	48 000 euros (dont 10 000 euros financés par le Contrat de Ville via le Programme de Réussite Educative)
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	50 000	50 000					
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							

Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
--	---	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							

Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs qualitatifs :

Un questionnaire de bilan est rempli chaque année par les enfants, les parents, les animateurs et les enseignants. Pour le coup de pouce langage, une analyse des constructions langagières des enfants est réalisée 3 fois dans l'année pour analyser l'évolution des enfants.

Les enseignants notent une meilleure confiance en soi des enfants, une plus grande aisance dans la participation aux apprentissages et à la prise de parole en classe. Le dispositif facilite le lien avec les familles et leur implication dans le suivi de la scolarisation.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de				

l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Accès au livre et à la lecture pour les publics éloignés et empêchés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Pour un service public de proximité

Favoriser l'accès au livre et à la lecture pour des publics empêchés en raison de leur handicap ou de leur perte d'autonomie. Sont également concernés les publics éloignés géographiquement, culturellement ou socialement du livre et de la lecture.

Développer des partenariats avec les acteurs sociaux du territoire pour identifier les publics éloignés et empêchés et mettre des actions en place à leur destination pour favoriser la venue de ces publics vers les services de la Médiathèque (hors les murs ou dans les bibliothèques) et ainsi contribuer à un meilleur respect de leurs droits culturels.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

En mars 2019, création d'un poste de chargé des publics empêchés et éloignés des bibliothèques qui organise et met en œuvre des animations dans les communes de l'Agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville à Cholet en partenariat avec les acteurs sociaux, les établissements scolaires et médicaux-éducatifs.

Actions réalisées en 2024 :

- **Poursuite du travail de médiation sur les fonds d'ouvrages et textes lus " Édition Jeunesse Accessible " (EJA) :** ces documents sont conçus dans leur fond ou leur forme pour répondre aux besoins spécifiques d'enfants de 3 à 12 ans, en difficulté de lecture ou en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental grâce à 16 adaptations différentes (mise en page accessible, en français facile à lire et à comprendre, en LSF, en braille, ...). En 2022, création d'un fonds à la Médiathèque Élie Chamard, puis développement de fonds dans les bibliothèques du territoire : en 2023, à Vihiers, Maulévrier, Saint-Léger-sous-Cholet et Coron puis, en 2024, à la Romagne et la bibliothèque de quartier Horizon (en 2024, 1122 livres, 78 CD textes lus et 4223 prêts sur l'ensemble du réseau).

Pour assurer la promotion de ces fonds, un livret a été réalisé en collaboration avec la Direction de la Communication et distribué au grand public et aussi à des publics plus spécialisés qui accompagnent des personnes en situation de handicap (ex. : orthophonistes, enseignants, IME).

Afin de mieux connaître les différentes adaptations des fonds EJA, assurer leur diffusion et promotion, 4 bibliothécaires ont participé à une journée de formation, en novembre 2024, animée par l'association « Signes de Sens » qui a créé et développé le concept EJA.

Après l'installation de la signalétique Makaton dans la Médiathèque et la formation suivie par 4 agents sur ce programme d'aide à la communication et au langage, en 2023, **des traductions d'albums jeunesse en Makaton ont été réalisées et intégrées aux fonds EJA**, notamment pour les enfants en situation de handicap cognitif.

Pour la 3ème année consécutive, **plusieurs animations ont été organisées, dans le cadre de la semaine nationale de l'EJA en novembre, en partenariat avec le Bibliopôle**. Elles ont rassemblé 117 personnes : à Cholet, 1 temps d'information sur l'EJA pour des professionnels travaillant avec des personnes en situation de handicap, 2 séances d'un jeu de piste inclusif, un spectacle de sensibilisation au Makaton par la Compagnie « Les Soeurs Lampion » et 2 séances de médiation animale avec l'association « Eole & Cie » + 2 séances de médiation animale à la Bibliothèque de Vihiers.

Accueils d'un groupe UEMA (Unité Élèves en Maternelle de l'école des Turbaudières) : enfants ayant des troubles du spectre autistique (4 séances avec 25 enfants) avec lecture de livres et comptine signée en Makaton.

- **Poursuite du travail de médiation sur le fonds de documents " Facile à lire "** (FAL) (550 documents et 1780 prêts en 2024 sur l'ensemble du réseau) mis en place, depuis 2018, au secteur adultes de la Médiathèque. Il s'adresse principalement à des adultes en situation d'illettrisme, mais aussi aux nouveaux apprenants d'origine étrangère et aux personnes dyslexiques.

En 2024, accueils de plusieurs groupes pour promouvoir le fonds :

- classe UPE2A (unité pédagogiques pour élèves allophones arrivant au collège) (4 séances avec 49 élèves) : visite de la Médiathèque avec présentation du fonds FAL+ lecture d'albums du fonds à voix haute
- accueil de l'IME La Rivière : 3 séances avec 5 enfants : lecture à voix haute d'albums du fonds FAL avec un atelier cyanotype.

- **Préparation de la reprise du dispositif " Des Livres A Soi "**: programme développé par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ) de Montreuil dont les objectifs sont : la démocratisation de la lecture, le soutien à la parentalité et l'inclusion sociale. Il s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans et vise à leur donner les moyens et la confiance nécessaire au partage du livre jeunesse avec leurs enfants, quelle que soit leur compétence en lecture.

Ce dispositif avait déjà été mis en place, à Cholet, en 2020/2021 et 2021/2022 mais avait été arrêté, suite au départ à la retraite de la chargée des publics éloignés et empêchés. Ce projet est intégré dans le label " Ville Amie des Enfants " et le PEDT (Projet Éducatif de Territoire).

La nouvelle session débutera en janvier 2025 et l'année 2024 a été consacrée à sa préparation : reprise de contact avec les différents partenaires (Projet de Réussite Éducative, Maison Départementale des Solidarités, centres sociaux " K'léidoscope " à Cholet et "Le Coin de la Rue " à Vihiers), journée de formation des intervenants par le SLPJ, réunions de coordination, élaboration du calendrier des différentes actions (ateliers de familiarisation et d'appropriation du livre jeunesse par les parents, visite de médiathèques et librairie, spectacle). En 2025, le dispositif se déroulera à Cholet et à Vihiers.

- **Fonds et services spécifiques pour les publics adultes ayant un handicap visuel :**

- **livres en gros caractères** (2500 documents en 2024 à la Médiathèque et dans les bibliothèques de quartier + 2000 dans les bibliothèques du réseau) et **CD textes lus** (700 documents à la Médiathèque en 2024 + 140 dans les bibliothèques du réseau).

- **prêt d'appareils de lecture numérique à la Médiathèque** : 11 liseuses et 5 tablettes pour la lecture des livres numériques disponibles sur le site internet E-Changes.

- à partir de 2024, **possibilité d'emprunter ou d'essayer sur place deux lecteurs Victor, à la Médiathèque de Cholet** : ces appareils facilitent l'écoute de livres audio, enregistrés aux formats Daisy ou MP3, en la rendant plus autonome et plus confortable.

- **Travail sur le fonds de livres en langues étrangères du secteur jeunes et adolescents de la Médiathèque** (180 documents, 598 prêts en 2024) : mise en place d'une nouvelle signalétique, refonte des cotes des ouvrages et intégration, pour le prêt, de nouveaux livres en langue turque et arabe essentiellement. Ces ouvrages avaient été achetés, en 2020, suite à des retours de bénévoles des bibliothèques de quartier qui avaient eu des demandes de leurs usagers qui souhaitaient lire dans leur langue maternelle. Jusqu'en 2022, ils étaient utilisés, pour les lectures nomades organisées l'été, en collaboration avec les centres sociaux.

- **Poursuite de l'Heure du Conte Bilingue en Langue des Signes Française (LSF) et Français Oral** en collaboration avec une professeure en LSF et une bibliothécaire du secteur jeunesse : 4 séances en 2024 avec 62 participants

- **Poursuite des ateliers " Parlons Français "** en collaboration avec le Centre Social K'Léidoscope à Cholet : ateliers de conversation pour des adultes allophones (8 séances avec 71 personnes)

- en août 2024, **participation à l'animation " Pieds de Bât " organisée par le centre social Horizon**: installation sous chapiteau de tapis et de coussins pour des lectures en plein air, au pied des bâtiments.

- **Tournées du bibliobus scolaire** dans 21 écoles primaires de Cholet (dont les quartiers de la Politique de la Ville) et 2 IME (1248 enfants ont bénéficié de ce service en 2024).

- **4 services sont proposés par la bibliothèque numérique disponible 24h/24 sur le site internet du réseau des bibliothèques (e-changes.cholet.fr)** : ils peuvent être une alternative ou un complément à la venue sur place : livres numériques (1965 livres + 58 de livres audio numériques), presse en ligne, site d'autoformation, VOD.

- **Afin de faciliter l'accès aux lieux et aux services aux personnes malentendantes, des boucles à induction magnétique ont été installées à l'accueil de la Médiathèque Élie Chamard et à la Bibliothèque Universitaire** : ce dispositif est tout d'abord conçu pour les personnes appareillées et pour les implantés cochléaires. Il s'agit d'un système de transmission audio par voie électromagnétique qui permet de mieux entendre le son dans les salles de concert, les théâtres, les administrations, les accueils etc, en supprimant partiellement le son ambiant.

Le dispositif installé s'adresse aussi à des personnes non-appareillées grâce à un système de combiné pour amplifier les sons et, également, à la possibilité d'utiliser des applications sur téléphone portable permettant la transcription instantanée.

Calendrier de l'action :

1980 : Création du bibliobus scolaire
2018 : Création du fonds " Facile à Lire "
2019 : Création du poste de chargé des publics empêchés et éloignés des bibliothèques
2020 : 1ère participation au dispositif " 1, 2, 3 Albums "
2020 : 1ère participation au dispositif " Des Livres à Soi "
2020 : 1ère participation aux " Lectures nomades "
2020 : Mise en place des ateliers " Parlons Français " en collaboration avec le centre social " K'léidoscope "
2022 : Création du fonds " Edition Jeunesse Accessible "
2022 : Mise en place de l'Heure du Conte bilingue en Langue des Signes Française (LSF) et Français Oral
2022 : Mise en place d'un dispositif de portage de livres à domicile à Vihiers
2023 : Expérimentation de la signalétique Makaton
2024 : Mise à disposition de lecteurs Victor
2024 : Mise à disposition de livres en langues étrangères (principalement en langue turque et arabe) au secteur jeunes et adolescents de la Médiathèque

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget Principal Médiathèque Élie Chamard
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	6844€						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	7917€						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	3100 h.						

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction et motivation des usagers qui participent aux différentes actions

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nb. personnes ayant participé aux actions de médiation pour les publics éloignés et empêchés	353	1 169	727	382
Nb. de prêts des fonds FAL, EJA, gros caractères, textes lus	7 885	8 494	9 988	13 353
Nb. de prêts fonds langues étrangères	597	505	496	598
Nb. inscrits Bibliobus	1 882	1 202	2 121	1 248
Nb. prêts Bibliobus	14 686	26 113	35 718	20 719

NB. : Depuis 2020, l'activité du Bibliobus a été très perturbée : en 2020, il n'a pu circuler que de janvier à mi-mars et en 2021, les tournées n'ont repris qu'à partir d'octobre.

En 2022, il a circulé de janvier à juin et, à partir du 29 novembre, en raison de travaux de réfection intérieurs qui ont pris beaucoup de retard.

En 2023, les tournées ont repris avec un mois de retard (10 octobre) suite à l'arrivée du nouveau chauffeur.

En 2024, le Bibliobus n'a circulé qu'au premier semestre et les tournées n'ont pas repris en septembre en raison du départ et du non-remplacement du chauffeur.

Ceci explique l'irrégularité des statistiques de prêts et d'inscrits.

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- Mise en place du dispositif " Des Livres à Soi " de janvier à juin 2025 en collaboration avec les centres sociaux " K'léidoscope " à Cholet et " Le Coin de la Rue " à Vihiers et préparation de l'édition 2026

- Participation au Forum EsCAPade, en janvier 2025, sur les loisirs pour les personnes en situation de handicap et au festival " Regards sur le handicap ", en mai 2025

- Poursuite du développement des collections de documents et des actions de médiation pour les fonds destinés à des publics éloignés du livre et de la lecture : " Édition Jeunesse Accessible ", " Facile à Lire " et langues étrangères

- Poursuite de la traduction d'albums jeunesse en Makaton qui seront intégrés dans le fonds EJA

- Finalisation de la page " Accessibilité " sur le site internet du réseau des bibliothèques (e-changes.cholet.fr) : présentation des différents services (collections, actions de médiation, accessibilité bâtiment,...) proposés à destination des personnes en situation de handicap.

Photos de l'action :



Semaine Édition Jeunesse Accessible : ateliers de médiation animale (Médiathèque Élie Chamard)



Semaine Édition Jeunesse Accessible : spectacle de sensibilisation au Makaton par la Compagnie

" Les Soeurs Lampion " (Médiathèque Élie Chamard)

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

Direction : ENVIRONNEMENT
Service : Coordination administrative

**NOM ACTION : Tarification sociale
Aide financière "chèques eau"**

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Attribution de « chèques eau et assainissement » pour aider les personnes en situation de précarité à payer leur facture d'eau : dispositif en partenariat avec EAU DE CHOLET Veolia, exploitant du service d'eau potable et les CCAS des communes

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Aide à la prise en charge des factures de distribution d'eau potable

Rappel historique

Démarrage avec le contrat de délégation de service public eau potable du 01/01/2010 au 31/12/2020 sur les 3 communes concernées du périmètre (Cholet-PSB, La Tessoualle et Saint-Christophe-du-Bois), prolongé jusqu'au 31 mars 2021 – Réelle mise en œuvre mi-2011 après institution de partenariat avec les CCAS des communes

Extension du dispositif sur l'ensemble des communes du territoire avec le nouveau contrat de concession du service public de l'eau potable à compter du 1er avril 2021 jusqu'au 31/12/2031

Réalisations 2024

Transmission de l'enveloppe allouée à chaque commune par courrier

Communication auprès des usagers via les factures d'eau et lors des permanences dans les communes assurées par EAU DE CHOLET

Extension du dispositif à la part assainissement de la facture d'eau potable avec prise en charge financière par le budget de l'assainissement de Cholet Agglomération à compter du second semestre 2023

Rappel du dispositif lors des réunions avec les DGS des communes les 25 janvier 2024 et du 9 janvier 2025

Envoi de la liste des impayés aux CCAS en novembre 2024

Réflexion en cours avec la CAF et les quotients familiaux

Bilan 2024 en cours d'établissement

Calendrier de l'action :

Action annuelle

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Néant
CCAS	
Cholet Agglomération	Pas de dépenses sur le budget eau potable de Cholet Agglomération car action financée par le contrat de concession eau potable Eau de Cholet avec Veolia, montant de 60 144 € alloué pour 2024 Impact financier sur le budget assainissement de Cholet Agglomération pour la partie redevance assainissement de la facture, montant alloué de 60 144 € max en 2024
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC) <i>Assainissement</i>	8 540,64 € Bilan provisoire (bilan définitif attendu en avril)	17 300 €	Intégration dans le contrat de concession assainissement à compter du 1 ^{er} juillet 2025				
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	Direction environnement, estimation de 36 heures pour 2024 CCAS Cholet (4 commissions secours eau par an)						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Attribution de 7 450,07 €	Attribution de 13 809 €	Attribution de 30 143,03 €	8 287,39 € eau 8 540,64 € ass soit 16 828,03 € Bilan provisoire
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs		83 bénéficiaires	196 bénéficiaires	En attente

Émissions de CO₂ évités :

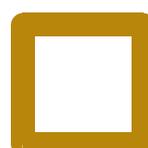
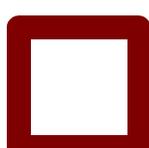
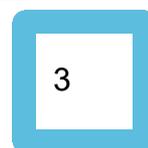
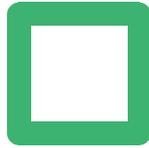
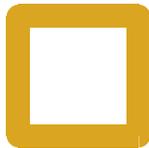
Perspectives futures :

Poursuite de l'action chaque année

Réflexion pour optimiser l'attribution des chèques eau et assainissement (partenariat avec la CAF, quotients familiaux ...)

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Coopération avec la commune de Sao au Burkina Faso

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

- Aider au développement du Village de Sao

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La Ville de Cholet soutient l'action de l'association Cholet Sao, qui intervient directement auprès de la population du village Burkinabé.

2024 – Continuer à agir pour pérenniser le fonctionnement du centre de Réalimentation et d'Éducation Nutritionnelle (CREN) et de la Pharmacie.

Envoi d'un container

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs			

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Coopération avec la commune d'Araya au Liban

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

- Aider au développement de la commune d'Araya en fonction des besoins des habitants

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Depuis 2003, la Ville de Cholet travail avec la commune d'Araya dans le cadre d'un Programme Local de Développement

Il est très difficile de voir les projets aboutir vu la crise politique, économique et sociale que subit le pays et la population libanaise

Calendrier de l'action :

2024 - – Poursuite des projets entrepris / aide à la population

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs			

quantitatifs				
--------------	--	--	--	--

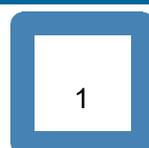
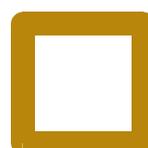
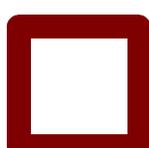
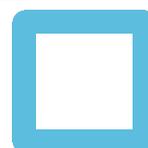
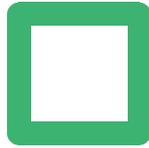
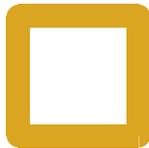
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

A l'avenir, les réflexions sont autour de la collecte et du traitement des déchets et aussi de l'énergie solaire.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Animation Seniors

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Du senior encore très actif jusqu'à la grande dépendance, c'est la notion de parcours de vie qui guide l'action des élus et des services de la Collectivité.

La volonté municipale est de porter une attention particulière envers les seniors, et en particulier à travers cet item de mener des actions d'animation adaptées à ce public cible.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La Distribution des chocolats : samedi 13 janvier 2024

La 1ère édition s'est déroulée en janvier 2021, dans le contexte de la crise sanitaire COVID 19, avec l'objectif de compenser l'annulation de la Fête des seniors et leur apporter du réconfort grâce à la mobilisation des élus (porte à porte en 2021, retrait dans des chalets répartis dans la ville en 2022 et 2023).

Public cible : 70 ans et +

Nombre de boîtes de chocolats : 8 050

Coûts 2024 : 18 000 €

La Fête des seniors : dimanche 21 janvier 2024

Ce temps fort permet à 2 000 choletais de 60 ans et + d'assister gratuitement au parc de la Meilleraie à un spectacle qui est suivi d'un goûter et d'un bal.

Coûts 2024 : 27 000 €

Le " Conseil 60+ " :

L'objectif étant d'assurer trois fonctions :

- de représentation des plus de 60 ans de la Ville dans leur diversité,
- de consultation, rendant des avis motivés sur des projets et dispositifs municipaux,
- de participation, en proposant et en suivant des projets utiles à l'intérêt commun.

Instance réunissant 13 membres issus des structures personnes âgées de Cholet ou candidats libres.

En 2024 : 2 réunions ont été suivies par le service JCAGE, car l'action a ensuite été reprise par la Direction de l'Action Gériatrique en milieu d'année.

" Jobs 60+ " :

Mise en œuvre par la Ville de Cholet en collaboration avec les services de l'agglomération ayant la compétence " emploi ". Rendez-vous destiné aux Choletais âgés de 60 ans et plus, pour faciliter une poursuite d'activité ou favoriser un complément de retraite. Le concept concrétise le souhait de se recentrer sur notre champ de compétences et d'intervention (les seniors : choletais de 60 ans et +).

Mars 2024 :
Nombre d'entreprises présentes : 27,
Nombre de postes à pourvoir : 210,
Nombre de visiteurs : 350.

> l'action a ensuite été reprise par la Direction de l'Action Gériatrique en milieu d'année.

Calendrier de l'action :

Janvier : Distribution des chocolats, La Fête des Seniors, Conseil 60+
Mars : Conseil 60+, Jobs 60+
Avril : Conseil 60+

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Distribution des Chocolats : 18 000 € (achat des chocolats budget transversal Protocole) La Fête des seniors : 27 000 € (budget propre + transversal Protocole) Jobs 60+ : 1 000 € (budget propre + transversal Protocole) Conseil 60 + : 100 € (budget transversal Protocole)
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année					2023	2024
Distribution des chocolats					8 050 boîtes	8 050 boîtes
La Fête des Seniors					2 000 personnes	2 000 personnes
Conseil 60 +					20 conseillers	20 conseillers
Jobs 60+					Plus de 300 personnes	Plus de 300 personnes

Émissions de CO₂ évités : SANS OBJET

Perspectives futures :

Distribution des chocolats repris en gestion par le Service Protocole (pour le compte du Cabinet du Maire) à partir de l'édition 2025

> les autres actions par la Direction de l'Action Gériatrique depuis mi-2024.

Photos de l'action : A disposition sur demande si besoin

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Session code de la Route (Ville de Cholet)

Action nouvelle

Action r currenente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *raier la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Conseil +, il a  t  remont  un besoin de remise   niveau des seniors sur le code de la route qui a bien  volu  depuis l'obtention du permis.

Objectifs :

Remettre   niveau les connaissances des seniors sur le code de la route

Permettre de continuer   conduire leur v hicule le plus longtemps possible et en toute s curit 

Description de l'action et  tape (s) r alis e (s) en 2024 :

- Remise   niveau du code de la route pour les seniors de la Ville de Cholet en d cembre 2024 (avec l'organisation d'un test) en lien avec le service  ducation routi re. Pour approfondir cette remise   niveau, 6 ateliers ont  t  organis s en 2025 (4 ateliers th oriques et 2 ateliers pratiques)

Calendrier de l'action :

D cembre 2024 : Test du Code de la route

Janvier   juin 2025 : ateliers th oriques et pratiques

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	X
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	0€	750€					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Retours des participants sur la séance

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2025			
Nombre de participants	130 personnes			

Émissions de CO₂ évités

Perspectives futures :

- Organisation d'une seconde édition en 2025/2026

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : PASS Senior Culture et Sports

Action nouvelle

Action r currenente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Proposition du Conseil de d veloppement et action inscrite dans le plan d'action du label Ami des A n s

Objectif :

Permettre une meilleure accessibilit    la culture et aux sports aux seniors les plus en difficult s financi res

Description de l'action et  tape (s) r alis e (s) en 2024 :

- Diffusion d'une enqu te   l' chelle de Cholet Agglom ration entre septembre et d cembre 2024 pour mieux identifier les besoins des seniors sur la culture et le sport.

Calendrier de l'action :

Mai 2024 : Premier COPIL

Septembre : d but de la diffusion de l'enqu te

Janvier   avril 2025 : recueil et analyse des donn es.

Mai 2025 : 2nd COPIL

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	X
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler

voire action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	0€						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Résultats de l'enquête

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024			
Nombre répondants aux questionnaires	429 retours			

Émissions de CO₂ évités

Perspectives futures :

Création du PASS senior

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :

indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Actions pour la vie dans les quartiers

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Impliquer les Choletais dans l'amélioration de leur quotidien et celui de leurs voisins.
Être en lien direct avec les Choletais qui vivent la Ville et leur quartier.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Organisation annuelle des Rencontres Citoyennes

Depuis 1995, les Élus de la majorité municipale proposent aux habitants de Cholet et de la commune associée du Puy-Saint-Bonnet, de se rencontrer lors de réunions programmées en octobre. C'est l'occasion pour les uns et les autres d'évoquer les projets structurants, de parler citoyenneté et vie publique et de dialoguer sur des dossiers parfois complexes. C'est également un temps fort pour faire le point sur les aménagements en court et, pour les habitants de prendre la parole afin d'exprimer leurs préoccupations quotidiennes.

Être en relation directe avec le Maire et les Élus facilité la compréhension du développement de la ville. Il en est de même pour toutes les actions menées quartier par quartier, en faveur d'un cadre de vie où les Choletais et les Puy-Saint-Bonnetais vivent au quotidien.

Suivi de l'application Thelma puis Cholet Ma Ville

Les utilisateurs de smartphones et de tablettes peuvent signaler un problème, suggérer une idée ou féliciter une initiative. Cet outil de proximité, appli gratuite pour smartphone permet, par exemple, de prévenir rapidement les services de la collectivité d'un graffiti sur un mur ou de suggérer l'élagage d'un arbre gênant la visibilité à un carrefour. Les Choletais peuvent également, s'ils le souhaitent, encourager la Ville pour le travail de ses agents ou pour les choix opérés par les élus en faveur du cadre de vie. **En septembre 2024, la Ville a fait le choix de remplacer l'application Thelma par Cholet Ma Ville (même principe et même utilisation)**

Rubrique " Signalement "

Aménagements de proximité, incivilités, suggestions, les Choletais ont la possibilité de s'exprimer en remplissant un formulaire en ligne sur le site de la Ville.

Des rencontres sont organisées sur place si besoin, en présence de l'Élu.

Calendrier de l'action :

Rencontres Citoyennes : tous les ans depuis 1996.

Thelma : lancement en septembre 2018, fin du contrat décembre 2024.

Cholet Ma Ville : lancement septembre 2024.

Rubrique " Signalement " : depuis 1998 (en interne) et depuis le site de la Ville depuis 2007.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet	

Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de personnes présentes aux Rencontres Citoyennes	Pas d'édition cause annulation des élections municipales	413	485	434
Nombre de signalements Thelma	577	1 236	1 248	1 116

Nombre de signalements Cholet Ma Ville	/	/	/	408 sur la période de sept. à déc.
Nombre de signalements sur cholet.fr rubrique " Signalement "	478	614	455	372
Nombre de visites de quartiers chez les riverains	25 interruption cause annulation élections municipales	32	36	34

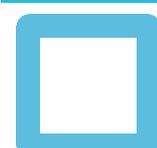
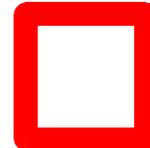
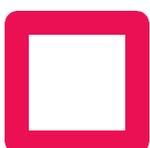
Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**





Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM DE L'ACTION : création d'une application citoyenne Cholet ma ville



Action nouvelle



Action récurrente

Action interne ~~(pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et objectifs :

Création d'une application citoyenne (informative et servicielle) Cholet ma ville pour offrir aux habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet de façon simplifiée et directe l'accès aux services en ligne proposés par la Collectivité.

Description de l'action et étapes réalisées en 2024

Lancement en septembre 2024

Parmi les services proposés à ce jour :

- > Mes démarches en ligne (accès direct vers Mon Espace Citoyen)
- > Déplacements/ Mobilité (itinéraires bus, vélo avec Geovelo, vélos en libre service, covoiturage)
- > Qualité de l'air
- > Alerte pollens
- > Signalements : déclarations citoyennes pour l'amélioration du cadre de vie et des relations entre les habitants

A venir en 2025 :

- > Gestion des déchets (guide du tri, calendrier des collectes en porte à porte, carte des points d'apport volontaire)
- > Carte des points de recharge pour voitures électriques
- > Info sur les cyanobactéries

Calendrier de l'action : Septembre 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Budget DRN 14 534,40 € TTC	Budget DRN 14 000 € TTC					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

- > Gestion des déchets (guide du tri, calendrier des collectes en porte à porte, carte des points d'apport volontaire)
- > Carte des points de recharge pour voitures électriques
- > *Info sur les cyanobactéries*

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Service : Jeunesse Citoyenneté Vie associative et Événements

NOM ACTION : Citoyenneté

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et/ou Objectifs :

Objectifs : mettre en place des événements pour sensibiliser le public au sens large aux différents enjeux de cet item..

Le Rallye Citoyen pour les Collégiens, initié par la Ville de Cholet, a pour but de mettre en avant, de manière interactive et ludique, les notions de démocratie, de droits et devoirs, de solidarité, d'engagement et de citoyenneté.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le Rallye Citoyen est destiné aux jeunes des classes de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges choletais, avec la participation CFA de la Bonnauderie également en 2024.

Il permet, le temps d'une matinée, de découvrir et d'accéder à différentes structures locales concernées par ces notions (administrations et associations). La citoyenneté était abordée à travers le prisme de 6 items : la culture, l'engagement, les droits civiques, la sécurité, la prévention et le développement durable (environ 35 ateliers).

Volonté : mettre en avant les notions de démocratie, droits, devoirs, engagement, solidarité et citoyenneté.

Ateliers spécifiques sur la thématique du Développement Durable avec différents intervenants : la Direction de l'Environnement , les Transports Publics du Choletais, riverains du Composteur partagé de Mail 2.

Les déplacements des Collégiens entre les ateliers s'effectuent à pied.

Il s'est déroulé du 5 au 28 novembre 2024 sur 6 matinées / 35 partenaires, le Collège Clemenceau ayant annulé sa participation.

Visite de l'Hôtel de Ville / Sensibilisation à la citoyenneté :

Demande de la part de structure externe à l'HDVA de réaliser un temps fort sur la citoyenneté, les collectivités territoriales.

Réalisée pour La Gauthrèche et le Lycée La Providence

Calendrier de l'action :

Février : / Lycée la Providence

Avril : La Gauthrèche

Novembre : Rallye Citoyen

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Rallye Citoyen : 625 € Visite concernant la citoyenneté : 0 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Rallye Citoyen								
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction des partenaires et établissements exprimée lors des événements et/ou aux bilans des manifestations.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Rallye Citoyen	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de classes	37	Pas d'édition COVID	30	29	35	31
Nombre de collèges/centres de formation	9	Pas d'édition COVID	7	7	8	7
Nombre de d'élèves	910	Pas d'édition COVID	800	854	905	750

Visite de l'Hôtel de Ville sensibilisation sur la citoyenneté : 2 visites.

Émissions de CO₂ évités : SANS OBJET

Perspectives futures :

Photos de l'action : A disposition sur demande si besoin

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Vie associative

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Accompagner le mouvement associatif Choletais (dense et diversifié)
Instaurer/maintenir des relations partenariales et d'engagements réciproques

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Assises du mouvement associatif choletais

Les 9^{èmes} Assises du Mouvement Associatif Choletais : mardi 18 septembre 2024 / 34 associations présentes et 65 personnes / *Thème : Et votre association, demain ?*

Forum des associations

Le Forum des associations s'est déroulé le 8 septembre 2024 au Parc des Expositions de la Meilleraie.

La volonté municipale, à travers cette manifestation, est de permettre de :

- valoriser toute la richesse et la diversité du tissu associatif choletais,
 - représenter une véritable vitrine pour toutes les associations en leur offrant la possibilité d'exprimer ce qu'elles font et ce qu'elles sont,
 - permettre aux choletais de pouvoir adhérer à une association aussi bien pour pratiquer une activité que pour s'engager comme bénévole,
 - Accompagner les dirigeants aussi bien dans leurs missions qu'au niveau du fonctionnement de leur structure.
- + de 160 associations étaient présentes et 14 secteurs représentés

Comité d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (CAANA)

Depuis début janvier 2019, la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais ont souhaité harmoniser leurs procédures d'attribution des avantages en nature (communément appelés " gratuits ") et permettre à l'ensemble des acteurs associatifs du territoire de pouvoir bénéficier de ces gratuités, de manière cohérente, transparente, Égalitaire et partagée.

Pour mettre en œuvre ces volontés, deux Comités d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (l'un pour les sujets traités par la Ville de Cholet et l'autre pour ceux suivis par l'Agglomération du Choletais) ont été développés et se réunissent mensuellement.

Labellisation de la Ville de Cholet – Niveau 2 – " Guid'Asso Information "

Création du dispositif FAB LAB ASSO, ateliers thématiques.

Ce nom est la contraction de " laboratoire de fabrication associative ". C'est le partage de connaissances, les échanges et la mise en commun de pratiques autour d'une thématique qui permet de donner un sens à cet outil. Le Fab Lab Asso est un lieu d'échanges autant qu'un lieu de formation (information et orientation).

- mercredi 7 février 2024 : 1^{er} temps fort : Le Projet Associatif,
- mercredi 10 avril 2024 : 2^{ème} temps fort : Le Projet Associatif,
- lundi 13 mai 2024 : 3^{ème} temps fort : Le Projet Associatif,
- jeudi 14 novembre 2024 : 1^{er} temps fort : Les Ressources Humaines,
- jeudi 28 novembre 2024 : 1^{er} temps fort : Les Ressources Financières.

Calendrier de l'action :

Février : FAB LAB ASSO

Avril : FAB LAB ASSO

Mai : FAB LAB ASSO

Septembre : Forum des Associations / 9^{ème} Assises du Mouvement Associatif Choletais

Novembre : FAB LAB ASSO (x2)

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Forum des Associations : 14 142 € Les Assises du Mouvement Associatif Choletais : 2 000 € Fab LAB ASSO : 0 € Guid'Asso : 0 € CAANA : 0 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction des associations exprimée lors des événements et/ou aux AG des associations sur l'accompagnement apporté par la collectivité (conseil/ financier/avantage en nature) .

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année						2024
Forum des Associations						+ de 150 associations présentes
Les Assises du Mouvement Associatif Choletais						34 associations présentes et 65 personnes
FAB LAB ASSO						- mercredi 7 février 2024 : 1 ^{er} temps fort : Le Projet Associatif, 20 personnes, 10 associations - mercredi 10 avril 2024 : 2 ^{ème} temps fort : Le Projet Associatif, 20 personnes, 10 associations - lundi 13 mai 2024 : 3 ^{ème} temps fort : Le Projet Associatif, 20 personnes, 10 associations - jeudi 14 novembre 2024 : 1 ^{er} temps fort : Les Ressources Humaines, 23 associations, 25 personnes - jeudi 28 novembre 2024 : 1 ^{er} temps fort : Les Ressources Financières 25 associations, 26 personnes

Émissions de CO₂ évités : SANS OBJET

Perspectives futures :

Photos de l'action : A disposition sur demande si besoin

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : La Guinguette du Mail

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et/ou Objectifs :

Les différents objectifs qui donnent sens à cette action sont de :

- favoriser la mixité sociale
- s'approprier ou se réapproprier la Ville – notion d'espace
- faire croiser les différents publics
- valoriser l'intergénérationnel
- inciter à sortir de chez soi
- inviter au partage / développer un événement fédérateur.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le déroulé des vendredis était le suivant :

à partir de 18 h : ouverture du bar et du point restauration,

de 18 h à 19 h 30 : ambiance musicale (sonorisation),

de 19 h 30 à 21 h : 1^{er} groupe musical,

de 21 h 15 à 23 h : 2^{ème} groupe musical.

Un bar et un point restauration payants (Food truck) étaient également proposés sur site et gérés par l'Association des Bars du centre-ville.

Calendrier de l'action :

Août : La Guinguette du Mail (2 / 23 / 30)

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

La Guinguette du Mail		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	28 809,76 € (budget propre + transversaux)						
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>	0						
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>	0						
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>	0						
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Retours du public pendant les événements et sur les réseaux sociaux

> Remarques et observations positives

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Jours	Fréquentations	Coûts
02/08/24	1 750 personnes	8 281,11 €
23/08/24	2 100 personnes	8 598,21 €
30/08/24	1 800 personnes (mauvais temps)	11 930,45 €

Visite de l'Hôtel de Ville sensibilisation sur la citoyenneté : 2 visites.

Émissions de CO₂ évités : SANS OBJET

Perspectives futures :

Photos de l'action : A disposition sur demande si besoin

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : Vide-grenier

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Cette manifestation, qui s'inscrit pleinement dans la politique du développement durable de la municipalité, est l'occasion pour les vendeurs, comme pour les acheteurs, de donner une nouvelle vie à des objets, meubles, vêtements ...

Chaque vendeur doit préalablement réserver son emplacement et apporter son propre matériel (tables, chaises, parasols ...) pour exposer ses produits le jour de la manifestation.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

La 9^{ème} édition du vide-grenier s'est déroulée le dimanche 8 septembre 2024 place Travot de 10 h à 17 h 30.

28 exposants se sont installés sur le site, représentant une superficie de 144 ml.

Calendrier de l'action :

Dimanche 8 septembre 2024

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre d'exposants	Annulé (Covid)	32	33	28
Superficie de vente	Annulé (Covid)	147 ml	172 ml	144 ml

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

NOM ACTION : Pollinarium sentinelle

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le Pollinarium sentinelle est un espace, situé au Musée du Textile et de la Mode, dans lequel sont réunies les principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées...), arbustes et arbres sauvages (noisetier, saule, aulne...) de la région dont le pollen est allergisant.

Elles sont observées quotidiennement par des jardiniers, des agents du Musée et de l'Environnement qui détectent le début et la fin d'émission de pollens de chacune d'entre elles.

Cette information est validée par le médecin allergologue, le botaniste et Air Pays de la Loire qui la transmet par mail aux personnes inscrites à l'alerte Pollens.

Les personnes allergiques peuvent ainsi commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Les objectifs de cet outil sont donc des objectifs de santé publique car il permet d'éviter une sur-médication des patients.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le pollinarium est opérationnel depuis janvier 2019. Les opérations réalisées en 2024 sont les mêmes que les années précédentes, à savoir le suivi des émissions de pollens, et l'entretien de ce jardin.

Des actions de communication sont également effectuées depuis début 2021 afin qu'un maximum d'administrés s'inscrivent à l'alerte pollens. En termes de communication, les actions réalisées en 2024 :

- un Article dans le Cholet mag de février / publication sur cholet.fr / réseaux sociaux
- une Campagne d'affichage fin février - début mars
- un relais de l'info par Synergences.
- un relais dans les médias locaux.

Des visites ont été organisées en 2024 pour permettre à un maximum d'administrés de découvrir l'outil et les inciter à adhérer à la newsletter :

- RDV au jardin
- Fête de la science

Calendrier de l'action :

La communication est habituellement réalisée en début d'année (février-mars) afin que les personnes allergiques s'inscrivent à l'alerte pollens au moment des premiers pics polliniques.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Abonnement à Airs Pays de la Loire (Direction Environnement)
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	114,25	130	130	130	130	130	130

Le budget relatif à la communication est géré par le service communication. Concernant la DPJP, les coûts sont exclusivement des frais de personnel.

Indicateurs qualitatifs :

Le nombre d'inscrits à l'alerte Pollen.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'inscrits à l'alerte Pollens	82	174	409	567	696	817

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Continuer à communiquer pour qu'un maximum d'administrés bénéficie de cet outil dont le suivi reste relativement chronophage pour le service.

Il est ainsi prévu en 2025 d'étendre la campagne de communication en :

- mettant une affiche (2 m²) sur chaque commune de l'agglomération
- distribuant 130 affiches dans les commerces de proximité des 26 communes de l'agglomération
- diffusion dans les réseaux de bus

Photos de l'action :



On s'occupe
de moi

AGGLO

Pollinarium sentinelle® :

un allié pour prévenir les allergies

Installé dans les jardins du musée du Textile et de la Mode, ce dispositif de surveillance des pollens de l'air permet d'avertir les personnes sensibles aux arbres et herbacées.



Le Pollinarium sentinelle® est situé au musée du Textile et de la Mode à Cholet.

Pollinarium sentinelle®, derrière ce nom se cache un outil de prévention essentiel pour les personnes allergiques aux pollens, qui en connaissent bien les conséquences invalidantes : rhinite, conjonctivite, asthme, ataxie de la peau... Installé depuis 2018 dans les jardins du musée du Textile et de la Mode, opérationnel depuis 2019, ce dispositif permet d'avertir les publics concernés de l'arrivée de pics de pollinisation, afin d'anticiper

un traitement avant que les symptômes n'apparaissent, ou au contraire, d'avertir de la fin d'un épisode, pour stopper les médicaments.

Seize végétaux surveillés

« Il suffit pour cela de s'inscrire gratuitement à une lettre d'informations, transmise par l'Association des Pollinariums sentinelles® de France qui collecte les renseignements, les vérifie avec un médecin allergologue puis les envoie, pour relayer, en temps réel, les émissions

en cours et les évolutions » indique Nicolas Tréton, chef du service Gestion des espaces paysagers, au sein de la direction des Parcs, jardins et paysage de l'Agglomération du Choletais, dont les agents ont en charge les observations et relevés quotidiens des différents végétaux du site.

De fait, le Pollinarium sentinelle® réunit les principales espèces de plantes herbacées (plantain, armoise, graminées...) et d'arbres sauvages (noisetier, saule, aune...) du territoire, dont le pollen est allergisant. « Avec un botaniste, elles ont été prélevées tous les 5 km, sur 25 km autour de Cholet, depuis les quatre points cardinaux, et replantées dans les mêmes conditions pour avoir un panel représentatif » précise Nicolas Tréton.

Les personnes allergiques sont donc prévenues des problématiques qui les touchent directement. Preuve en est, le nombre d'inscrits à la lettre d'information est passé de 409 en 2021 à 567 en 2022.

À noter qu'il sera également possible de profiter d'une visite guidée du Pollinarium sentinelle®, lors des Rendez-vous aux jardins, les samedi 3 et dimanche 4 juin prochain.

infos :

www.alertepollen.org
ou direction des Parcs, jardins et paysage de l'Agglomération du Choletais
Musée du Mail - avenue de l'Ancêtre à Cholet
Tél. : 02 52 77 21 10

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : PARTENARIAT AVEC L'ESAT CO ANJOU

Action nouvelle



Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Dans sa convention de partenariat avec l'Esat ADAPEI 49, Cholet Agglomération a souhaité développer un partenariat en deux axes : l'organisation optimale du façonnage du mouchoir et la reconnaissance d'utilité sociale au service des personnes en situation de handicap.

Le service des musées de Cholet organise régulièrement des temps d'animation autour du mouchoir afin de promouvoir ce produit et les savoir-faire liés à sa production. Ces opérations sont l'occasion de valoriser les personnes en situation de handicap. Celles-ci peuvent présenter, exposer ou exécuter des tâches techniques qui conduisent à la fabrication du mouchoir dans son état final. Dans ce dispositif, la promotion de la personne en situation de handicap est posée comme une valeur sociale portée par Cholet Agglomération.

La collectivité, par sa manière d'envisager globalement la production du mouchoir de Cholet, vise à favoriser la reconnaissance, la dimension inclusive et l'insertion sociale des personnes accompagnées par l'Esatco Anjou-ADAPEI 49 – Cholet.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le 17 octobre 2023 a eu lieu la signature du renouvellement de la convention pluri annuelle du Musée du Textile et de la Mode avec l'ESATco Anjou. Depuis, des rencontres régulières ont lieu afin d'évaluer le partenariat et d'envisager les actions à mettre en place.

Des relations quotidiennes ont lieu entre l'agent en charge du tissage du mouchoir rouge et l'équipe de travailleurs de l'ESAT.

Calendrier de l'action :

Tout au long de l'année.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

L'activité de confection s'effectue dans le cadre d'une concertation hebdomadaire.
 Cette activité est prise en compte dans le calcul de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
 Objectif 2024 atteint : Tournage d'une vidéo sur le parcours de fabrication du mouchoir rouge de Cholet et la diffusion du film dans la salle du métier à tisser dans le Musée du Textile et de la Mode.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Nombre équivalents mouchoirs produits	12 558	11 485	8 585	9 915

Émissions de CO₂ évités :

Le service ne dispose pas d'outil de mesure.

Perspectives futures :

Mise en place d'une Journée du Mouchoir (accueil du personnel de l'ESAT, visite guidée de l'exposition temporaire).

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Utilisation de couches biodégradables

Action nouvelle

Action récurrente

Action ~~interne~~ (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

- Réduire l'impact environnemental des couches utilisées dans les structures Petite Enfance
- Protection sanitaire des jeunes enfants

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Depuis plusieurs années, le Service Petite Enfance veille à ce que les couches, achetées auprès des fournisseurs, respectent un cahier des charges en terme de protection environnemental. Le lieu de production et la composition des changes sont les critères principaux du marché.

En 2024, le marché fut remporté par la Société Brocéliande dont les couches sont fabriquées en Bretagne. Ces changes complets respectent les critères qualitatifs et environnementaux recherchés.

Calendrier de l'action :

Annuel

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	Budget Petite Enfance
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	12 431€						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	0 €						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

Indicateurs qualitatifs :

Labells : OEKO TEX/ISO 9001/ISO 14001/RSE
Nature des composants de fabrication

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nombre de couches: 68 496	Nombre de couches: 95 866	Nombre de couches: 84 824	
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

2025 : utilisation de couches écologiques avec le même fournisseur, Celluloses de Brocéliande.

Photos de l'action :



Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION :

Clauses sociales et d'insertions professionnelles, Clauses environnementales dans les marchés publics, marchés réservés

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Prendre en compte une dimension sociale et environnementale dans les actes de la commande publique, lorsque la typologie de l'achat ou de la prestation le rend possible.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le droit de la commande publique prévoit une prise en compte des préoccupations sociales et environnementales, notamment par l'insertion de clauses et de critères dans les marchés publics et les contrats de concession. Cholet Agglomération et la Ville de Cholet inscrivent leur politique d'achat dans cette dynamique.

La Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques, en sa qualité d'organisation support, accompagne les directions pilotes, pour mettre en œuvre les actions d'achat responsable, dans le cadre des politiques publiques définies par Cholet Agglomération et la Ville de Cholet (ex : usage de produits éco-responsables, méthodologie en termes de traitement des déchets de chantiers, etc).

Dans ce cadre, la DCPAJ a engagé une démarche, en cours de finalisation, pour verdir la commande publique. A cet effet, des spécifications techniques et des critères environnementaux ont d'ores et déjà été introduits dans les marchés.

Calendrier de l'action :

CHOLET AGGLOMERATION :

Quelques exemples :

- ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'APPEL À PROJET CITEO DÉCHETS HORS FOYER ET CONVENTION DÉCHETS ABANDONNÉS

=>objectif : favoriser le tri des déchets sur l'espace public

- COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN PORTE A PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE ET ENTRETIEN DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE (2025-2031)

=>Critère développement durable (10%) => Valorisation des dispositions mise en œuvre, favorables à l'économie circulaire et à la protection de l'environnement en lien avec l'exécution des prestations (démarches de prévention des déchets et d'anti-gaspillage, énergies utilisées pour les véhicules de collecte, actions pour limiter les consommations d'énergie lors de la collecte, certifications en lien avec le développement durable, autres démarches en faveur du développement durable)

- MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PARKING DE LA MEILLERAIE À CHOLET

=>objectif : projet relatif aux énergies renouvelables

- RÉFECTION DES TOITURES – TERRASSES SUR DIFFÉRENTS SITES (2024)

=> Sous-critère de la valeur technique : Pertinence de la méthodologie de valorisation des déchets d'activités

- REMPLACEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT de voirie RUE DE LA SOMME – SQUARE D'AMIENS À CHOLET (maitrise d'ouvrage unique)

=> Sous-critère de la valeur technique : pertinence des mesures mises en œuvre pour le développement durable et notamment matériaux de réemploi, moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte carbone, réduction et valorisation des déchets

VILLE DE CHOLET :

Quelques exemples :

- LOCATION ET ENTRETIEN DU LINGE DE LA VILLE DE CHOLET (2024-2028)

=>Marché réservé aux opérateurs économiques qui emploient des personnes handicapées. pour le lot 2 : entretien des mops et du linge d'entretien

- RÉFECTION DE TOITURES (2024) SUR DIFFÉRENTS SITES A CHOLET (49)

=> Sous-critère de la valeur technique : Pertinence de la méthodologie de valorisation des déchets d'activités

- FOURNITURE, MISE EN PLACE, HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE DE L'APPLICATION MOBILE " GO FUSION " ET DES SERVICES ASSOCIÉS

=>objectif : application mobile de jeu en géolocalisation pour promouvoir le développement durable

- REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET DU CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE DU PUY-SAINT-BONNET (49)

=>objectif : amélioration thermique du bâtiment et réduction des charges de fonctionnement

=> Sous-critère de la valeur technique : Pertinence de la méthodologie de valorisation des déchets d'activités

- FOURNITURE ET POSE D'UN BÂTIMENT CONSTRUIT HORS SITE POUR LES VESTIAIRES DES JARDINIERS DE LA FERME SAINTE-CÉCILE À CHOLET

=> bâtiment reconditionné à hauteur de 30 %

=> Sous-critère de la valeur technique : Pertinence de la méthodologie de valorisation des déchets d'activités

Groupement de commandes :

- ENTRETIEN DES LOCAUX (2024-2028) - Ville de Cholet / Cholet Agglomération / CIAS / CCAS / Cholet Sports Loisirs :

attention particulière aux caractères environnementaux des produits ménagers utilisés par les prestataires et notamment aux écolabels, au conditionnement, à l'accompagnement de la juste dose, à la biodégradabilité et la limitation de substances dangereuses dans les conditions d'utilisation préconisées.

- RESTAURATION COLLECTIVE (2025-2029) – Groupement de commandes Ville de Cholet / CIAS / CCAS / Cholet Sports Loisirs

Plusieurs sous-critères en lien avec le développement durable :

- engagement portant sur la saisonnalité des fruits et légumes, engagement portant sur l'introduction de produits issus de circuits courts, engagement sur les taux d'alimentation durable, interdiction d'utilisation de contenants en matière plastique, mise en place d'un dispositif de réemploi de la vaisselle et des récipients mis à disposition.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Contribution au bien-être des agents au travail

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ~~ou territoriale (pour les citoyens)~~ – rayer la mention inutile

Contexte et Objectifs :

Favoriser la qualité de vie au travail en accompagnant les agents.
Etudier les possibilités de mise en œuvre de formations en intra pour diminuer les déplacements

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- 12 coaching / accompagnements individuels ont été réalisés en intra, dans le cadre de la prise de fonction des nouveaux chefs de service et directeurs.
- 27 agents ont bénéficié d'un accompagnement en intra, à l'occasion du lancement et de la mise en œuvre d'un changement d'organisation
- afin de valoriser les compétences de certains agents de la collectivité, 14 formations ont été proposées en interne, dans le domaine de l'informatique, des finances, de la Police Municipale, de la médecine, de la prévention, des espaces verts et de la réglementation des données personnelles. 618 agents ont participé aux 14 formations mises en œuvre dans les locaux de la collectivité.
- 16 actions de formations (réparties sur plusieurs sessions) ont été mise en œuvre en intra, via des organismes extérieurs, notamment dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène, du secourisme, des espaces verts, du management, de l'enfance, de la bientraitance des personnes âgées, de l'analyse de la pratique professionnelle, etc.
- 11 temps d'immersion ont été validés afin que des agents puissent découvrir de nouveaux métiers, pour des éventuelles futures mobilités choisies
- 39 agents ont été accompagnés dans leur souhait d'évolution de carrière ou de réorientation professionnelle.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
x	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal
CCAS	Budget principal
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	Budget principal

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

Budget Cholet Agglomération

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	7 500 € 53 350 €	7 500 € 90 000 €					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	212 h						

Budget Ville de Cholet

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	19 150 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	2 h						

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs			

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

**Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)**





Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Direction : DRH
Service : Organisation et Gestion des Emplois

NOM ACTION : Plan de soutien à l'emploi

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (~~pour les citoyens~~) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Soutenir la formation pour anticiper les problématiques de recrutement

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Dans le cadre de son fonctionnement la Ville et Cholet Agglomération participent à la formation professionnelle en accueillant des stagiaires écoles et en formant des apprentis.
- Accueil de personnes éloignées de l'emploi dans le cadre du PEC (Parcours Emploi Compétences) et les emplois tremplin.
- Mise en place des " DUO-D" Découverte d'un environnement professionnel par une personne handicapée.
- Présence de la DRH à des forums de recrutement

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal

CIAS	
------	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	59940	61000	61500	62000	62500	63000	63500
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	2100	2100	2100	2100	2100	2100	2100

Indicateurs qualitatifs :

Retours positifs des élus et des agents

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nbre de stagiaires accueillis : 389	Nbre de stagiaires accueillis : 415	Nbre de stagiaires accueillis : 414	Nbre de stagiaires accueillis : 326

Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	Nbre d'apprentis accueillis : 67	Nbre d'apprentis accueillis : 65	Nbre d'apprentis accueillis : 51	Nbre d'apprentis accueillis : 42
---	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

Direction : DRH
Service : Organisation et Gestion des Emplois

NOM ACTION : Développement du télétravail

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (~~pour les citoyens~~) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail

Réduction du bilan carbone

Dans le cadre de ses déplacements, Cholet Agglomération et la Ville de Cholet incitent les agents à modifier leur comportement au profit de modes de déplacements doux.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Le choix de la Ville et de Cholet Agglomération de proposer à leurs agents de recourir à l'expérimentation du télétravail a pour vocation de contribuer à la réalisation de leurs engagements en matière de bien-être au travail et de préservation de l'environnement.

En effet, l'institutionnalisation du télétravail a pour vocation de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail (temps de transport, flexibilité, etc ..), ainsi qu'à la réduction du bilan carbone de la collectivité (réduction des déplacements domicile/travail), tout en participant à la modernisation de l'administration dans ses méthodes et son organisation du travail, et en favorisant l'attractivité de la collectivité.

Calendrier de l'action :

Lancement de l'expérimentation télétravail en 2019 avec l'établissement d'une charte du télétravail approuvée par les assemblées.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :.....

Norme appliquée sur le bâtiment :.....

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet	

Agglomération	Budget principal
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	37352	38000	38500	39000	39500	40000	40500
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>	1198	1198	1198	1198	1198	1198	1198

Indicateurs qualitatifs :

- Réunions de retours d'expérience avec les expérimentateurs : très positifs
- Concernant les critères qualité du travail : moins de fatigue

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes :

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2024	2023	2022	2021
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs	124 agents en télétravail	98 agents en télétravail	105 agents en télétravail	87 agents en télétravail

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Action en faveur de la solidarité des territoires

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents)~~ ou territoriale (pour les citoyens) - *ayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Faire émerger des synergences pour rationaliser et mutualiser les procédures d'achat (gain de temps collectif, économie d'échelle) et permettre aux entreprises des territoires de connaître les modalités d'accès à la commande publique

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Proposition et souscription de marchés en groupement de commandes au bénéfice des communes et établissements publics du territoire pour la fourniture de marchés " clé en main " (analyse des besoins, rédaction des pièces des marchés, publicité, analyse des offres, attribution, veille sur l'exécution du marché).

Calendrier de l'action :

GROUPEMENT DE COMMANDES :

- Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents : Travaux d'impression (2024-2028) – Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholet
- Fourniture de produits d'entretien (2023-2027) – relance du lot 3 – Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CIAS
- Accord-cadre à marchés subséquents - fourniture et acheminement d'électricité et services associés 2023-2027 (GC SIEMML (coordonnateur) / Ville de Cholet / Cholet Agglomération / CCAS / CIAS)
- Fourniture et vérification des extincteurs (2024-2028) – Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CIAS / CCAS
- Travaux d'aménagement et d'entretien des voiries (2024-2028) – Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholet
- Maintenance des installations thermiques (2024-2028) – Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CIAS
- Distribution des périodiques : Synergences Hebdo et Cholet Mag (2024-2028) Groupement de commandes Agence pour la Promotion du Choletais (coordonnateur) / Ville de Cholet
- Entretien des locaux (2024-2028) - Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholet / CIAS / CCAS / Cholet Sports Loisirs
- Contrôles techniques obligatoires des véhicules – Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / ccas / cias
- Restauration collective (2025-2029) – Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CIAS / CCAS / Cholet Sports Loisirs
- Fourniture et livraison de fournitures administratives (2024-2028) Ville de Cholet (coordonnateur) / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cholet / Cholet Agglomération/ Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Choletais / Cholet Sports Loisirs (CSL- / communes de La Romagne / Le May-sur-Evre / Maulévrier/Saint-Christophe-du-Bois / Saint-Léger-sous-Cholet / Saint Paul-du-Bois / Trémentines / Vezins
- Maintenance des ascenseurs et plates-formes élévatrices (2025-2028) – Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholet / CIAS / CSL
- Travaux de conformité électrique, de réparation et d'entretien des installations courant fort / courant faible (2025-2028)
- Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CIAS / CSL
- Maintenance des portes et portails automatiques et semi-automatiques 2025-2028 - Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais / Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet / Cholet Sports Loisirs
- Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments (2025-2028) - Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CCAS / CIAS
- Maintenance des matériels d'impression (2024 A 2026) - Ville de Cholet (coordonnateur) / Cholet Agglomération / CIAS
- Modernisation du système priorité bus par détection radio GPS - Cholet Agglomération (coordonnateur) / Ville de Cholet / TPC

MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE :

- Mise en place d'une Gestion Technique du bâtiment au Pôle Social – Ville de Cholet (MOU)– Département
- Remplacement des réseaux d'assainissement et aménagement de voirie rue de la Somme - square d'Amiens à Cholet Cholet Agglomération (MOU) / Ville de Cholet

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

x	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION / DÉMARCHE : Eco-responsabilité en matière de Communication et de Protocole

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile* **LES 2**

Contexte et Objectifs :

Réaliser des économies et faire moins de gaspillage
Réduire les déchets, y compris le gaspillage alimentaire
Privilégier l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables
Privilégier la fabrication française et locale

Description de l'action/démarche et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- vigilance quant aux quantités commandées lors des réceptions au plus près de la réalité (analyse des besoins exprimés par les services), afin d'éviter le gaspillage alimentaire et maîtriser les dépenses.
- utilisation exclusive de gobelets et toupilleurs en cartons recyclables.
- acquisition de gobelets en plastique recyclé réutilisables marqués " Je m'appelle reviens ", confiés sur des manifestations pilotées en régie par nos services avec l'objectif de limiter la consommation de gobelets cartons (zéro déchet).
- commandes réalisées auprès de prestataires locaux,
- dématérialisation des invitations envoyées par emailing avec formulaire de réponse en ligne (édition papier de cartons d'invitation limitée à de l'exceptionnel)
- tri sélectif réalisé lors de l'organisation d'événements.

Calendrier de l'action : tout au long de l'année

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
X	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action :

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement : Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)

Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

- La satisfaction verbalisée des convives à l'utilisation des produits carton (exception faite des couverts / désagréable en bouche).
- La satisfaction verbalisée des élus référents sur les manifestations de constater la consommation totale ou quasi-totale des denrées.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

= Une enveloppe budgétaire globale des prestations maîtrisée au fil des années (maintien voire même diminution des dépenses), sans indicateur spécifique identifiable.

Émissions de CO₂ évités : NON IDENTIFIABLE

Perspectives futures :

Contribution au développement durable, en intégrant dans la réflexion d'achat d'un nouveau produit identitaire de la collectivité son impact environnemental de fabrication et d'usage.

Photos de l'action : A disposition sur demande si nécessaire

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : Réduction des impressions

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Réduire les volumes d'affiches, flyers, brochures imprimés dans le cadre des campagnes de communication.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Échanges avec les services demandeurs pour ajuster les quantités produites, proposer des canaux de communication alternatifs : publications sur les réseaux sociaux et sur cholet.fr, envoi d'emails ou de newsletter

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>?

NOM ACTION : Utilisation de papier 100 % recyclé

Action nouvelle

Action récurrente

~~Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - rayer la mention inutile~~

Contexte et Objectifs :

Répondre aux exigences de la loi AGEC en utilisant d'avantage de papier recyclé pour nos productions.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

Depuis avril 2024, le magazine municipal et le magazine de communication interne sont imprimés sur du papier 100 % recyclé.

Le papier sélectionné est produit sans aucun composé chimique blanchissant. Sa production nécessite moins d'eau et moins d'énergie, pour répondre aux critères environnementaux les plus élevés.

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
x	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

--	--

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>	(à partir du mois d'avril) Cholet mag : 88 935 € (BP Ville) Acteurs mag : 2 409,60 € (BP Ville) + 2 143,20 € (BP Ville) + 2 143,20 € (BP Agglo)	Cholet mag : 88 935 € (BP Ville) Acteurs mag : 2 409,60 € (BP Ville) + 3 081,60 € (BP Agglo)	idem	idem	idem	idem	idem
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/?>

Direction : Agence pour la Promotion du Choletais
Service : Journal Synergences

NOM ACTION : réalisation du journal Synergences, journal de Cholet Agglomération

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (~~pour les agents~~) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayez la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Le contexte et les objectifs sont de concevoir, imprimer et distribuer le journal, en 24, 28 ou 32 pages selon l'actualité, à raison de 35 à 40 numéros jusqu'en 2024 puis de 20 à 22 numéros à partir de 2025. Les éditions sont diffusées à 51 200 exemplaires, dans toutes les boîtes aux lettres des foyers de Cholet Agglomération, donc dans les 26 communes.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- utilisation des vélos à assistance électrique pour les déplacements des journalistes sur la ville de Cholet,
- modification de la fréquence de parution du journal (parution tous les quinze jours au lieu de toutes les semaines à partir de janvier 2025 soit 20 à 22 numéros au lieu de 35 – diminution du papier, du transport,...)
- papier 100 % de fibre recyclée (l'imprimeur a obtenu la certification label RSE Positive en 2024)

Calendrier de l'action :

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI

NON

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :

(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				
Intitulé de l'indicateurs quantitatifs				

Émissions de CO₂ évités :

Perspectives futures :

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

NOM ACTION : EXPLOITATION DE LA MARQUE QUALITE TOURISME DES MUSEES

Action nouvelle

Action récurrente

Action interne (pour les agents) ou territoriale (pour les citoyens) - *rayer la mention inutile*

Contexte et Objectifs :

Maintenir le niveau de la marque Qualité Tourisme

Dans la grille d'évaluation de la marque, deux critères entrent dans le cadre du développement durable.

Description de l'action et étape (s) réalisée (s) en 2024 :

- Le personnel a été sensibilisé aux techniques d'économie d'énergie et en applique dans son travail quotidien (par exemple : tri sélectif, économie des lumières, piles rechargeables, affichage...).
- Mise en place de mesures et équipements pour l'économie de l'eau et de l'énergie : détecteurs de mouvements, cellule photo-électriques/ isolation performante / arrosage économique / ampoules basses consommation...
- L'établissement privilégie des produits issus de la production locale
- Mise en place d'une urne pour la récupération des documents d'aide à la visite afin qu'ils puissent être réutilisés ou faire l'objet du tri sélectif s'ils sont en mauvais état.

Calendrier de l'action :

Tout au long de l'année. La notification d'obtention du label a été reçu en décembre 2022.

Contribution à la Transition Écologique

Quels sont les éléments déclencheurs de l'action ?

X	Mandat politique / Stratégie
	Obligation réglementaire
X	Démarche interne

ACTION PCAET : OUI **NON**

Cadre réservé à la Direction des Bâtiments - réalisation de travaux :
(répondre à une des 2 questions en fonction du type d'action)

1) Construction neuve

Norme en vigueur :

Norme appliquée sur le bâtiment :

2) Rénovation ou entretien/maintenance

Estimation de la part du thermique dans la rénovation globale (en%) :

Les travaux entraînent-ils une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)?.....

Si oui, estimation de la part de réduction des GES dans l'action globale (en%)?.....

Ressources financières et humaines associées à l'action

a) Complétez le(s) budget(s) concerné(s) par l'action :

Établissement :	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

b) Complétez les ressources associées à l'action :

Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2030.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de l'action	<i>Dépenses de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Dépenses d'investissement (en € TTC)</i>							
Économies générées par l'action	<i>Diminution de dépenses existantes (en € TTC)</i>							
Recettes obtenues grâce à l'action	<i>Recettes de fonctionnement (en € TTC)</i>							
	<i>Recettes d'investissement (en € TTC)</i>							
Ressources humaines dédiées à l'action	<i>Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)</i>							

Indicateurs qualitatifs :

Commentaires de l'auditeur dans le compte rendu de l'audit :

« Musée du Textile et de la Mode :

L'établissement est sensible au développement durable via la limitation des déchets et la préservation des énergies. Des notes de sensibilisation sont présentes dans les livrets d'accueil du personnel et des affichages présents à l'accueil pour le public. Le lieu de visite est demandeur de la mise en place du tri auprès du public.

Musée d'Art et d'Histoire :

L'établissement est sensible au développement durable, limite les déchets et est attentif à sa consommation d'énergie. Des notes de sensibilisation sont présentes dans les livrets d'accueil du personnel et une affiche à l'accueil sensibilise les visiteurs. Le site souhaiterait que le tri soit mis en place auprès du public, pour l'instant il n'est pas organisé par la commune. Par l'exposition d'histoire des guerres vendéennes, le musée est investi dans la valorisation de la région et de sa culture. La documentation touristique des activités possibles aux alentours est bien en place à l'accueil. »

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Le tableau ci-dessous permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2023			
Score obtenu à l'audit MAH	95,56 %			
Score obtenu à l'audit du MDTM	94,67 %			

Émissions de CO₂ évités :

Le service ne dispose pas d'appareils de mesure.

Perspectives futures :

Le label Qualité Tourisme va disparaître au 31 décembre 2026. Le label « Destination d'excellence », créé au 1er mai, a vocation à remplacer « Qualité Tourisme ». Il reprend l'essentiel du dispositif « Qualité Tourisme », en particulier la garantie du haut niveau de qualité de l'accueil, et renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap quant à l'accessibilité des prestations proposées.

Cette réforme vise à renforcer la notoriété des labels et à les rendre plus attractifs pour les touristes et les établissements labellisés.

En 2025, le service des Musées s'engage dans la démarche de préparation afin d'envisager un audit en 2026.

Au sein de l'équipe Musées, un groupe de travail sur le développement durable va être mis en place avec une première réunion de travail prévue en juillet 2025.

Photos de l'action :

Objectifs de Développement Durable pris en compte :
indiquer les ODD impactés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 :
1 étant l'ODD prioritaire ; 2 et 3 étant les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations: <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>